

www.stat.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec

SCIENCE, TECHNOLOGIE
ET INNOVATION

L'innovation dans les filières industrielles du secteur de la fabrication du Québec

Volume 2
Analyse des données

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 4T5
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été réalisée et produite
par l'Institut de la statistique du Québec.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationale du Québec
4^e trimestre 2008
ISBN 978-2-550-54224-7 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-54225-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse de
l'Institut de la statistique du Québec.

Octobre 2008

Avant-propos

La connaissance du phénomène de l'innovation est essentielle à la compréhension des conditions économiques contemporaines. En tant que processus, l'innovation canalise les savoirs, en crée de nouveaux et en assure la diffusion. L'innovation joue un rôle clé dans la croissance économique; toutefois, on n'en connaît pas encore très bien les mécanismes, ni les effets, pourtant implicites, sur la productivité. Il est donc d'autant plus important d'en mesurer les manifestations et de diffuser les résultats en souhaitant, d'une part, que les milieux de la recherche prennent le relais et, d'autre part, que les décideurs publics apprécient leur pertinence.

Au Québec, l'intérêt pour des données sur l'innovation est tel que l'Institut de la statistique du Québec a pu susciter un partenariat financier afin que la population cible de *l'Enquête sur l'innovation 2005* de Statistique Canada soit recensée au Québec. L'initiative fut très heureuse : les données obtenues, auprès des établissements du secteur de la fabrication, s'avèrent d'une grande précision et se prêtent à une analyse fouillée. En outre, l'initiative devait favoriser la production de données québécoises par filière industrielle, ce qui n'avait pas encore été fait.

Le présent rapport en deux volumes propose une analyse de ces données. La comparaison des résultats de chaque filière avec ceux du secteur de la fabrication fait bien ressortir les traits distinctifs de huit d'entre elles, notamment en matière d'achat et de vente, de protection de la propriété intellectuelle, de recours aux programmes gouvernementaux et, bien sûr, en ce qui a trait à diverses manifestations du phénomène de l'innovation. En outre, la comparaison des établissements innovateurs et de ceux non innovateurs met en évidence ce qui distingue les uns des autres.

Les résultats inédits présentés dans ce rapport retiendront sans aucun doute l'attention de ceux et celles qui s'intéressent au développement économique et à tout ce qui le favorise.

Le directeur général,



Stéphane Mercier

*Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là l'engagement « **qualité** » de l'Institut de la statistique du Québec.*

Analyse et rédaction

Christine Lessard, agente de recherche
Science, technologie et innovation

Coordination

Line Lainesse

Direction

Éric Deschênes

Les données analysées dans cette publication ont été produites par madame Valérie Roy, statisticienne, sous la supervision de monsieur Marcel Godbout, de la Direction de la méthodologie et de la qualité, en collaboration avec madame Karine Saint-Pierre, économiste, de la Direction des statistiques économiques et du développement durable.

Ces données proviennent de l'*Enquête sur l'innovation 2005* de Statistique Canada. Tous les établissements québécois de la population cible de cette enquête ont été recensés grâce à la contribution financière de l'Institut de la statistique du Québec, du ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, d'Industrie Canada (région du Québec), de Développement économique Canada (région du Québec), du Conseil national de recherches Canada (région du Québec), du ministère des Finances du Québec et du Conseil de la science et de la technologie du Québec.

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Christine Lessard
Direction des statistiques économiques et du développement durable (DSEDD)
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411, poste 3036
Télécopieur : 418 643-4129

Courrier électronique : christine.lessard@stat.gouv.qc.ca

Référence suggérée :

LESSARD, CHRISTINE (2008). *L'innovation dans les filières industrielles du secteur de la fabrication du Québec, Volume II, Analyse des données*, Institut de la statistique du Québec, 337 p.

Table des matières

Introduction	21
Notes méthodologiques	23
Répartition des résultats par filière industrielle.....	23
Indicateurs de la qualité des données	23
Analyse des données	25
PARTIE I	
CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FILIÈRE INDUSTRIELLE	29
Présentation	31
Chapitre 1	
Caractéristiques diverses	33
1.1 Établissements qui font partie d'une entreprise multiétablissement	33
1.2 Niveau de scolarité de la main-d'œuvre en 2004.....	35
1.3 Personnel affecté à des activités de recherche et développement en 2004.....	37
1.4 Personnel affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004.....	38
1.5 Facteurs de succès de l'établissement au cours de la période 2002-2004	40
Chapitre 2	
Marchés et fournisseurs	53
2.1 Provenance des revenus tirés de la vente de produits en 2004	53
2.2 Revenus provenant d'autres établissements de l'entreprise en 2004.....	59
2.3 Part des revenus provenant du client le plus important en 2004	61
2.4 Acquisition de matières premières et de composants selon leur provenance en 2004	63
2.5 Acquisition de nouvelles machines ou d'équipement nouveau selon leur provenance en 2004.....	71
2.6 Recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004.....	77
2.7 Sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004	79
Chapitre 3	
Propriété intellectuelle	103
3.1 Usage de moyens de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004.....	103
3.2 Revenus provenant de produits protégés par des brevets en 2004	105
3.3 Revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004	107
3.4 Demandes de brevets au cours de la période 2002-2004	108
3.5 Acquisition de licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004	109
Chapitre 4	
Financement et soutien	121
4.1 Financement externe au cours de la période 2002-2004.....	121
4.2 Recours à un programme de soutien gouvernemental au cours de la période 2002-2004.....	123

PARTIE 2	
COMPARAISON DES INNOVATEURS ET DES NON-INNOVATEURS SELON LA FILIÈRE INDUSTRIELLE	137
Présentation	139
Chapitre 5	
Caractéristiques diverses	141
5.1 Établissements qui ont innové au cours de la période 2002-2004	141
5.2 Établissements qui font partie d'une entreprise multiétablissement	142
5.3 Niveau de scolarité de la main-d'œuvre en 2004	143
5.4 Personnel affecté à des activités de recherche et développement en 2004	145
5.5 Personnel affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004	146
5.6 Facteurs de succès de l'établissement au cours de la période 2002-2004	147
Chapitre 6	
Marchés et fournisseurs	155
6.1 Provenance des revenus tirés de la vente de produits en 2004	155
6.2 Revenus provenant d'autres établissements de l'entreprise en 2004	159
6.3 Part des revenus provenant du client le plus important en 2004	159
6.4 Acquisition de matières premières et de composants selon leur provenance en 2004 ...	161
6.5 Acquisition de nouvelles machines ou d'équipement nouveau selon leur provenance en 2004	165
6.6 Recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004	168
6.7 Sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004	170
Chapitre 7	
Propriété intellectuelle	187
7.1 Usage de moyens de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004	187
7.2 Revenus provenant de produits protégés par des brevets en 2004	190
7.3 Revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004	190
7.4 Demandes de brevets au cours de la période 2002-2004	190
7.5 Acquisition de licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004	190
Chapitre 8	
Financement et soutien	195
8.1 Financement externe au cours de la période 2002-2004	195
8.2 Recours à un programme de soutien gouvernemental au cours de la période 2002-2004	197
PARTIE 3	
INNOVATEURS ET INNOVATION SELON LA FILIÈRE INDUSTRIELLE	213
Présentation	215
Chapitre 9	
Caractéristiques des innovateurs et des innovations	217
9.1 Types d'innovateurs et d'innovations	217
9.2 Nombre de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004	222
9.3 Entités ayant développé des produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004	226
9.4 Produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché avant les	

concurrents	229
9.5 Produits nouveaux ou significativement améliorés déjà offerts sur le marché.....	231
9.6 Temps nécessaire pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré .	233
9.7 Innovations introduites sur le marché ou mises en œuvre au cours de la période 2002-2004 qui étaient des premières	234
Chapitre 10	
Activités d'innovation	271
10.1 Activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004	271
10.2 Activités de développement d'innovations abandonnées au cours de la période 2002-2004.....	272
10.3 Raisons pour ne pas avoir innové au cours de la période 2002-2004	273
10.4 Activités d'innovation mises en œuvre au cours de la période 2002-2004	274
10.5 Dépenses allouées aux activités d'innovation au cours de l'année 2004	279
Chapitre 11	
Sources d'information et collaboration	289
11.1 Sources d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004.....	289
11.2 Collaboration à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004 ..	296
11.3 Partenaires ayant collaboré aux activités d'innovation au cours de la période 2002-2004.....	299
11.4 Partenaires les plus valorisants à l'occasion d'activités d'innovation.....	309
Chapitre 12	
Effets de l'innovation	321
12.1 Effets de l'innovation	321
Chapitre 13	329
Problèmes rencontrés ou obstacles à l'innovation	
13.1 Problèmes rencontrés ou obstacles à l'innovation	329
Références	337

Liste des tableaux

Tableau I	
Signification, coefficients de variation et erreurs-types associés aux cotes	24
Tableau II	
Pourcentage des établissements du secteur de la fabrication qui ont innové au cours de la période 2002-2004	24
Tableau III	
Établissements du secteur de la fabrication ayant innové au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec	26
Tableau IV	
Pourcentage moyen des employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire en 2004 Dans les établissements innovateurs et les établissements non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	27
Tableau 1.1.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui font partie d'une entreprise multiétablissement, par filière industrielle, Québec, 2005	44
Tableau 1.1.2	
Établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement qui déclarent la présence d'autres établissements à différents endroits dans le monde, selon ces endroits, par filière industrielle, 2005.....	45
Tableau 1.2.1	
Pourcentage moyen des employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales, selon la filière industrielle, Québec, 2004	47
Tableau 1.3.1	
Pourcentage moyen des employés à temps complet affectés à des activités de recherche et développement, selon la filière industrielle, Québec, 2004.....	48
Tableau 1.3.2	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des employés à temps complet affectés des activités de recherche et développement, selon la filière industrielle, Québec, 2004	49
Tableau 1.4.1	
Pourcentage moyen des employés à temps complet affectés à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle, selon la filière industrielle, Québec, 2004.....	50
Tableau 1.4.2	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des employés à temps complet affectés à des activités de marketing, vente ou service à la clientèle, selon la filière industrielle, Québec, 2004.....	51
Tableau 1.5.1	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon l'importance accordée à différents facteurs ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004, Québec.....	52

Tableau 2.1.1	
Pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis en 2004, selon la filière industrielle, Québec	82
Tableau 2.1.2	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec, selon la filière industrielle, Québec, 2004	83
Tableau 2.1.3	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits ailleurs au Canada, selon la filière industrielle, Québec, 2004	84
Tableau 2.1.4	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits aux États-Unis, selon la filière industrielle, Québec, 2004	85
Tableau 2.1.5	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits en Europe, selon la filière industrielle, Québec, 2004	86
Tableau 2.1.6	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits dans la région Asie-Pacifique, selon la filière industrielle, Québec, 2004	87
Tableau 2.2.1	
Répartition des établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement, selon le pourcentage des revenus totaux provenant d'autres établissements de l'entreprise, selon la filière industrielle, Québec, 2004	88
Tableau 2.3.1	
Pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important dans les établissements du secteur de la fabrication, selon la filière industrielle, Québec, 2004	89
Tableau 2.3.2	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux provenant du client le plus important, par filière industrielle, Québec, 2004	90
Tableau 2.4.1	
Pourcentage moyen des dépenses des établissements en matières premières et en composants, selon la provenance, par filière industrielle, Québec, 2004	91
Tableau 2.4.2	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement au Québec, par filière industrielle, Québec, 2004	92
Tableau 2.4.3	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada, par filière industrielle, Québec, 2004	93
Tableau 2.4.4	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis, par filière industrielle, Québec, 2004	94

Tableau 2.4.5	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement en Europe, par filière industrielle, Québec, 2004	95
Tableau 2.4.6	
Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique, par filière industrielle, Québec, 2004.....	96
Tableau 2.5.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, selon la filière industrielle, Québec	97
Tableau 2.5.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, selon la provenance des machines ou de l'équipement, par filière industrielle, Québec.....	98
Tableau 2.5.3	
Pourcentage moyen des dépenses totales pour de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau attribuable à l'approvisionnement au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis, dans les établissements qui s'en sont procuré en 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	99
Tableau 2.6.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, selon la filière industrielle, Québec	99
Tableau 2.6.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, selon la provenance des services, par filière industrielle, Québec.....	100
Tableau 2.6.3	
Pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable aux acquisitions au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis, dans les établissements acquéreurs de services de recherche et développement extra-muros en 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	101
Tableau 2.7.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec.....	101
Tableau 2.7.2	
Pourcentage moyen de la valeur de production effectuée comme sous-traitant dans les établissements du secteur de la fabrication qui ont réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec	102
Tableau 3.1.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec	111
Tableau 3.1.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004, selon le moyen (moyens formels), par filière industrielle, Québec.....	112

Tableau 3.1.3	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004, selon le moyen (moyens stratégiques), par filière industrielle, Québec.....	113
Tableau 3.2.1	
Établissements du secteur de la fabrication selon le pourcentage des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	114
Tableau 3.3.1	
Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	115
Tableau 3.3.2	
Établissements du secteur de la fabrication selon le pourcentage des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004, selon la filière industrielle, Québec	116
Tableau 3.4.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec	117
Tableau 3.5.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec.....	118
Tableau 3.5.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004, selon la source des licences, par filière industrielle, Québec.....	119
Tableau 4.1.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec	129
Tableau 4.1.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, selon la source du financement, par filière industrielle, Québec	130
Tableau 4.2.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec.....	132
Tableau 4.2.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec.....	132
Tableau 4.2.3	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec.....	133
Tableau 4.2.4	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec.....	133

Tableau 4.2.5	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services d'information au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec	134
Tableau 4.2.6	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de soutien à la formation au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec.....	134
Tableau 4.2.7	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à d'autres programmes gouvernementaux au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec.....	135
Tableau 5.1.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont innové au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec.....	151
Tableau 5.2.1	
Établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement, tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec, 2005.....	151
Tableau 5.2.2	
Établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement qui déclarent la présence d'un ou d'autres établissements au Québec : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec, 2005.....	152
Tableau 5.3.1	
Pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme universitaire en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	152
Tableau 5.3.2	
Pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	153
Tableau 5.4.1	
Pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	153
Tableau 5.5.1	
Pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, vente ou service à la clientèle en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	154
Tableau 5.6.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui jugent élevée l'importance accordée à différents facteurs ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004 : innovateurs et non innovateurs, Québec, 2005.....	154
Tableau 6.1.1	
Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de la vente de produits au Québec en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, selon la filière industrielle, Québec.....	172

Tableau 6.1.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui déclarent n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits au Québec en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	173
Tableau 6.1.3	
Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec	173
Tableau 6.1.4	
Établissements du secteur de la fabrication qui déclarent n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	174
Tableau 6.1.5	
Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	174
Tableau 6.1.6	
Établissements du secteur de la fabrication qui déclarent n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	175
Tableau 6.3.1	
Pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	175
Tableau 6.4.1	
Pourcentage moyen des dépenses au titre des matières premières et des composants selon leur provenance géographique (Québec, ailleurs au Canada et États-Unis) dans les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, par filière industrielle, Québec, 2004...	176
Tableau 6.4.2	
Pourcentage moyen des dépenses au titre des matières premières et des composants selon leur provenance géographique (Europe, région Asie-Pacifique et autres pays excluant le Mexique) dans les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, par filière industrielle, Québec, 2004.....	177
Tableau 6.5.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec	178
Tableau 6.5.2	
Établissements du secteur de la fabrication acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau en 2004 qui s'en sont procuré au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis : innovateurs et non innovateurs, par filière industrielle, Québec	179
Tableau 6.5.3	
Établissements du secteur de la fabrication acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau en 2004 qui s'en sont procuré en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays excluant le Mexique : innovateurs et non innovateurs, par filière industrielle, Québec...	180

Tableau 6.5.4	
Pourcentage moyen des dépenses totales pour de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau, selon la provenance de ceux-ci (Québec, ailleurs au Canada, États-Unis), dans les établissements innovateurs et non innovateurs ayant acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, par filière industrielle, Québec.....	181
Tableau 6.6.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	182
Tableau 6.6.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la provenance des services, Québec.....	182
Tableau 6.6.3	
Pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable à l'acquisition de services au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis, dans les établissements ayant acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec	183
Tableau 6.7.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	184
Tableau 6.7.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004 : innovateurs, innovateurs de produits et innovateurs de procédés, selon la filière industrielle, Québec.....	184
Tableau 6.7.3	
Pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance par les établissements du secteur de la fabrication ayant réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période 2002-2004, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec, 2002, 2003 et 2004.....	185
Tableau 6.7.4	
Pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance par les établissements du secteur de la fabrication ayant réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période 2002-2004, innovateurs de produits et innovateurs de procédés, selon la filière industrielle, Québec, 2002, 2003 et 2004.....	186
Tableau 7.1.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	192
Tableau 7.2.1	
Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 dans les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, Québec	192
Tableau 7.3.1	
Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004 dans les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, Québec	192

Tableau 7.4.1	
Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004, Québec.....	193
Tableau 7.5.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, Québec.....	193
Tableau 8.1.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec.....	203
Tableau 8.1.2	
Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004 selon la source du financement : innovateurs et non innovateurs, par filière industrielle, Québec	204
Tableau 8.2.1	
Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec	206
Tableau 8.2.2	
Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec.....	207
Tableau 8.2.3	
Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec	208
Tableau 8.2.4	
Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec.....	209
Tableau 8.2.5	
Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services d'information au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec	210
Tableau 8.2.6	
Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de soutien à la formation au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec	211
Tableau 9.1.1	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon le type d'innovateurs, par filière industrielle, Québec	246
Tableau 9.1.2	
Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours de la période 2002-2004, par type de produit, en proportion de l'ensemble des établissements, par filière industrielle, Québec.....	247

Tableau 9.1.3	
Établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours de la période 2002-2004, selon le type de procédé, en proportion de l'ensemble des établissements, par filière industrielle, Québec.....	248
Tableau 9.1.4	
Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours de la période 2002-2004, selon le type de produit, en proportion des innovateurs de produits, par filière industrielle, Québec.....	249
Tableau 9.1.5	
Établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours de la période 2002-2004, selon le type de procédé, en proportion des innovateurs de procédés par filière industrielle, Québec.....	250
Tableau 9.2.1	
Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication selon le nombre de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004, par filière industrielle, Québec.....	251
Tableau 9.2.2	
Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication selon le nombre de biens nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004, par filière industrielle, Québec.....	252
Tableau 9.2.3	
Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication selon le nombre de services nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004, par filière industrielle, Québec.....	253
Tableau 9.3.1	
Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication selon l'entité ayant développé les innovations de produits au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec.....	254
Tableau 9.3.2	
Établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication selon l'entité ayant développé les innovations de procédés au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec.....	255
Tableau 9.4.1	
Établissements innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec	256
Tableau 9.4.2	
Pourcentage moyen des revenus provenant de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché avant les concurrents au cours de la période 2002-2004, chez les innovateurs de produits qui en ont introduit, selon la filière industrielle, Québec	257
Tableau 9.5.1	
Établissements innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché au moins un produit déjà offert sur le marché par leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec.....	258
Tableau 9.5.2	
Pourcentage moyen des revenus provenant de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché après les concurrents au cours de la période 2002-2004, dans les établissements qui en ont introduit, selon la filière industrielle, Québec.....	259

Tableau 9.6.1	
Temps nécessaire moyen pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré dans les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, selon la filière industrielle, Québec.....	260
Tableau 9.6.2	
Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, selon le temps nécessaire (24 mois ou moins) pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	261
Tableau 9.7.1	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première, selon la portée de la première, par la filière industrielle, Québec.....	262
Tableau 9.7.2	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première, selon la portée de la première, par la filière industrielle, Québec.....	263
Tableau 9.7.3	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première, selon la portée de la première, par la filière industrielle, Québec	264
Tableau 9.7.4	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché et au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 étaient des premières, selon la portée de la première, par la filière industrielle, Québec	265
Tableau 9.7.5	
Première québécoise chez les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	266
Tableau 9.7.6	
Première canadienne chez les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	266
Tableau 9.7.7	
Première nord-américaine chez les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec	267
Tableau 9.7.8	
Première mondiale chez les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	267
Tableau 9.7.9	
Première québécoise chez les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	268
Tableau 9.7.10	
Première canadienne chez les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	268
Tableau 9.7.11	
Première nord-américaine chez les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec	269

Tableau 9.7.12	
Première mondiale chez les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	269
Tableau 10.1.1	
Établissements qui avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec	281
Tableau 10.2.1	
Établissements qui ont abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004, tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec	281
Tableau 10.3.1	
Établissements du secteur de la fabrication qui n'ont pas innové au cours de la période 2002-2004, selon la raison pour ne pas l'avoir fait, par filière industrielle, Québec	282
Tableau 10.4.1	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon certaines activités d'innovation mises en œuvre au cours de la période 2002-2004, Québec	283
Tableau 10.4.2	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon les activités de commercialisation réalisées au cours de la période 2002-2004 afin d'assurer la mise en marché de produits nouveaux ou significativement améliorés, selon la filière industrielle, Québec	284
Tableau 10.4.3	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon les activités réalisées au cours de la période 2002-2004 pour assurer le succès commercial des produits nouveaux ou significativement améliorés, selon la filière industrielle, Québec.....	285
Tableau 10.5.1	
Pourcentage moyen des dépenses totales de l'établissement alloué à l'ensemble des activités d'innovation en 2004, selon la filière industrielle, Québec	287
Tableau 10.5.2	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon le pourcentage des dépenses totales de l'établissement alloué à l'ensemble des activités d'innovation en 2004, selon la filière industrielle, Québec.....	288
Tableau 11.1.1	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon le degré d'importance accordé à différentes sources d'information utilisées lors d'activités ou projets d'innovation au cours de la période 2002-2004	312
Tableau 11.2.1	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec	314
Tableau 11.2.2	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, selon l'objet de la collaboration, par filière industrielle, Québec	315

Tableau 11.2.3	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, selon la raison de la collaboration, par filière industrielle, Québec.....	316
Tableau 11.3.1	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovations au cours de la période 2002-2004, selon l'emplacement de ces partenaires, par filière industrielle, Québec.....	318
Tableau 11.4.1	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, selon le partenaire considéré comme le plus valorisant, Québec	319
Tableau 12.1.1	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication répartis selon l'importance accordée aux effets de leurs innovations entre 2002 et 2004, Québec.....	327
Tableau 13.1.1	
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication répartis selon l'importance accordée à différents obstacles rencontrés à l'occasion de leurs projets ou activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, Québec.....	336

L'innovation joue un rôle central dans le développement économique, et ses liens avec la productivité suscitent le plus grand intérêt. La disponibilité de données pertinentes et précises sur l'innovation, au moment où nous assistons à une mutation profonde du secteur de la fabrication, est essentielle. L'*Enquête sur l'innovation 2005* de Statistique Canada s'avère, à cet égard, extrêmement intéressante.

Conceptuellement, cette enquête s'appuie sur les principes directeurs de l'OCDE en matière de données sur l'innovation¹ et Statistique Canada s'est assuré que plusieurs de ses résultats se comparent à ceux de l'*Enquête communautaire sur l'innovation* menée par Eurostat. En outre, au moment de mettre au point le questionnaire, Statistique Canada a tenu compte de plusieurs suggestions qui lui ont été soumises par l'Institut de la statistique du Québec à l'issue d'une consultation de partenaires gouvernementaux. Plusieurs d'entre eux ont, subséquemment, financé une augmentation de la couverture de l'enquête au Québec, de sorte qu'un recensement y soit mené plutôt qu'une enquête par échantillon. Grâce à leur engagement, les résultats de l'*Enquête sur l'innovation 2005* ont gagné en pertinence et en précision.

L'analyse des résultats pour le Québec de l'*Enquête sur l'innovation 2005* répartis par filière industrielle s'inscrit dans la foulée de travaux menés à l'Institut de la statistique du Québec depuis 2004 sur la définition et la qualification des filières industrielles au Québec. Ces travaux ont notamment donné lieu à l'élaboration d'une méthode de repérage des filières industrielles à l'aide des tableaux d'entrées-sorties du Québec, laquelle a permis de mettre au jour 21 filières industrielles dont 17 comprennent des établissements manufacturiers². L'usage des données de l'*Enquête sur l'innovation 2005* pour accroître la connaissance des filières industrielles est apparu non seulement approprié, mais du plus grand intérêt étant donné la précision assurée par la réalisation d'un recensement.

L'objectif du présent rapport est double : d'une part, il rend compte du phénomène de l'innovation dans le secteur de la fabrication en général ainsi que dans les établissements manufacturiers répartis par filière industrielle; d'autre part, il vise à caractériser les huit filières industrielles entièrement manufacturières, notamment en matière d'innovation. Le rapport comprend deux volumes : le premier présente la synthèse des résultats pour le secteur de la fabrication et les 8 filières entièrement manufacturières, tandis que le second – celui-ci – présente le détail de l'analyse des résultats pour le secteur de la fabrication et ses établissements répartis dans les 17 filières industrielles qui en comprennent. La méthodologie est décrite de façon exhaustive dans le premier volume du rapport; des notes méthodologiques, à la suite de la présente introduction, en rappellent l'essentiel.

Ce volume se divise en trois parties. La première s'intéresse à diverses caractéristiques des établissements répartis par filière industrielle. Elle comprend quatre chapitres qui portent respectivement sur les caractéristiques générales des établissements, leurs transactions d'achat et de vente, l'usage qu'ils font des moyens de protection de la propriété intellectuelle et leur recours au financement externe ainsi qu'aux programmes de soutien gouvernementaux. Dans cette première partie, l'analyse consiste principalement à comparer les résultats obtenus pour chacune des filières aux résultats obtenus pour le secteur de la fabrication et à signaler, le cas échéant, s'ils s'en démarquent de façon significative.

La seconde partie introduit la notion d'innovation. Ses quatre chapitres reprennent exactement les thèmes et les questions abordés dans les chapitres de la première partie, mais dans le but de comparer les résultats obtenus pour les établissements innovateurs à ceux obtenus pour les non innovateurs, dans le secteur de la fabrication et dans chacune des filières industrielles. L'analyse fournit l'occasion de vérifier si le résultat de la comparaison constaté à l'échelle du secteur se reproduit à l'échelle des filières.

La troisième partie se concentre sur les manifestations du phénomène de l'innovation mesurées dans l'*Enquête sur l'innovation 2005*. Ses cinq chapitres portent respectivement sur les caractéristiques des innovateurs et des innovations, les activités d'innovation, les sources d'information et les partenaires mis à contribution, les effets de l'innovation et, enfin, les problèmes et obstacles rencontrés. Dans ces chapitres, comme dans ceux de la première

1. OCDE (2005). La mesure des activités scientifiques et technologiques : principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation. Manuel d'Oslo, troisième édition (DSTI/EAS/STP/NESTI(2005)2/REV1), Paris, Groupe de travail des experts nationaux sur les indicateurs de science et de technologie.

2. LAINESSE, LINE et BRIGITTE POUSSART (2005). Méthode de repérage des filières industrielles sur le territoire québécois basée sur les tableaux d'entrées-sorties. Institut de la statistique du Québec, 149 pages.

partie, l'analyse consiste généralement à comparer les résultats obtenus pour chacune des filières aux résultats obtenus pour le secteur de la fabrication et à signaler, le cas échéant, les différences significatives. Le plus souvent, à l'échelle du secteur comme à l'échelle des filières, les résultats se rapportent aux seuls établissements innovateurs.

À la fin de chaque chapitre, des tableaux présentent les principales données analysées.

Ce volume présente le détail de l'analyse des résultats de l'*Enquête sur l'innovation 2005* pour le secteur de la fabrication et ses établissements répartis dans les filières industrielles qui en comprennent. Les présentes notes méthodologiques rappellent l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour bien comprendre cette analyse. Pour plus de renseignements, nous renvoyons le lecteur au volume I du rapport qui contient un exposé plus élaboré; les notes qui suivent en sont d'ailleurs tirées.

Répartition des résultats par filière industrielle

En 2005, l'Institut de la statistique du Québec a élaboré une méthode de repérage des filières industrielles à l'aide des tableaux d'entrées-sorties du Québec³. L'application de cette méthode a permis de mettre au jour 21 filières industrielles mutuellement exclusives, comprenant 132 industries. Parmi ces 21 filières, 4 sont essentiellement constituées d'industries de services. Ces filières sont forcément exclues de l'analyse des données de l'*Enquête sur l'innovation 2005*, puisque l'univers de celle-ci est le secteur de la fabrication. Les 17 autres filières comprennent toutes des industries du secteur de la fabrication, dont 8, exclusivement; ce sont les filières « textile et vêtement », « cuir et chaussures », « papier et carton », « sidérurgie et ses dérivés », « aéronautique », « matériel de communication », « meubles » et « véhicules automobiles ».

Les résultats estimés par filière industrielle de l'*Enquête sur l'innovation 2005* ne valent, bien sûr, que pour les établissements manufacturiers des filières. Le présent rapport insiste donc sur les huit filières entièrement constituées d'industries du secteur de la fabrication considérant que, dans celles-ci seulement, les résultats reflètent véritablement la situation de la filière. Néanmoins, les analyses contenues dans le présent volume tiennent compte des 17 filières. Bien entendu, les tableaux présentent les données pour les établissements manufacturiers répartis dans toutes ces filières; ils comprennent aussi les données pour la catégorie « hors filière », bien qu'elle soit exclue de l'analyse.

Indicateurs de la qualité des données

Les tableaux de l'*Enquête sur l'innovation 2005* présentés ce volume contiennent des données estimées et, pour chacune d'elles, une cote sous forme de lettre ainsi que les bornes inférieure et supérieure d'un intervalle de confiance (le niveau de confiance étant de 95 %) ⁴.

Statistique Canada a établi une grille de cotes qui qualifient la fiabilité des données de l'*Enquête sur l'innovation 2005* et l'Institut de la statistique du Québec s'y est conformé pour qualifier les données qu'il a produites⁵. Celles-ci sont exprimées de deux façons : soit en pourcentage de la population entière ou d'une sous-population, par exemple le pourcentage des établissements innovateurs dans l'ensemble de la population, soit sous forme d'une moyenne de réponses, par exemple le pourcentage moyen d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire. Les cotes qualifiant les données exprimées en pourcentage de la population ou d'une sous-population se basent sur l'erreur-type, tandis que celles qualifiant les données exprimées sous forme de moyennes se basent sur le coefficient de variation. Les cotes, leur signification ainsi que les coefficients de variation ou les erreurs-types auxquelles elles sont associées sont présentés au tableau I.

3. Lainesse, Line et Brigitte Poussart (2005). *Op. cit.*

4. L'intervalle de confiance signifie alors que si on tirait un très grand nombre d'échantillons (tous les échantillons possibles, en fait) et qu'on calculait chaque fois un intervalle de confiance, 95,0 % des intervalles qu'on aurait calculé contiendrait la vraie valeur de ce qu'on veut mesurer.

5. Toutefois, l'Institut n'était pas en mesure de coter les estimations en tenant compte de la variabilité occasionnée par l'imputation des données comme l'a fait Statistique Canada.

Tableau I
Signification, coefficients de variation et erreurs-types associés aux cotes

Symbole	Signification	Coefficients de variation	Erreurs-types
A	Très fiable	≤ 5,0 %	≤ 2,5 %
B	Fiable	> 5,0 % et ≤ 15,0 %	> 2,5 % et ≤ 7,5 %
E	Utiliser avec précaution	> 15,0 % et ≤ 30,0 %	> 7,5 % et 15,0 %
F	Trop peu fiable pour être publiée	> 30,0 %	> 15 %

Dans les tableaux, les estimations assorties d'une cote « F », trop peu fiables pour être publiées, ont été remplacées par un « x »⁶. Quant aux estimations assorties d'une cote « E », elles ne sont pas prises en compte dans l'analyse en raison de leur manque de précision.

L'essentiel de l'analyse présentée dans ce volume se base sur une comparaison des intervalles de confiance. Cette comparaison permet d'évaluer si deux données sont significativement différentes l'une de l'autre. Ainsi, lorsque deux intervalles de confiance ne se chevauchent pas, on peut conclure que les données estimées auxquelles ils sont associés sont significativement différentes l'une de l'autre. Bien sûr, il existe des tests plus précis pour déterminer si deux données estimées sont significativement différentes l'une de l'autre; mais la comparaison des intervalles de confiance demeure une façon commode de le faire, particulièrement appropriée lorsqu'une très grande quantité de données sont à comparer.

Mise en garde

À propos des bornes des intervalles de confiance, soulignons qu'elles ont été calculées en additionnant et en soustrayant de la donnée estimée la valeur d'un demi-intervalle de confiance⁷ et que ces calculs ont été faits à partir de données non arrondies. Il est donc possible que dans les tableaux où les données sont arrondies aux fins de la présentation, la marge d'erreur ne semble pas égale de part et d'autre de la donnée estimée. Le tableau II montre comment un tel cas peut survenir; il illustre, par le fait même, comment des calculs à partir de données non arrondies et de données arrondies peuvent aboutir à des résultats différents.

Aux cas de marges d'erreur apparemment inégales en raison de l'usage de données non arrondies dans les calculs, s'ajoutent les cas des marges d'erreur inégales du fait que les bornes d'intervalles inférieures à 0 ou supérieures à 100 ont été ramenées à 0 et à 100 respectivement pour des raisons de vraisemblance – les données étant exprimées en pourcentage d'une population ou d'une sous-population ou encore en termes de moyennes de pourcentages. Par exemple, les bornes d'un intervalle de confiance de part et d'autre d'une donnée estimée à 98,4 % assortie d'une marge d'erreur de 3,2 points de pourcentage sont théoriquement de 95,2 % et 101,6 %. Toutefois, les valeurs entre 100 et 101,6 % étant invraisemblables, la borne supérieure est ramenée à 100,0 %.

Tableau II
Pourcentage des établissements du secteur de la fabrication qui ont innové au cours de la période 2002-2004

Estimation	Demi-intervalle de confiance	Borne inférieure	Borne supérieure	Arrondissement pour la présentation		
				Estimation	Intervalle de confiance	
%	Point de %	%		%	%	
Calcul à l'aide de données non arrondies :						
68,7393452088443	0,832255485615467	67,9070897232288	69,5716006944597	68,7	67,9	69,6
Calcul à l'aide de données arrondies à une décimale :						
68,7	0,8	67,9	69,5	68,7	68,7	68,7

6. À noter que le symbole est aussi et surtout utilisé pour signifier qu'une donnée est confidentielle.

7. Le demi-intervalle de confiance correspond à la marge d'erreur lorsque l'approximation normale a été utilisée lors du calcul de la variance ou à une valeur ajustée de cette marge d'erreur lorsque d'autres types d'approximation ont été utilisés.

Analyse des données

L'analyse présentée dans ce volume repose sur un exercice systématique de comparaison qui vise à faire ressortir soit les différences significatives entre les établissements classés dans les différentes filières et l'ensemble des établissements du secteur de la fabrication, soit les différences significatives entre établissements innovateurs et non innovateurs, dans le secteur de la fabrication et dans chacune des filières.

Le premier type de comparaison est surtout utilisé dans les chapitres des première et troisième parties; le second type de comparaison est principalement utilisé dans les chapitres de la seconde partie.

Premier type de comparaison : la filière comparée à l'ensemble du secteur de la fabrication

Le tableau III donne la proportion des établissements du secteur de la fabrication qui ont innové au cours de la période de référence de l'enquête, par filière industrielle. La proportion pour l'ensemble du secteur est estimée à 68,7 %, à l'intérieur d'un intervalle de confiance allant de 67,9 % à 69,6 %; cette proportion et cet intervalle de confiance constituent le point de comparaison.

Les proportions estimées par filière industrielle varient de 45,3 % pour la filière « construction non résidentielle » à 88,3 % pour la filière « matériel de communication ». Nous ne comparons pas ces proportions à celle du secteur de la fabrication, mais plutôt chacun des intervalles de confiance à l'intérieur duquel elles se situent avec l'intervalle de confiance qui comprend la proportion estimée pour le secteur.

Par exemple, la proportion de 45,3 % pour la filière « construction non résidentielle » se situe à l'intérieur d'un intervalle de confiance allant de 40,9 % à 49,7 %. La borne supérieure de cet intervalle de confiance (49,7 %) est bien en deçà de la borne inférieure de l'intervalle de confiance du point de comparaison (67,9 %). Ainsi, les deux intervalles de confiance ne se chevauchent pas, et on peut conclure que la donnée estimée pour les établissements manufacturiers de la filière « construction non résidentielle » est significativement différente de celle du secteur de la fabrication, et qu'elle lui est inférieure.

La comparaison de chacun des intervalles associés aux proportions estimées par filière avec l'intervalle associé à la proportion estimée pour le secteur de la fabrication aboutit aux résultats suivants :

- dans cinq filières (en excluant la catégorie « hors filière »), la proportion des établissements qui ont innové est significativement différente de la proportion observée dans le secteur de la fabrication, et lui est supérieure : « aliments et boissons », « cuir et chaussures », « matériel de communication », « édition » et « véhicules automobiles »;
- dans quatre filières, la proportion des établissements qui ont innové est significativement différente de la proportion observée dans le secteur de la fabrication, et lui est inférieure : « textile et vêtements », « agriculture et élevage », « construction non résidentielle » et « foresterie et première transformation du bois »;
- dans les huit autres filières, la proportion des établissements qui ont innové n'est pas significativement différente de ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication – on peut donc dire qu'elle est similaire.

Évidemment, si les données étaient estimées plus précisément, les intervalles de confiance seraient plus restreints et il y aurait davantage de données qu'on jugerait significativement différentes de celle du secteur de la fabrication⁸. Il est donc plus juste de dire que le pourcentage des établissements qui ont innové est significativement différent du pourcentage observé dans le secteur de la fabrication, dans « au moins » neuf filières.

Signalons que toutes les comparaisons d'intervalles ont été faites en utilisant les données non arrondies. Il est donc possible qu'on conclue à une différence significative quand apparemment, selon les données arrondies présentées dans les tableaux, il y a chevauchement des intervalles comparés étant donné qu'ils ont une borne en commun.

8. À la limite, évidemment, elles seraient toutes différentes.

Tableau III
Établissements du secteur de la fabrication ayant innové au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	68,7 A	67,9	69,6
Métaux primaires non ferreux	67,0 B	60,8	73,2
Aliments et boissons	73,2 A	70,1	76,3
Textile et vêtements	55,9 A	53,4	58,4
Cuir et chaussures	81,8 B	72,3	91,3
Construction résidentielle	67,7 A	65,5	69,9
Papier et carton	66,8 B	61,4	72,2
Sidérurgie et ses dérivés	70,7 A	67,2	74,2
Aéronautique	67,1 B	57,2	77,1
Matériel de communication	88,3 B	80,8	95,9
Meubles	72,4 A	69,0	75,8
Services publics provinciaux	64,4 B	54,4	74,4
Agriculture et élevage	48,3 B	39,3	57,4
Construction non résidentielle	45,3 A	40,9	49,7
Foresterie et première transformation du bois	53,0 A	49,7	56,2
Édition	78,7 A	75,6	81,7
Véhicules automobiles	75,5 A	71,1	79,8
Pêche et produits de la mer	61,8 B	51,4	72,2
Hors filières	76,3 A	74,9	77,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Second type de comparaison : les innovateurs comparés aux non-innovateurs

Le second type de comparaison met plutôt en regard les établissements innovateurs et les établissements non innovateurs. La comparaison vise à relever les différences significatives entre les deux catégories d'établissements, mais aussi à vérifier si la situation constatée à l'échelle du secteur de la fabrication se reproduit dans les filières industrielles.

Le tableau IV donne le pourcentage moyen des employés à temps complet qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire en 2004 dans les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication et des filières industrielles. Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage est de 8,6 % chez les innovateurs, à l'intérieur d'un intervalle de confiance allant de 8,4 % à 8,9 %, et de 5,9 % chez les non-innovateurs, à l'intérieur d'un intervalle de confiance allant de 5,6 % à 6,3 %. Les intervalles de confiance ne se chevauchent pas, et on peut conclure que le pourcentage estimé pour les innovateurs est significativement différent de celui pour les non-innovateurs, et qu'il est plus élevé.

La comparaison dans chacune des filières donne les résultats suivants :

- dans quatre filières au moins (étant donné la précision des données et l'exclusion des filières où les données sont assorties d'une cote E ou F), le pourcentage moyen chez les innovateurs est significativement différent du pourcentage moyen chez les non-innovateurs : « aliments et boissons », « textile et vêtements », « construction résidentielle » et « foresterie et première transformation du bois »;
- dans ces quatre filières, le pourcentage moyen chez les innovateurs est significativement supérieur au pourcentage moyen chez les non-innovateurs;
- dans ces quatre filières, la différence observée dans le secteur de la fabrication se reproduit;
- dans les autres filières (toujours à l'exclusion de celles où des estimations sont assorties d'une cote E ou F), les innovateurs et les non-innovateurs emploient des diplômés universitaires dans des pourcentages similaires ou qui ne sont pas significativement différents : « papier et carton », « sidérurgie et ses dérivés », « construction non résidentielle » et « édition »;
- la différence observée dans le secteur de la fabrication n'est contredite dans aucune filière, c'est-à-dire que dans aucune d'elles, le pourcentage moyen des employés titulaires d'un diplôme universitaire est significativement différent, mais *moins élevé* chez les innovateurs que chez les non-innovateurs.

Évidemment, si les données étaient estimées plus précisément et qu'on en incluait davantage dans la comparaison, il est vraisemblable que la différence observée dans le secteur de la fabrication se reproduirait dans un plus grand nombre de filières. Il est donc plus juste de dire que la différence observée dans le secteur de la fabrication se reproduit dans quatre filières « au moins ».

Soulignons de nouveau que la comparaison a été faite avec les données non arrondies. Il est donc possible que l'on conclue à une différence significative quand apparemment, selon les données arrondies présentées dans les tableaux, il y a chevauchement des intervalles comparés étant donné qu'ils ont une borne en commun.

Tableau IV

Pourcentage moyen des employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire en 2004 dans les établissements innovateurs et les établissements non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	8,6 A	8,4	8,9	5,9 A	5,6	6,3
Métaux primaires non ferreux	8,9 B	6,4	11,3	9,9 E	6,2	13,6
Aliments et boissons	6,6 A	5,9	7,2	4,7 B	4,0	5,5
Textile et vêtements	6,8 A	6,2	7,3	4,5 B	3,9	5,1
Cuir et chaussures	3,5 B	2,9	4,1	x F	x	x
Construction résidentielle	5,1 A	4,7	5,5	3,4 B	3,0	3,8
Papier et carton	6,4 B	5,7	7,0	7,6 B	6,7	8,5
Sidérurgie et ses dérivés	6,2 B	5,5	6,8	5,7 B	4,3	7,1
Aéronautique	8,3 B	6,3	10,2	8,5 E	4,7	12,3
Matériel de communication	26,1 B	22,9	29,3	x F	x	x
Meubles	5,3 B	4,6	6,1	7,2 E	5,1	9,4
Services publics provinciaux	17,9 B	14,6	21,2	21,2 E	14,6	27,8
Agriculture et élevage	10,1 B	8,0	12,1	5,2 E	3,0	7,3
Construction non résidentielle	6,2 B	5,2	7,1	5,4 B	4,6	6,1
Foresterie et première transformation du bois	4,8 B	4,3	5,3	3,2 B	2,7	3,7
Édition	5,6 A	5,1	6,1	4,3 B	3,4	5,2
Véhicules automobiles	8,3 B	7,2	9,4	6,1 E	3,7	8,6
Pêche et produits de la mer	2,3 E	1,0	3,6	2,6 E	1,5	3,7
Hors filières	12,0 A	11,5	12,5	7,6 A	6,9	8,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Partie I

***Caractéristiques des établissements
selon la filière industrielle***

Les quatre chapitres de cette première partie mettent en lumière de nombreuses caractéristiques des établissements du secteur de la fabrication auxquels sont comparés les établissements regroupés par filière industrielle. Le premier chapitre aborde des questions diverses et fournit des références utiles à l'analyse du phénomène de l'innovation; on y traite notamment du niveau de scolarité de la main-d'œuvre et du personnel affecté à des activités de recherche et développement. Le second chapitre s'intéresse principalement aux transactions d'achat et de vente des établissements, le troisième chapitre traite de l'usage des moyens et des stratégies de protection de la propriété intellectuelle et le quatrième, du recours au financement externe et de l'utilisation des programmes de soutien gouvernementaux.

Tous les chapitres sont divisés en sections qui correspondent généralement à une question de l'enquête. Ces sections sont toutes construites de la même manière et se divisent en trois parties : la première porte sur l'ensemble du secteur de la fabrication, la deuxième se concentre sur les 8 filières entièrement manufacturières et la troisième vise l'ensemble des établissements répartis dans les 17 filières industrielles qui comprennent des établissements manufacturiers. Cette structure en trois parties permet de rendre compte d'un exercice d'analyse qui a consisté à comparer systématiquement les données estimées pour chaque filière industrielle aux données estimées pour le secteur de la fabrication, de manière à repérer les différences significatives — le but étant de découvrir ce en quoi les établissements classés par filière se distinguent de l'ensemble du secteur de la fabrication⁹.

Ainsi, chacune des sections commence par une description de la situation dans le secteur de la fabrication, puisqu'il s'agit du point de repère. Viennent à la suite les résultats de la comparaison entre les données estimées pour chaque filière entièrement manufacturière et les données estimées pour le secteur de la fabrication. On n'y trouve pas la description exhaustive de la situation dans chacune de ces filières, mais plutôt le signalement des différences significatives découvertes lors de la comparaison. On y lit, par exemple, qu'un pourcentage est plus élevé ou moindre dans telle ou telle filière que dans le secteur de la fabrication; on doit alors comprendre que la différence entre les pourcentages, en plus ou en moins, est significative. Les comparaisons sont toujours faites avec le secteur de la fabrication, même si ce n'est pas toujours mentionné. Lorsque la comparaison n'a pas été faite parce que les données estimées pour la filière étaient confidentielles ou trop peu précises, nous le signalons.

Sous le titre « Analyse détaillée », on trouve en troisième partie de chacune des sections, l'énumération des résultats de la comparaison pour toutes les filières industrielles. Chaque paragraphe commence par un énoncé en caractère gras qui donne la donnée estimée en pourcentage pour le secteur de la fabrication. Cet énoncé est suivi de l'énumération des filières industrielles pour lesquelles la donnée estimée en pourcentage est significativement supérieure ou inférieure. Pour alléger le texte, il est simplement indiqué que le pourcentage est plus élevé ou moindre dans un certain nombre de filières, qui sont nommées ensuite. Bien entendu, les résultats ne valent que pour les établissements manufacturiers des filières industrielles. Ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble d'une filière, si celle-ci comprend des établissements dans un ou d'autres secteurs que celui de la fabrication.

Précisons que les énoncés indiquent que tel ou tel pourcentage est plus élevé ou moindre dans un certain nombre de filières « au moins ». L'usage de ce terme est justifié du fait qu'il pourrait y avoir un nombre plus élevé de filières qui se distinguent du secteur : si les résultats étaient plus précis, bien sûr, mais également si on avait comparé les estimations de toutes les filières industrielles. Or, ce n'est pas toujours le cas, puisqu'il arrive que des données estimées soient confidentielles ou trop imprécises pour se prêter à la comparaison (elles sont assorties d'une cote « E »). Cela entraîne une autre remarque : souvent, rien n'indique que la situation dans une filière particulière est significativement différente de celle du secteur de la fabrication; on peut alors en conclure que la situation n'est pas

9. Pour des précisions concernant l'exercice d'analyse et la détermination des différences significatives, le lecteur peut consulter les *Notes méthodologiques* présentées au début de ce volume.

significativement différente de celle du secteur ou que la comparaison avec le secteur n'a été faite parce que la donnée estimée pour la filière était soit confidentielle, soit trop peu précise.

Les principales données analysées sont regroupées dans des tableaux à la fin de chacun des chapitres.

Dans l'*Enquête sur l'innovation 2005*, quelques questions générales visent à fournir des références utiles à l'analyse des données sur l'innovation. L'établissement fait-il partie d'une entreprise multiétablissement et, le cas échéant, où se trouvent les autres établissements? Quel est le niveau de scolarité de la main-d'œuvre? Quelle proportion du personnel à temps complet est affectée à des activités de recherche et développement? à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle? S'y ajoute une question sur les facteurs ayant contribué au succès de l'établissement.

1.1 Établissements qui font partie d'une entreprise multiétablissement

Mise en garde

L'information relative à la présence d'autres établissements de l'entreprise au Québec et dans les différentes parties du monde doit être considérée avec prudence.

Dans l'*Enquête sur l'innovation 2005*, la question vise d'abord à savoir si les établissements font partie d'une entreprise multiétablissement, auquel cas ces derniers doivent indiquer si, oui ou non, d'autres établissements de leur entreprise se trouvent : dans la province, ailleurs au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Europe, dans la région Asie-Pacifique ou ailleurs dans le monde.

Les données estimées à partir des réponses à cette sous-question sont des pourcentages d'établissements signalant la présence d'autres établissements à l'un ou l'autre endroit. Ces pourcentages se rapportent soit à l'ensemble des établissements du secteur de la fabrication, soit aux établissements groupés par filière industrielle.

Les résultats ainsi agrégés faussent la réalité lorsque plusieurs établissements répondants relèvent de la même entreprise. Or, le cas survient d'autant plus fréquemment qu'au Québec, lors de l'*Enquête sur l'innovation 2005*, on a procédé à un recensement.

Par exemple, dans une filière comptant 10 établissements, deux usines de la même compagnie ayant une seule filiale au Mexique signalent toutes les deux la présence d'un autre établissement de l'entreprise dans ce pays : le pourcentage de ces déclarants est donc de 20 %. Si les deux usines avaient appartenu à des compagnies distinctes et qu'elles avaient toutes les deux signalé la présence d'un autre établissement au Mexique, le résultat aurait été le même, malgré la présence de deux établissements au Mexique au lieu d'un seul. En d'autres termes, dans le premier cas, une seule entreprise est présente au Mexique et n'y exploite qu'une usine; dans le second cas, deux entreprises sont présentes au Mexique et y maintiennent chacune une usine.

N'allons pas plus loin. En effet, l'information fournie par l'enquête est déjà imprécise du fait que seule la présence (ou l'absence) d'établissements à tel ou tel endroit est signalée, sans qu'on connaisse le nombre d'établissements en cause.

Retenons cependant que les résultats comparés, présentés dans les paragraphes qui suivent, doivent être considérés avec prudence. Plus un secteur ou une filière (il en serait de même d'une industrie, d'une région, etc.) compte d'établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement, plus la réalité traduite par les données relatives à ce secteur ou à cette filière risque d'être amplifiée.

Secteur de la fabrication

Au Québec, environ le tiers (33,4 %) des établissements du secteur de la fabrication font partie d'une entreprise multiétablissement (tableau 1.1.1). Ils signalent la présence d'autres établissements au Québec surtout (68,7 %), ailleurs au Canada (53,3 %), aux États-Unis (49,3 %), en Europe (29,7 %), dans la région Asie-Pacifique (19,8 %), au Mexique (15,1 %) ou ailleurs dans le monde (12,1 %) (tableau 1.1.2).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Comparés aux établissements du secteur de la fabrication, les établissements de cette filière (24,6 %) font moins souvent partie d'une entreprise multiétablissement. Le cas échéant, une moindre proportion signale la présence d'autres établissements ailleurs au Canada (32,8 %) ou aux États-Unis (38,4 %).

Cuir et chaussures. – Les résultats relatifs à cette filière sont confidentiels.

Papier et carton. – Il s'agit de la filière dont les établissements font le plus souvent partie d'une entreprise multiétablissement (63,4 %). Le cas échéant, une forte proportion signale la présence d'autres établissements au Québec (82,3 %), ailleurs au Canada (87,0 %) ainsi qu'aux États-Unis (88,4 %), ce qui donne à la filière un caractère clairement nord-américain. Il n'en demeure pas moins que la présence d'établissements au Mexique (24,5 %) ou en Europe (46,9 %) est aussi plus élevée¹⁰.

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements de cette filière disent faire partie d'une entreprise multiétablissement dans un moindre pourcentage (22,4 %) que ceux du secteur de la fabrication. Le cas échéant, une moindre proportion signale la présence d'autres établissements en Europe (17,7 %).

Aéronautique. – Comparativement à ceux du secteur de la fabrication, les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement de cette filière signalent moins souvent la présence d'autres établissements ailleurs au Canada (76,1 %).

Les données relatives à la présence d'établissements au Québec, aux États-Unis, au Mexique, en Europe,

dans la région Asie-Pacifique ou dans les autres pays sont confidentielles ou manquent de précision.

Matériel de communication. – Les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement de cette filière signalent moins souvent la présence d'autres établissements au Québec (28,6 %). En revanche, le pourcentage des établissements qui signalent la présence d'autres établissements aux États-Unis est plus élevé (71,7 %) et le pourcentage de ceux qui en signalent ailleurs dans le monde, remarquablement élevé : au Mexique (29,6 %), en Europe (47,7 %), dans la région Asie-Pacifique (40,5 %) et dans les autres régions du monde (39,4 %)¹¹.

Meubles. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, une moindre proportion d'établissements de cette filière fait partie d'une entreprise multiétablissement (10,7 %). Le cas échéant, une plus faible proportion d'établissements signale la présence d'autres établissements ailleurs au Canada (33,5 %). Notons que les données relatives à la présence d'établissements au Mexique, en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays sont toutes confidentielles.

Véhicules automobiles. – Comparativement au secteur de la fabrication, les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement de cette filière signalent moins souvent la présence d'autres établissements ailleurs au Canada (32,1 %), mais plus souvent la présence d'autres établissements aux États-Unis (65,6 %) ou au Mexique (25,6 %).

La proportion d'établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement qui signale la présence d'établissements ailleurs dans le monde (dans les autres pays ou régions que le Mexique, l'Europe et la région Asie-Pacifique) est confidentielle.

Analyse détaillée

Environ le tiers (33,4 %) des établissements du secteur de la fabrication font partie d'une entreprise multiétablissement. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (49,0 %), aliments et boissons (47,2 %), papier et carton (63,4 %) et foresterie et première transformation du bois (52,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (24,6 %), construction résidentielle (27,9 %), sidérurgie et ses dérivés (22,4 %), meubles (10,7 %) et édition (23,1 %).

10. Cette filière est sans contredit bien implantée en Amérique du Nord. Cependant, il s'agit de la filière où l'on trouve la plus forte proportion d'établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement, et il est fort probable que les résultats concernant la présence d'établissements à un endroit ou l'autre, particulièrement ailleurs au Canada et aux États-Unis, dépassent la réalité.

11. Le cas de cette filière est à souligner : les résultats, assez remarquables, sont probablement peu amplifiés, étant donné que les établissements font partie d'une entreprise multiétablissement dans une plus faible proportion.

Plus des deux tiers (68,7 %) des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement signalent la présence d'autres établissements au Québec. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (79,0 %), construction résidentielle (78,6 %), papier et carton (82,3 %), agriculture et élevage (100,0 %), construction non résidentielle (84,8 %) et foresterie et première transformation du bois (90,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (28,6 %) et services publics provinciaux (25,1 %).

Plus de la moitié (53,3 %) des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement signalent la présence d'autres établissements ailleurs au Canada. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (70,7 %), papier et carton (87,0 %), aéronautique (76,1 %), foresterie et première transformation du bois (62,7 %) et édition (64,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (32,8 %), construction résidentielle (36,8 %), meubles (33,5 %), construction non résidentielle (30,1 %) et véhicules automobiles (32,1 %).

Près de la moitié (49,3 %) des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement signalent la présence d'autres établissements aux États-Unis. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins trois filières : papier et carton (88,4 %), matériel de communication (71,7 %) et véhicules automobiles (65,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (38,4 %), textile et vêtements (38,4 %), construction résidentielle (37,7 %) et construction non résidentielle (15,3 %).

15,1 % des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement signalent la

présence d'autres établissements au Mexique. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins quatre filières : papier et carton (24,5 %), matériel de communication (29,6 %), édition (26,2 %) et véhicules automobiles (25,6 %).

Près de 3 entreprises sur 10 faisant partie d'une entreprise multiétablissement (29,7 %) signalent la présence d'autres établissements en Europe. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (46,9 %) et matériel de communication (47,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (22,4 %), construction résidentielle (16,3 %), sidérurgie et ses dérivés (17,7 %), construction non résidentielle (12,4 %) et édition (9,9 %).

Près de un établissement sur cinq faisant partie d'une entreprise multiétablissement (19,8 %) signale la présence d'autres établissements dans la région Asie-Pacifique. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins deux filières : métaux primaires non ferreux (34,3 %) et matériel de communication (40,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (13,9 %), construction non résidentielle (9,6 %) et foresterie et première transformation du bois (13,7 %).

12,1 % des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement signalent la présence d'autres établissements ailleurs dans le monde. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins deux filières : métaux primaires non ferreux (34,6 %) et matériel de communication (39,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (6,8 %) et foresterie et première transformation du bois (5,3 %).

1.2 Niveau de scolarité de la main-d'œuvre en 2004

Secteur de la fabrication

En moyenne, dans les établissements du secteur de la fabrication en 2004, 7,8 % des employés à temps complet étaient titulaires d'un diplôme universitaire et 16,6 %, d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales. C'est dire qu'environ le quart (24,4 %) des employés à temps complet étaient titulaires soit d'un diplôme universitaire, soit d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (tableau 1.2.1).

Un peu moins de un établissement sur cinq (18,6 %) n'a pas d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire, tandis que 8,0 % n'ont pas

d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans les établissements de cette filière, en comparaison avec ceux du secteur de la fabrication, les employés à temps complet sont moins souvent titulaires d'un diplôme universitaire (5,8 %) ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (13,7 %). Un pourcentage plus élevé d'établissements n'a pas d'employés à temps complet

titulaires d'un diplôme universitaire (29,3 %) ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (17,9 %).

Cuir et chaussures. – Dans les établissements de cette filière, comparativement à ceux du secteur de la fabrication, les employés à temps complet sont moins souvent titulaires d'un diplôme universitaire (3,7 %) ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (9,4 %). En fait, la majorité des établissements (54,8 %) indiquent que la part de leurs employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %.

La part des établissements qui n'ont pas d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire est confidentielle, tout comme celle des établissements qui n'emploient à temps complet aucun titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

Papier et carton. – Dans les établissements de cette filière, comparés à ceux du secteur de la fabrication, les employés à temps complet sont moins souvent titulaires d'un diplôme universitaire (6,8 %). La proportion des établissements qui indiquent ne pas avoir d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire est confidentielle.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans les établissements de cette filière, comparés à ceux du secteur de la fabrication, les employés à temps complet sont moins souvent titulaires d'un diplôme universitaire (6,0 %). Par ailleurs, il arrive moins souvent que des établissements indiquent ne pas avoir d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (4,7 %).

Le pourcentage des établissements de la filière qui déclarent ne pas avoir d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire est confidentiel.

Aéronautique. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage des employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire (8,4 %) et celui des titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (13,8 %) sont similaires à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication. Par ailleurs, le pourcentage des établissements de cette filière qui n'ont pas d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire est confidentiel. Il en est de même du pourcentage de ceux qui n'ont pas d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

Matériel de communication. – Dans les établissements de cette filière, les pourcentages d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire (25,2 %) ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (26,3 %) sont des plus élevés. En fait, la majorité des employés à temps complet des établissements de la filière (51,4 %) sont titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial.

Le pourcentage des établissements qui n'ont pas d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire est confidentiel. Il en est de même du pourcentage de ceux qui indiquent ne pas avoir d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

Meubles. – Dans les établissements de cette filière, comparés à ceux du secteur de la fabrication les employés à temps complet sont moins souvent titulaires d'un diplôme universitaire (5,9 %) ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (13,5 %).

Véhicules automobiles. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage des employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire (7,8 %) et celui des titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (14,8 %) sont similaires à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication. Par ailleurs, un pourcentage moindre d'établissements (13,2 %) que dans le secteur de la fabrication indique ne pas avoir d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire.

Analyse détaillée

En moyenne, dans les établissements du secteur de la fabrication, 7,8 % des employés à temps complet étaient titulaires d'un diplôme universitaire en 2004. Le pourcentage est supérieur dans les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (25,2 %) et services publics provinciaux (19,1 %). Il est moindre dans les établissements d'une majorité de filières : aliments et boissons (6,1 %), textile et vêtements (5,8 %), cuir et chaussures (3,7 %), construction résidentielle (4,6 %), papier et carton (6,8 %), sidérurgie et ses dérivés (6,0 %), meubles (5,9 %), construction non résidentielle (5,7 %), foresterie et première transformation du bois (4,0 %) et édition (5,3 %).

En moyenne, dans les établissements du secteur de la fabrication, 16,6 % des employés à temps complet étaient titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004. Le pourcentage est supérieur dans les établissements d'au moins quatre filières : matériel de communication (26,3 %), services publics provinciaux (29,9 %), agriculture et élevage (21,4 %) et édition (24,1 %). Il est moindre dans les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (14,7 %), textile et vêtements (13,7 %), cuir et chaussures (9,4 %), construction résidentielle (12,6 %), meubles (13,5 %), construction non résidentielle (11,6 %) et foresterie et première transformation du bois (9,8 %).

En moyenne, dans les établissements du secteur de la fabrication, près du quart (24,4 %) des employés à temps complet étaient titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements

d'au moins trois filières : matériel de communication (51,4 %), services publics provinciaux (48,9 %) et édition (29,4 %). Il est moindre dans les établissements d'au moins huit filières : aliments et boissons (20,7 %), textile et vêtements (19,5 %), cuir et chaussures (13,1 %), construction résidentielle (17,2 %), papier et carton (21,3 %), meubles (19,3 %), construction non résidentielle (17,3 %) et foresterie et première transformation du bois (13,8 %).

18,6 % des établissements du secteur de la fabrication indiquent ne pas avoir d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (29,3 %), construction résidentielle (26,4 %), construction non résidentielle (29,6 %), foresterie et première transformation du bois (28,1 %) et édition (22,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (12,6 %), aliments et boissons (14,1 %), services publics provinciaux (11,6 %) et véhicules automobiles (13,2 %).

8,0 % des établissements du secteur de la fabrication indiquent ne pas avoir d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (17,9 %), construction résidentielle (10,2 %) et construction non résidentielle (13,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (4,6 %) et sidérurgie et ses dérivés (4,7 %).

Environ le tiers (34,3 %) des établissements du secteur de la fabrication indiquent que la part de leurs employés à temps complet qui étaient titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires (47,4 %), cuir et chaussures (54,8 %), construction résidentielle (42,7 %), construction non résidentielle (40,0 %), foresterie et première transformation du bois (52,1 %) et pêche et produits de la mer (48,1 %).

1.3 Personnel affecté à des activités de recherche et développement en 2004

Secteur de la fabrication

En moyenne, dans les établissements du secteur de la fabrication en 2004, 8,7 % des employés à temps complet étaient affectés à des activités de recherche et développement (tableau 1.3.1). Plus du quart des établissements (27,3 %) indiquent qu'ils n'avaient pas d'employés à temps complet affectés à ce type d'activités (tableau 1.3.2).

En fait, un peu plus de 4 établissements sur 10 (41,0 %) indiquent que la part de leur personnel à temps complet affectée à des activités de recherche et développement se situait dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Un peu plus de un établissement sur cinq (21,5 %) indique qu'elle se situait dans un intervalle allant de 10 % à 24 %.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement est similaire (8,8 %) à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication. Par ailleurs, un pourcentage plus élevé (30,5 %) d'établissements indique ne pas avoir

d'employés à temps complet affectés à des activités de recherche et développement.

Cuir et chaussures. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement est similaire (9,9 %) à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication. La part des établissements qui indiquent ne pas avoir d'employés à temps complet affectés à ce type d'activités est confidentielle.

Papier et carton. – Dans les établissements de cette filière, comparés à ceux du secteur de la fabrication, le pourcentage des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement est moindre (6,2 %). Toutefois, un pourcentage moins élevé (20,7 %) d'établissements indique ne pas avoir d'employés à temps complet affectés à des activités de recherche et développement.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans les établissements de cette filière, comparativement à ceux du secteur de la fabrication, le pourcentage des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement est plus élevé (10,7 %).

Matériel de communication. – C'est dans les établissements de cette filière qu'on trouve le pourcentage le plus élevé (23,6 %) d'employés à temps complet affectés à des activités de recherche et développement. Il s'agit aussi de la filière où le pourcentage d'établissements qui indiquent ne pas

avoir d'employés à temps complet affectés à des activités de recherche et développement est le plus faible (6,1 %). Pas moins du tiers (33,0 %) des établissements de la filière indiquent que 25 % et plus de leurs employés à temps complet étaient affectés à des activités de recherche et développement en 2004 (soit environ trois fois la proportion observée dans le secteur de la fabrication).

Meubles. – Dans les établissements de cette filière, comparés à ceux du secteur de la fabrication, le pourcentage des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement est moindre (5,7 %).

Véhicules automobiles. – Dans les établissements de cette filière, comparés à ceux du secteur de la fabrication, le pourcentage des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement est plus élevé (11,0 %).

Analyse détaillée

En moyenne, dans les établissements du secteur de la fabrication, 8,7 % des employés à temps complet étaient affectés à des activités de recherche et développement en 2004. Le pourcentage est supérieur dans les établissements d'au moins quatre filières : sidérurgie et ses dérivés (10,7 %), matériel de communication (23,6 %), édition (10,7 %) et véhicules automobiles (11,0 %). Il est moindre dans les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (6,1 %), construction résidentielle (5,8 %), papier et carton (6,2 %), meubles (5,7 %), agriculture et élevage (5,7 %), construction non résidentielle (6,3 %) et foresterie et première transformation du bois (4,7 %).

Un peu plus du quart des établissements du secteur de la fabrication (27,3 %) indiquent ne pas avoir d'employés à temps complet affectés à des activités de recherche et développement en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et

vêtements (30,5 %), construction résidentielle (34,9 %), services publics provinciaux (39,6 %), agriculture et élevage (39,1 %), construction non résidentielle (42,8 %), foresterie et première transformation du bois (43,0 %) et pêche et produits de la mer (49,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (15,4 %), aliments et boissons (21,8 %), papier et carton (20,7 %), matériel de communication (6,1 %) et véhicules automobiles (19,0 %).

Quatre établissements du secteur de la fabrication sur 10 (41,0 %) indiquent que la part de leurs employés à temps plein affectée à des activités de recherche et développement en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (51,5 %), aliments et boissons (56,1 %) et papier et carton (59,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : matériel de communication (33,2 %), construction non résidentielle (31,7 %) et édition (32,2 %).

Environ un établissement du secteur de la fabrication sur cinq (21,5 %) indique que la part de ses employés à temps plein affectée à des activités de recherche et développement en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (27,7 %) et édition (28,7 %). Il est plus faible parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (15,5 %), papier et carton (14,3 %), meubles (17,0 %) et foresterie et première transformation du bois (14,6 %).

Tandis que un établissement du secteur de la fabrication sur 10 (10,2 %) déclare que 25 % et plus de ses employés à temps complet en 2004 étaient affectés à des activités de recherche et développement, le tiers (33,0 %) des établissements de la filière matériel de communication en déclarent autant.

1.4 Personnel affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004

Secteur de la fabrication

En moyenne, en 2004, dans les établissements du secteur de la fabrication, 9,9 % des employés à temps complet étaient affectés à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle (tableau 1.4.1). Un établissement sur 10 (10,6 %) déclare qu'il n'avait pas d'employés à temps complet affectés à ce type d'activités (tableau 1.4.2).

En fait, la moitié (50,0 %) des établissements déclarent que la part de leurs employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %; environ 3 sur 10 (29,4 %) dans un intervalle allant de 10 % à 24 % et un sur 10 (10,0 %), qu'elle est égale ou supérieure à 25 %.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans les établissements de cette filière, comparativement au secteur de la fabrication, le pourcentage des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle est plus élevé (11,3 %). Cependant, un pourcentage supérieur d'établissements (14,9 %) déclare ne pas avoir d'employés à temps complet affectés à de telles activités.

Par ailleurs, en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage plus élevé d'établissements de la filière (10,8 %) déclare que la part de ses employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %.

Cuir et chaussures. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle est similaire (8,8 %) à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication. Toutefois, comparativement à ce qu'on observe dans le secteur, un pourcentage supérieur d'établissements (68,7 %) indique que la part de ses employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %.

La part des établissements de cette filière n'ayant aucun employé à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle est confidentielle.

Papier et carton. – Dans les établissements de cette filière, en comparaison avec ceux du secteur de la fabrication, on trouve un pourcentage moindre (7,1 %) d'employés à temps complet affectés à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle. D'ailleurs, un pourcentage supérieur d'établissements (62,2 %) déclare que la part de ses employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %.

Le pourcentage des établissements qui déclarent n'avoir aucun employé à temps complet affecté à de telles activités est confidentiel.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans les établissements de cette filière comparés au secteur de la fabrication, le pourcentage des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle est moindre (8,7 %). D'ailleurs, un pourcentage supérieur d'établissements (54,9 %) déclare que la part de ses employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de

service à la clientèle se situe dans un intervalle allant de 1 % et 9 %.

Aéronautique. – Dans les établissements de cette filière, comparativement au secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle est moindre (4,9 %).

La filière est celle où les établissements qui déclarent que la part de ses employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 % sont proportionnellement les plus nombreux (84,4 %). Elle est aussi celle où les établissements qui déclarent que cette part se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 % sont dans le plus faible pourcentage (5,6 %).

La part des établissements de la filière n'ayant aucun employé à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle est confidentielle.

Matériel de communication. – Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements de cette filière (37,8 %) déclare que la part de ses employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %.

Le pourcentage des établissements qui déclarent n'avoir aucun employé à temps complet affecté à de telles activités est confidentiel.

Meubles. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle est similaire (8,9 %) à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication. Toutefois, comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements (59,1 %) indique que la part de ses employés à temps complet affectée à ces activités se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %, tandis qu'un pourcentage inférieur (22,4 %) indique que cette part se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %.

Véhicules automobiles. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle est similaire (10,9 %) à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Toutefois, en comparaison, un pourcentage supérieur d'établissements de cette filière (58,0 %) indique que la part de ses employés à temps complet affectée à ces activités se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %.

Le pourcentage des établissements qui déclarent ne pas avoir d'employés à temps complet affectés à ce type d'activités est confidentiel.

Analyse détaillée

En moyenne, dans les établissements du secteur de la fabrication, 9,9 % des employés à temps complet étaient affectés à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (11,3 %), services publics provinciaux (15,1 %), agriculture et élevage (15,3 %) et édition (14,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (7,3 %), papier et carton (7,1 %), sidérurgie et ses dérivés (8,7 %), aéronautique (4,9 %), construction non résidentielle (7,2 %) et foresterie et première transformation du bois (3,4 %).

Un établissement sur 10 (10,6 %) déclare ne pas avoir d'employés à temps complet affectés à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (14,9 %), construction résidentielle (14,0 %) et foresterie et première transformation du bois (23,9 %).

La moitié (50,0 %) des établissements déclarent que la part de leurs employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'une majorité de filières : métaux primaires non ferreux (62,3 %), aliments et boissons (58,7 %), cuir et chaussures (68,7 %), papier et carton (62,2 %), sidérurgie et ses

dérivés (54,9 %), aéronautique (84,4 %), meubles (59,1 %), foresterie et première transformation du bois (64,9 %), véhicules automobiles (58,0 %) et pêche et produits de la mer (78,5 %). Le pourcentage est moindre parmi les établissements de quatre filières : textile et vêtements (44,2 %), services publics provinciaux (36,7 %), agriculture et élevage (38,9 %) et édition (26,6 %).

Un peu moins de 3 établissements sur 10 (29,4 %) déclarent que la part de leurs employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements de trois filières : matériel de communication (37,8 %), construction non résidentielle (35,4 %) et édition (55,1 %). Il est moindre parmi les établissements de cinq filières : aliments et boissons (22,3 %), textile et vêtements (25,9 %), aéronautique (5,6 %), meubles (22,4 %) et pêche et produits de la mer (7,3 %).

7,8 % des établissements déclarent que la part de leurs employés à temps complet affectée à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur dans trois filières : textile et vêtements (10,8 %), services publics provinciaux (22,7 %) et édition (14,4 %).

En fait, 10,0 % des établissements indiquent que 25 % et plus de leurs employés à temps complet en 2004 étaient affectés à des activités de marketing, vente ou service à la clientèle.

1.5 Facteurs de succès de l'établissement au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Pas moins de 84,5 % des établissements du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance accordée à la satisfaction des clients existants comme facteur de leur succès au cours de la période 2002-2004 (tableau 1.5.1). Un pourcentage nettement moindre d'établissements juge élevée l'importance du développement de produits personnalisés pour les clients (44,5 %), du développement de créneaux ou de marchés spécialisés (33,6 %), de la recherche de nouveaux marchés (31,8 %), de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (29,7 %), du développement de marchés d'exportation (21,1 %), du développement du marché national (19,6 %), de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications (15,1 %) ou de la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles (8,6 %).

Importance faible

Toujours au regard de leur succès au cours de la période 2002-2004, au moins 3 établissements sur 10 jugent faible l'importance de la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles (33,8 %), de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications (30,6 %) et du développement de marchés d'exportation (30,2 %).

Facteurs sans incidence

Plus du tiers (35,2 %) des établissements indiquent que la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles n'est pas un facteur de succès, en ce qui les concerne, au cours de la période 2002-2004. Près du quart des établissements (23,2 %) portent un jugement similaire à l'égard du développement de marchés d'exportation et près du

cinquième des établissements relativement : à la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (20,7 %), à l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications (19,2 %) ou du développement du marché national (18,3 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur de la fabrication à juger élevée l'importance de la recherche de nouveaux marchés (38,7 %), du développement de créneaux ou de marchés spécialisés (43,1 %), du développement de marchés d'exportation (28,1 %), du développement du marché national (22,5 %) et du développement de produits personnalisés pour les clients (48,1 %), comme facteurs de leur succès au cours de la période 2002-2004. Par contre, ils sont proportionnellement moins nombreux à accorder une importance élevée à la satisfaction des clients existants (tout de même 79,9 %) et à la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (17,2 %).

Cependant, plus de 4 établissements sur 10 (42,3 %) indiquent que la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles n'est pas un facteur de succès, en ce qui les concerne, au cours de la période 2002-2004. À peine moins (38,4 %) portent un tel jugement à l'égard de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales.

Cuir et chaussures. – Cette filière est celle où le pourcentage des établissements qui jugent élevée l'importance du développement de créneaux ou de marchés spécialisés, comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004, est le plus élevé (64,0 %). Les pourcentages d'établissements qui jugent élevée l'importance du développement des marchés d'exportation (32,5 %), du développement du marché national (36,4 %) ou du développement de produits personnalisés pour les clients (58,6 %) sont parmi les plus élevés.

Par ailleurs, pas moins de la moitié des établissements (50,7 %) considèrent que la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles n'importe pas au regard de leur succès. Une forte proportion en dit autant de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications (46,3 %) et de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (41,0 %).

Papier et carton. – Les établissements de cette filière se démarquent peu de l'ensemble des établissements du secteur de la fabrication, si ce n'est qu'un pourcentage moindre (15,3 %) juge élevée l'importance du développement de marchés d'exportation comme facteur ayant contribué à leur

succès au cours de la période 2002-2004. Par ailleurs, de plus faibles pourcentages d'établissements que dans le secteur de la fabrication indiquent que le développement de créneaux ou de marchés spécialisés (6,5 %), le développement du marché national (13,0 %) ou la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (16,1 %) sont des facteurs qui n'importent pas au regard de leur succès.

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements de cette filière sont proportionnellement moins nombreux que ceux du secteur de la fabrication à juger élevée l'importance du développement de marchés d'exportation (15,9%), du développement du marché national (11,2 %) ou de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (19,0 %) comme facteurs de leur succès au cours de la période 2002-2004.

Notons que plus du tiers des établissements (34,2 %) indiquent que le développement de marchés d'exportation n'importe pas comme facteur de leur succès. Pas moins de 44,6 % en disent autant de la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles.

Aéronautique. – Cette filière est celle où le pourcentage des établissements qui jugent élevée l'importance de la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles comme facteur de leur succès au cours de la période 2002-2004 est le plus élevé (30,1 %). Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements (41,7 %) juge aussi élevée l'importance de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales. Par ailleurs, il s'agit de la filière où la proportion des établissements qui jugent élevée l'importance du développement de créneaux ou de marchés spécialisés comme facteur de succès est des moins élevées (17,8 %).

Moins de un établissement de cette filière sur 10 (8,9 %), soit l'un des pourcentages les plus faibles, indique que la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales n'importe pas comme facteur de succès. Cependant, près de un établissement sur deux (49,8 %) juge faible l'importance de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications.

Matériel de communication. – Cette filière est celle où les pourcentages d'établissements qui jugent élevée l'importance de la recherche de nouveaux marchés (46,1 %) et de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications (29,8 %), comme facteurs de leur succès au cours de la période 2002-2004, sont des plus élevés. Comparés aux établissements du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à juger élevée l'importance du développement de créneaux ou de marchés spécialisés (45,6 %) et du développement de marchés d'exportation (30,6 %). Par contre, ils sont

proportionnellement moins nombreux à juger élevée l'importance de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (19,5%); cela étant, un plus faible pourcentage d'établissements considèrent que ce facteur n'importe pas au regard de leur succès (11,8 %).

Par ailleurs, moins de un établissement de cette filière sur 10 (7,3 %), soit un pourcentage des plus faibles, indique que le développement de marchés d'exportation n'importe pas comme facteur de son succès. Très peu portent le même jugement à propos du développement du marché national (8,7 %) ou de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications (8,2 %).

Meubles. – La proportion des établissements de cette filière qui jugent très important le développement de produits personnalisés pour les clients comme facteur de leur succès est des plus élevées (54,5 %). Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements juge également élevée l'importance de la recherche de nouveaux marchés (36,8 %).

Notons qu'une proportion des moins élevées (6,3 %) indique que le développement de produits personnalisés pour les clients n'importe pas comme facteur de succès. Un pourcentage plus faible porte également ce jugement à l'égard du développement de créneaux ou de marchés spécialisés.

À l'inverse, les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur de la fabrication à considérer que la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles (46,3 %) ou la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (27,6 %) n'importent pas comme facteurs de succès.

Véhicules automobiles. – Les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur de la fabrication à juger élevée l'importance du développement de créneaux ou de marchés spécialisés (39,7 %) et du développement du marché national (25,1 %) comme facteurs de succès. Cependant, ils sont proportionnellement moins nombreux (24,6 %) à juger élevée l'importance de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales.

Notons qu'en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage plus élevé d'établissements de cette filière (28,8 %) indique que l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications n'importe pas au regard de son succès au cours de la période 2002-2004.

Analyse détaillée

Facteurs liés au marché ou aux produits

Un peu plus de 3 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (31,8 %) jugent élevée l'importance de la recherche de nouveaux marchés comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (38,7 %), matériel de communication (46,1 %), meubles (36,8 %), édition (38,5%) et pêche et produits de la mer (47,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (26,3 %), construction non résidentielle (20,5 %) et foresterie et première transformation du bois (25,9 %).

Moins de un établissement sur 10 (7,7 %) juge que la recherche de nouveaux marchés n'est pas un facteur qui importe au regard de son succès. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (10,3 %).

Pas moins de 84,5 % des établissements du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de la satisfaction des clients existants comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (88,8 %) et édition (90,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (79,9 %) et foresterie et première transformation du bois (79,0 %).

1,6 % des établissements jugent que la satisfaction des clients existants n'est pas un facteur qui importe au regard de leur succès. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (3,9 %) et services publics provinciaux (7,1 %).

Environ le tiers (33,6 %) des établissements du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du développement de créneaux comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (43,1 %), cuir et chaussures (64,0 %), matériel de communication (45,6 %) et véhicules automobiles (39,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (28,3 %), aéronautique (17,8 %), construction non résidentielle (15,7 %) et foresterie et première transformation du bois (21,7 %).

Un peu plus de un établissement sur 10 (12,9 %) juge que le développement de créneaux ou de marchés spécialisés n'est pas un facteur qui importe au regard de son succès. Le pourcentage est supérieur parmi

les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (16,4 %) et construction non résidentielle (21,8 %).

Un peu plus du cinquième (21,1 %) des établissements du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du développement de marchés d'exportation comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (25,2 %), textile et vêtements (28,1 %), cuir et chaussures (32,5 %), matériel de communication (30,6 %) et pêche et produits de la mer (47,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : construction résidentielle (17,8 %), papier et carton (15,3 %), sidérurgie et ses dérivés (15,9 %), construction non résidentielle (14,9 %), foresterie et première transformation du bois (9,3 %) et édition (12,2 %).

23,2 % des établissements jugent que le développement de marchés d'exportation n'est pas un facteur qui importe au regard de leur succès. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (27,3 %), sidérurgie et ses dérivés (34,2 %), agriculture et élevage (60,3 %) construction non résidentielle (47,6 %) et édition (33,9 %).

19,6 % des établissements du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du développement du marché national comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (27,0 %), textile et vêtements (22,5 %), cuir et chaussures (36,4 %), véhicules automobiles (25,1 %) et pêche et produits de la mer (36,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (12,2 %), sidérurgie et ses dérivés (11,2 %), construction non résidentielle (10,5 %) et foresterie et première transformation du bois (15,6 %).

Un peu moins du cinquième (18,3 %) des établissements jugent que le développement du marché national n'est pas un facteur qui importe au regard de leur succès. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (25,7 %), sidérurgie et ses dérivés (23,6 %), agriculture et élevage (54,5 %), construction non résidentielle (33,2 %) et édition (22,7 %).

44,5 % des établissements du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du développement de produits personnalisés pour les clients comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (48,1 %), cuir et chaussures (58,6 %), meubles (54,5 %) et véhicules automobiles (52,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre

filières : aliments et boissons (39,7 %), services publics provinciaux (34,2 %), construction non résidentielle (25,7 %) et foresterie et première transformation du bois (31,9 %).

Un peu plus de un établissement sur 10 (11,0 %) juge que le développement de produits personnalisés pour les clients n'est pas un facteur qui importe au regard de son succès. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (13,5 %), sidérurgie et ses dérivés (17,6 %) et construction non résidentielle (16,9 %).

Autres facteurs

Moins de un établissement du secteur de la fabrication sur 10 (8,6 %) juge élevée l'importance de la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles comme facteur ayant contribué à son succès au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (13,7 %), aéronautique (30,1 %) et services publics provinciaux (16,1 %). Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : papier et carton (4,5 %), construction non résidentielle (4,5 %), foresterie et première transformation du bois (4,2 %) et édition (5,4 %).

Plus du tiers des établissements (35,2 %) jugent que la participation à l'élaboration de nouvelles normes industrielles n'est pas un facteur qui importe au regard de leur succès. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (42,3 %), cuir et chaussures (50,7 %), sidérurgie et ses dérivés (44,6 %) et meubles (46,3 %).

Environ 3 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (29,7 %) jugent élevée l'importance de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (38,5 %), aliments et boissons (47,3 %), aéronautique (41,7 %), agriculture et élevage (45,4 %) et pêche et produits de la mer (51,5 %). Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (17,2 %), sidérurgie et ses dérivés (19,0 %), matériel de communication (19,5 %), édition (20,7 %) et véhicules automobiles (24,6 %).

Un cinquième des établissements (20,7 %) jugent que la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales n'est pas un facteur au regard de leur succès. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (38,4 %), cuir et chaussures (41,0 %) et meubles (27,6 %).

15,1 % des établissements du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (29,8 %) et édition (29,8 %). Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (12,1 %), construction non résidentielle

(9,6 %) et foresterie et première transformation du bois (12,0 %).

Près du cinquième des établissements (19,2 %) jugent que l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications n'est pas un facteur au regard de leur succès. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (23,3 %), cuir et chaussures (35,9 %) et véhicules automobiles (28,8 %).

Tableau 1.1.1
Établissements du secteur de la fabrication qui font partie d'une entreprise multiétablissement, par filière industrielle, Québec, 2005

	Établissements qui font partie d'une entreprise multiétablissement		
	Estimation	Intervalle de confiance	
		%	%
Fabrication	33,4 A	32,6	34,2
Métaux primaires non ferreux	49,0 B	42,7	55,4
Aliments et boissons	47,2 A	43,6	50,8
Textile et vêtements	24,6 A	22,5	26,8
Cuir et chaussures	x	x	x
Construction résidentielle	27,9 A	25,7	30,0
Papier et carton	63,4 B	58,5	68,3
Sidérurgie et ses dérivés	22,4 A	18,9	26,0
Aéronautique	42,4 B	33,1	51,7
Matériel de communication	39,1 B	34,0	44,2
Meubles	10,7 A	7,7	13,7
Services publics provinciaux	39,1 B	29,3	49,0
Agriculture et élevage	24,7 B	15,7	33,7
Construction non résidentielle	31,3 A	27,2	35,4
Foresterie et première transformation du bois	52,8 A	49,5	56,1
Édition	23,1 A	19,4	26,9
Véhicules automobiles	36,9 A	32,0	41,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x
Hors filières	34,9 A	33,3	36,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.1.2

Établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement qui déclarent la présence d'autres établissements à différents endroits dans le monde, selon ces endroits, par filière industrielle, 2005

	Québec			Ailleurs au Canada		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	68,7 A	67,1	70,3	53,3 A	51,7	54,9
Métaux primaires non ferreux	65,2 B	55,3	75,1	56,0 B	45,9	66,0
Aliments et boissons	79,0 A	74,9	83,1	70,7 A	66,2	75,2
Textile et vêtements	70,4 B	65,3	75,6	32,8 B	27,7	38,0
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	78,6 A	74,5	82,7	36,8 A	32,2	41,4
Papier et carton	82,3 B	76,3	88,3	87,0 B	81,1	92,8
Sidérurgie et ses dérivés	73,2 B	63,3	83,2	55,8 B	46,5	65,2
Aéronautique	66,9 E	42,7	91,1	76,1 B	63,3	88,9
Matériel de communication	28,6 B	16,2	41,1	42,4 B	31,6	53,2
Meubles	75,0 B	60,9	89,1	33,5 B	18,4	48,7
Services publics provinciaux	25,1 B	10,2	39,9	35,8 E	17,9	53,6
Agriculture et élevage	100,0 A	-	-	49,3 E	29,5	69,0
Construction non résidentielle	84,8 B	77,5	92,1	30,1 B	22,5	37,8
Foresterie et première transformation du bois	90,7 A	87,2	94,2	62,7 A	58,4	67,1
Édition	78,1 B	67,5	88,6	64,7 B	56,0	73,4
Véhicules automobiles	60,3 B	52,1	68,5	32,1 B	24,2	40,0
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x
Hors filières	54,9 A	52,1	57,8	53,6 A	50,7	56,4
	États-Unis			Mexique		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	49,3 A	47,6	51,0	15,1 A	13,8	16,4
Métaux primaires non ferreux	46,7 B	36,6	56,9	17,1 B	7,2	26,9
Aliments et boissons	38,4 B	33,4	43,4	11,6 A	8,1	15,2
Textile et vêtements	38,4 B	33,1	43,6	14,9 A	10,1	19,8
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	37,7 A	33,0	42,4	11,1 A	7,2	14,9
Papier et carton	88,4 A	84,2	92,5	24,5 B	17,9	31,2
Sidérurgie et ses dérivés	44,4 B	34,9	53,8	14,0 B	4,8	23,2
Aéronautique	59,8 E	35,1	84,5	x	x	x
Matériel de communication	71,7 B	64,3	79,1	29,6 B	24,0	35,2
Meubles	49,1 B	35,6	62,6	x	x	x
Services publics provinciaux	60,8 E	43,3	78,4	39,5 E	15,9	63,0
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	15,3 B	7,9	22,7	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	55,0 A	50,4	59,5	x	x	x
Édition	52,3 B	43,1	61,5	26,2 B	16,8	35,6
Véhicules automobiles	65,6 B	57,7	73,4	25,6 B	17,0	34,2
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x
Hors filières	53,0 A	50,0	56,0	17,8 A	15,5	20,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.1.2 (suite)

Établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement qui déclarent la présence d'autres établissements à différents endroits dans le monde, selon ces endroits, par filière industrielle, 2005

	Europe			Région Asie-Pacifique			Autres pays		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	29,7 A	28,1	31,3	19,8 A	18,3	21,3	12,1 A	10,9	13,2
Métaux primaires non ferreux	37,4 B	27,2	47,6	34,3 B	24,2	44,5	34,6 B	24,5	44,8
Aliments et boissons	22,4 A	18,3	26,6	15,1 A	11,1	19,2	16,8 A	12,6	20,9
Textile et vêtements	28,4 B	23,4	33,4	16,0 A	11,2	20,8	12,3 A	7,6	17,0
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	16,3 A	12,3	20,4	13,9 A	9,9	17,9	8,7 A	5,4	11,9
Papier et carton	46,9 B	38,5	55,3	16,3 B	10,3	22,2	6,8 A	3,2	10,3
Sidérurgie et ses dérivés	17,7 B	8,2	27,2	20,4 B	10,8	30,1	14,2 B	4,8	23,6
Aéronautique	44,1 E	19,6	68,5	25,3 E	1,0	49,6	x	x	x
Matériel de communication	47,7 B	40,8	54,5	40,5 B	33,7	47,2	39,4 B	28,8	50,0
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	62,2 E	44,7	79,7	44,4 E	22,8	66,0	17,3 B	3,9	30,6
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	12,4 B	5,8	19,0	9,6 A	3,9	15,3	9,5 A	4,1	15,0
Foresterie et première transformation du bois	24,9 A	20,6	29,2	13,7 A	9,7	17,8	5,3 A	2,3	8,3
Édition	9,9 A	4,3	15,6	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	32,7 B	25,0	40,4	15,7 B	8,8	22,7	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	37,5 A	34,6	40,4	26,1 A	23,6	28,7	11,2 A	9,3	13,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.1

Pourcentage moyen des employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	Diplôme universitaire		Diplôme ou attestation d'études collégiales		Diplôme universitaire ou diplôme ou attestation d'études collégiales	
	Estimation	Intervalle de confiance	Estimation	Intervalle de confiance	Estimation	Intervalle de confiance
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	7,8 A	7,6 8,0	16,6 A	16,3 16,9	24,4 A	23,9 24,8
Métaux primaires non ferreux	9,2 B	7,1 11,3	14,1 B	11,9 16,3	23,3 B	19,7 26,8
Aliments et boissons	6,1 A	5,6 6,6	14,7 A	13,6 15,8	20,7 A	19,4 22,1
Textile et vêtements	5,8 A	5,3 6,2	13,7 A	12,8 14,6	19,5 A	18,3 20,6
Cuir et chaussures	3,7 B	2,9 4,4	9,4 B	7,3 11,4	13,1 B	10,6 15,5
Construction résidentielle	4,6 A	4,3 4,8	12,6 A	11,9 13,4	17,2 A	16,3 18,1
Papier et carton	6,8 A	6,2 7,3	14,5 B	12,6 16,4	21,3 B	19,0 23,6
Sidérurgie et ses dérivés	6,0 B	5,4 6,6	17,6 A	16,1 19,1	23,6 A	21,9 25,3
Aéronautique	8,4 B	6,6 10,2	13,8 B	10,9 16,6	22,1 B	18,4 25,9
Matériel de communication	25,2 B	22,1 28,2	26,3 B	23,2 29,3	51,4 A	46,5 56,4
Meubles	5,9 B	5,1 6,7	13,5 A	12,3 14,6	19,3 A	17,7 21,0
Services publics provinciaux	19,1 B	15,9 22,3	29,9 B	25,7 34,0	48,9 B	44,0 53,9
Agriculture et élevage	7,6 B	6,0 9,1	21,4 B	17,4 25,3	28,9 B	24,2 33,7
Construction non résidentielle	5,7 B	5,1 6,3	11,6 A	10,5 12,6	17,3 A	15,9 18,8
Foresterie et première transformation du bois	4,0 A	3,7 4,4	9,8 A	9,1 10,5	13,8 A	12,9 14,8
Édition	5,3 A	4,9 5,7	24,1 A	22,2 26,0	29,4 A	27,3 31,4
Véhicules automobiles	7,8 B	6,8 8,8	14,8 B	13,1 16,5	22,6 B	20,3 24,9
Pêche et produits de la mer	2,4 E	1,5 3,3	18,4 E	11,8 25,0	20,9 E	13,6 28,1
Hors filières	10,9 A	10,5 11,3	20,2 A	19,6 20,9	31,2 A	30,3 32,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3.1

Pourcentage moyen des employés à temps complet affectés à des activités de recherche et développement, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	8,7 A	8,5	9,0
Métaux primaires non ferreux	9,7 B	7,5	11,9
Aliments et boissons	6,1 B	5,4	6,8
Textile et vêtements	8,8 A	8,2	9,5
Cuir et chaussures	9,9 B	8,1	11,7
Construction résidentielle	5,8 A	5,4	6,2
Papier et carton	6,2 B	5,0	7,4
Sidérurgie et ses dérivés	10,7 B	9,5	11,9
Aéronautique	7,1 B	5,1	9,1
Matériel de communication	23,6 B	20,4	26,8
Meubles	5,7 B	5,0	6,4
Services publics provinciaux	11,0 E	7,4	14,6
Agriculture et élevage	5,7 B	4,2	7,3
Construction non résidentielle	6,3 B	5,1	7,6
Foresterie et première transformation du bois	4,7 B	4,0	5,4
Édition	10,7 B	9,4	11,9
Véhicules automobiles	11,0 B	9,2	12,7
Pêche et produits de la mer	3,2 E	2,0	4,4
Hors filières	10,9 A	10,5	11,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3.2

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des employés à temps complet affectés des activités de recherche et développement, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	27,3 A	26,5	28,1	41,0 A	40,1	41,9	21,5 A	20,8	22,2
Métaux primaires non ferreux	15,4 A	10,0	20,8	51,5 B	45,2	57,7	22,2 B	17,1	27,3
Aliments et boissons	21,8 A	19,1	24,6	56,1 A	52,5	59,6	15,5 A	13,1	18,0
Textile et vêtements	30,5 A	28,1	32,8	38,3 A	35,9	40,7	19,0 A	17,0	20,9
Cuir et chaussures	x	x	x	50,9 B	40,6	61,3	30,9 B	21,6	40,2
Construction résidentielle	34,9 A	32,6	37,1	41,4 A	39,0	43,7	19,7 A	17,8	21,6
Papier et carton	20,7 A	16,2	25,2	59,4 B	53,7	65,1	14,3 A	9,8	18,7
Sidérurgie et ses dérivés	27,3 A	23,7	30,8	37,3 A	33,4	41,2	21,3 A	18,0	24,6
Aéronautique	27,9 B	19,4	36,3	47,4 B	35,7	59,1	x	x	x
Matériel de communication	6,1 A	2,8	9,5	33,2 B	27,2	39,2	27,7 B	22,7	32,7
Meubles	31,3 A	27,5	35,0	45,7 A	41,8	49,7	17,0 A	13,7	20,3
Services publics provinciaux	39,6 B	30,0	49,2	33,3 B	25,6	40,9	15,6 B	9,7	21,6
Agriculture et élevage	39,1 B	30,4	47,9	37,3 B	28,4	46,1	x	x	x
Construction non résidentielle	42,8 A	38,6	46,9	31,7 A	27,5	35,9	19,4 A	15,5	23,3
Foresterie et première transformation du bois	43,0 A	39,9	46,1	39,1 A	36,0	42,2	14,6 A	12,2	17,0
Édition	27,5 A	24,1	30,9	32,2 A	28,2	36,3	28,7 A	24,8	32,5
Véhicules automobiles	19,0 A	15,0	23,1	44,0 A	39,2	48,9	23,4 A	19,2	27,6
Pêche et produits de la mer	49,4 B	38,8	59,9	x	x	x	x	x	x
Hors filières	20,5 A	19,1	21,8	37,9 A	36,3	39,5	27,6 A	26,1	29,1
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	7,1 A	6,7	7,6	1,9 A	1,6	2,1	1,2 A	1,0	1,4
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	4,8 A	0,7	8,9	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	9,5 A	8,1	10,9	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	3,1 A	2,1	4,1	x	x	x	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	9,0 A	6,8	11,2	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	10,7 A	5,8	15,6	16,3 B	10,7	21,9	6,0 A	2,9	9,0
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	2,9 A	1,2	4,7	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	8,1 A	5,8	10,4	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	7,5 A	4,7	10,4	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	10,6 A	9,7	11,5	2,1 A	1,6	2,6	1,3 A	0,9	1,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.4.1

Pourcentage moyen des employés à temps complet affectés à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	9,9 A	9,7	10,1
Métaux primaires non ferreux	7,3 B	6,3	8,2
Aliments et boissons	8,8 B	7,9	9,7
Textile et vêtements	11,3 A	10,6	12,0
Cuir et chaussures	8,8 B	6,7	10,8
Construction résidentielle	9,6 A	9,0	10,1
Papier et carton	7,1 B	6,3	7,9
Sidérurgie et ses dérivés	8,7 A	8,0	9,4
Aéronautique	4,9 B	3,9	6,0
Matériel de communication	11,1 B	9,8	12,4
Meubles	8,9 B	8,0	9,8
Services publics provinciaux	15,1 B	11,0	19,1
Agriculture et élevage	15,3 B	12,5	18,1
Construction non résidentielle	7,2 A	6,6	7,8
Foresterie et première transformation du bois	3,4 A	3,1	3,6
Édition	14,4 A	13,6	15,1
Véhicules automobiles	10,9 B	9,7	12,1
Pêche et produits de la mer	7,1 E	4,6	9,7
Hors filières	11,1 A	10,8	11,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.4.2

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des employés à temps complet affectés à des activités de marketing, vente ou service à la clientèle, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	10,6 A	10,1	11,2	50,0 A	49,1	50,9	29,4 A	28,6	30,2
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	62,3 B	56,1	68,5	27,0 B	21,5	32,5
Aliments et boissons	10,9 A	8,8	13,0	58,7 A	55,2	62,2	22,3 A	19,5	25,1
Textile et vêtements	14,9 A	13,1	16,8	44,2 A	41,8	46,7	25,9 A	23,7	28,0
Cuir et chaussures	x	x	x	68,7 B	59,2	78,1	x	x	x
Construction résidentielle	14,0 A	12,4	15,7	47,0 A	44,6	49,3	29,5 A	27,4	31,7
Papier et carton	x	x	x	62,2 B	57,3	67,1	26,5 A	22,3	30,8
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	54,9 A	51,1	58,8	32,9 A	29,4	36,4
Aéronautique	x	x	x	84,4 B	73,9	94,8	5,6 A	1,2	10,0
Matériel de communication	x	x	x	46,0 B	39,4	52,6	37,8 B	31,7	44,0
Meubles	12,7 A	10,2	15,2	59,1 A	55,2	63,0	22,4 A	19,0	25,8
Services publics provinciaux	x	x	x	36,7 B	28,7	44,6	23,4 B	16,4	30,3
Agriculture et élevage	x	x	x	38,9 B	30,2	47,6	22,0 B	13,0	31,0
Construction non résidentielle	13,5 A	10,2	16,7	47,4 A	43,0	51,8	35,4 A	31,2	39,6
Foresterie et première transformation du bois	23,9 A	21,2	26,7	64,9 A	61,8	68,0	x	x	x
Édition	x	x	x	26,6 A	22,7	30,5	55,1 A	51,0	59,3
Véhicules automobiles	x	x	x	58,0 A	53,3	62,7	25,8 A	21,6	30,0
Pêche et produits de la mer	x	x	x	78,5 B	68,9	88,2	7,3 B	0,0	14,8
Hors filières	8,4 A	7,4	9,3	45,2 A	43,5	46,8	35,4 A	33,8	36,9
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	7,8 A	7,3	8,3	1,7 A	1,5	1,9	0,5 A	0,4	0,6
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	5,8 A	4,0	7,7	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	10,8 A	9,2	12,3	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	8,0 A	6,7	9,3	x	x	x	x	x	x
Papier et carton	6,9 A	3,8	10,0	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	6,8 A	4,5	9,1	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	7,2 A	3,8	10,7	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	2,2 A	1,2	3,3	x	x	x
Services publics provinciaux	22,7 B	10,1	35,3	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	15,1 B	7,4	22,9	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	14,4 A	12,1	16,6	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	11,2 A	8,1	14,3	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	8,3 A	7,4	9,2	2,4 A	1,8	2,9	0,4 A	0,2	0,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.5.1

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon l'importance accordée à différents facteurs ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004, Québec

	Degré d'importance					
	Élevé			Moyen		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Facteurs liés au marché ou aux produits						
Recherche de nouveaux marchés	31,8 A	31,0	32,6	36,8 A	35,9	37,7
Satisfaction des clients existants	84,5 A	83,8	85,1	13,0 A	12,4	13,6
Développement de créneaux ou marchés spécialisés	33,6 A	32,7	34,4	31,3 A	30,4	32,1
Développement de marchés d'exportation	21,1 A	20,4	21,8	25,5 A	24,7	26,4
Développement du marché national	19,6 A	18,9	20,4	35,9 A	35,0	36,8
Développement de produits personnalisés pour les clients	44,5 A	43,6	45,4	29,0 A	28,2	29,9
Autres facteurs						
Participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles	8,6 A	8,1	9,2	22,3 A	21,5	23,1
Capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales	29,7 A	28,9	30,5	29,2 A	28,4	30,1
Introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications	15,1 A	14,4	15,7	35,1 A	34,3	36,0
Degré d'importance						
	Faible			Ne s'applique pas		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
	Facteurs liés au marché ou aux produits					
Recherche de nouveaux marchés	23,7 A	22,9	24,5	7,7 A	7,2	8,3
Satisfaction des clients existants	0,9 A	0,8	1,1	1,6 A	1,4	1,8
Développement de créneaux ou marchés spécialisés	22,3 A	21,5	23,0	12,9 A	12,3	13,5
Développement de marchés d'exportation	30,2 A	29,3	31,0	23,2 A	22,5	23,9
Développement du marché national	26,1 A	25,3	26,9	18,3 A	17,6	19,0
Développement de produits personnalisés pour les clients	15,5 A	14,8	16,2	11,0 A	10,5	11,6
Autres facteurs						
Participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles	33,8 A	33,0	34,7	35,2 A	34,4	36,1
Capacité de se conformer aux normes et réglementations environnementales	20,4 A	19,7	21,2	20,7 A	20,0	21,4
Introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications	30,6 A	29,7	31,4	19,2 A	18,5	19,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

De plus en plus, la production industrielle s'inscrit dans des chaînes de valeur mondiales. En effet, toutes les activités nécessaires à la production d'un bien ou d'un service, depuis la conception jusqu'à l'utilisation finale, sont de moins en moins souvent réalisées par une seule entreprise dans un pays donné. Désormais, elles sont l'œuvre d'un ensemble d'entreprises réparties à travers le monde, les unes approvisionnant les autres. La connaissance et la compréhension de ce phénomène sont capitales pour les décideurs et les personnes qui élaborent des politiques économiques. L'*Enquête sur l'innovation 2005* contribue à le décrire; en effet, elle comprend plusieurs questions sur les transactions d'achat et de vente des établissements.

À titre d'information générale, l'enquête s'intéresse à la provenance géographique des revenus de l'établissement, aux revenus provenant d'autres établissements de l'entreprise et à la part des revenus attribuable au client le plus important. En ciblant davantage, elle pose des questions sur l'achat de matières premières et de composants, l'achat de nouvelles machines et d'équipement nouveau, l'acquisition de services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise et la réalisation de travaux en sous-traitance. Dans tous les cas, l'accent est mis sur les endroits d'où proviennent les produits et les services acquis.

2.1 Provenance des revenus tirés de la vente de produits en 2004

Secteur de la fabrication

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 attribuable à la vente de produits provenant du Québec est de 55,0 %. Le pourcentage moyen des revenus attribuable à la vente de produits au Canada est de 18,3 % et celui attribuable à la vente de produits aux États-Unis est de 22,2 %, ce qui laisse une portion relativement modeste aux revenus provenant des autres marchés soit, le Mexique (0,4 %), l'Europe (1,9 %), la région Asie-Pacifique (1,2 %) et les autres pays (1,0 %) (tableau 2.1.1).

Marché québécois. – Peu d'établissements (4,4 %) déclarent ne tirer aucun revenu de la vente de produits au Québec (tableau 2.1.2). En effet, 95,6 % des établissements vendent des produits sur ce marché. Le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 8,9 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 14,7 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 17,3 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 14,1 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 40,6 % des établissements.

Marché canadien (hors Québec). – Environ les trois quarts (75,4 %) des établissements tirent des revenus de la vente de produits ailleurs au Canada (tableau 2.1.3). En effet, près du quart (24,6 %) des établissements n'ont aucun revenu provenant de ce marché. Le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits ailleurs au Canada se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 21,2 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 23,8 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 18,5 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 8,9 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 3,0 % des établissements.

Marché états-unien. – Environ les deux tiers des établissements (67,5 %) tirent des revenus de la vente de produits aux États-Unis (tableau 2.1.4). En effet, près du tiers (32,5 %) des établissements n'ont aucun revenu provenant de ce marché. Le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits aux États-Unis se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 17,9 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 14,8 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 14,7 % des établissements,

- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 12,0 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 8,1 % des établissements.

Marché mexicain. – Un peu moins du dixième des établissements (8,4 %) tirent des revenus de la vente de produits au Mexique. Ainsi, ce sont plus de 9 établissements sur 10 (91,6 %) qui n'ont aucun revenu provenant de ce marché. Le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Mexique se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 7,2 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 %, dans 1,0 % des établissements.

Marché européen. – 16,0 % des établissements tirent des revenus de la vente de produits en Europe. En effet, 84,0 % des établissements n'ont aucun revenu provenant de ce marché (tableau 2.1.5). Le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits en Europe se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 10,0 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 3,5 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 1,8 % des établissements.

Marché de la région Asie-Pacifique. – Un peu plus du dixième des établissements tirent des revenus de la vente de produits dans la région Asie-Pacifique (tableau 2.1.6). En effet, 88,6 % des établissements n'ont aucun revenu provenant de ce marché. Le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits dans la région Asie-Pacifique se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 7,4 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 2,9 % des établissements.

Tous les autres marchés (pays). – 13,2 % des établissements tirent des revenus de la vente de produits dans les autres pays. C'est dire que 86,8 % des établissements n'ont aucun revenu provenant de ces marchés. Le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits dans les autres pays se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 9,7 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 2,8 % des établissements.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est moins élevé (47,3 %) que dans ceux du secteur de

la fabrication. De fait, c'est dans une moindre proportion que les établissements de la filière (29,2 %) indiquent que la part de leurs revenus totaux attribuable à la vente de produits sur ce marché se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %.

En revanche, le pourcentage des revenus des établissements tirés de la vente de produits ailleurs au Canada est supérieur (27,6 %) à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Il se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 16,9 % des établissements, un pourcentage des plus élevés, et dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 8,0 % des établissements, une part plus élevée que dans le secteur de la fabrication. En fait, les établissements qui déclarent des revenus provenant d'ailleurs au Canada sont proportionnellement plus nombreux (78,3 %) que dans le secteur de la fabrication.

Cependant, comparativement aux établissements du secteur, ceux de la filière sont proportionnellement moins nombreux à déclarer des revenus provenant des États-Unis (61,8 %) et d'Europe (12,5 %). La filière se démarque donc surtout au regard du marché canadien hors Québec.

Cuir et chaussures. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est moindre (37,0 %) que dans les établissements du secteur de la fabrication. De fait, c'est dans une moindre proportion (22,0 %) que les établissements de la filière signalent que la part de leurs revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %.

Comme la filière textile et vêtements, celle-ci se démarque au regard du marché canadien. En effet, le pourcentage moyen des revenus provenant d'ailleurs au Canada est des plus élevés (31,9 %).

Quant au marché états-unien, il assure une part des revenus totaux allant de 1 % à 9 % dans 31,3 % des établissements et la plus grande part des revenus (dans un intervalle allant de 50 % à 74 %) dans 23,8 % des établissements – ce qui excède, dans les deux cas, ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les parts des établissements qui déclarent des revenus (ou n'avoir aucun revenu) provenant du Québec, d'ailleurs au Canada, des États-Unis, du Mexique, de la région Asie-Pacifique et des autres pays sont toutes confidentielles.

Papier et carton. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est moindre (49,6 %) que dans les établissements du secteur de la fabrication. La filière est plutôt ouverte sur le marché nord-américain avec plus de 8 d'établissements sur 10 ayant des revenus provenant d'ailleurs au Canada (81,3 %) ou des États-Unis (82,8 %). Le marché états-unien assure une part des revenus totaux allant de 1 % à 9 % dans près de 3

établissements sur 10 (29,4 %) et allant de 10 à 24 % dans plus du cinquième des établissements (20,6 %).

Par ailleurs, comparés aux établissements du secteur de la fabrication, ceux de la filière déclarent moins souvent des revenus provenant d'Europe (1,6 %) et de la région Asie-Pacifique (7,8 %). La part des établissements qui déclarent des revenus (ou n'avoir aucun revenu) de la vente de produits au Québec est confidentielle.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est plus élevé (67,6 %) que dans le secteur de la fabrication. Par contre, les parts des revenus totaux attribuables à la vente de produits ailleurs au Canada (14,9 %) et aux États-Unis (15,6 %) sont moindres. De fait, les établissements de la filière sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication à déclarer n'avoir aucun revenu provenant d'ailleurs au Canada (34,4 %) ou ne tirer de ce marché que de 1 % à 9 % de leurs revenus totaux (26,7 %). En outre, les établissements qui déclarent ne tirer que de 1 % à 9 % de leurs revenus du marché états-unien (25,7 %) sont dans un pourcentage supérieur à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

En comparaison avec les établissements du secteur manufacturier, ceux de cette filière déclarent moins souvent (7,1 %) des revenus provenant de la région Asie-Pacifique.

Aéronautique. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est similaire (50,9 %) à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication. Toutefois, les établissements qui déclarent que la part de leurs revenus totaux se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 % (25,1 %) sont dans un pourcentage supérieur à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les parts des établissements de cette filière qui déclarent ne pas avoir de revenus provenant du Québec et des États-Unis sont confidentielles.

Matériel de communication. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est moindre (30,9 %) que dans le secteur de la fabrication. Cependant, les parts de revenus provenant des États-Unis (35,1 %), d'Europe (8,8 %) et de la région Asie-Pacifique (5,3 %) sont toutes parmi les plus élevées.

C'est dans cette filière qu'on trouve la plus forte proportion d'établissements qui n'ont aucun revenu attribuable à la vente de produits au Québec (20,7 %). En comparaison avec le secteur de la fabrication, la part des revenus de cette provenance se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans un pourcentage supérieur d'établissements (21,8 %) et dans un

intervalle allant de 75 % à 100 % dans un pourcentage moindre d'établissements (15,9 %).

Le marché canadien (hors Québec) assure au moins une petite part des revenus à plus du dixième des établissements (90,7 %). Le pourcentage des établissements qui déclarent n'avoir aucun revenu provenant d'ailleurs au Canada est des moindres (9,3 %), tandis que les établissements qui déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de ce marché se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 % sont dans un pourcentage des plus élevés (39,9 %).

Plus de 8 établissements de cette filière sur 10 vendent des produits aux États-Unis (84,2 %); le pourcentage des établissements qui déclarent n'avoir aucun revenu de cette provenance est des plus faibles (15,8 %). Ceux qui déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits aux États-Unis se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 % sont dans un pourcentage des plus élevés (27,0 %).

Le marché européen assure des revenus à plus de 4 établissements sur 10 (44,2 %). Le pourcentage des établissements qui déclarent n'avoir aucun revenu attribuable à la vente de produits en Europe en 2004 est de 55,8 %, soit l'un des plus faibles. La part des revenus totaux attribuable à la vente de produits en Europe se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 19,1 % des établissements et dans un intervalle allant de 25 % à 49 %, dans 11,0 % des établissements. Dans les deux cas, il s'agit de pourcentages plus élevés que dans le secteur de la fabrication.

Pas moins du tiers des établissements (33,3 %) déclarent des revenus de la vente de produits dans la région Asie-Pacifique. Le pourcentage des établissements qui déclarent n'avoir aucun revenu de cette provenance est des plus faibles (66,7 %). La part des revenus totaux provenant de la région Asie-Pacifique se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 12,6 % des établissements et dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 14,3 % des établissements. Dans les deux cas, il s'agit de pourcentages plus élevés que dans le secteur de la fabrication.

Près du quart (25,6 %) des établissements déclarent des revenus en provenance des autres pays. Le pourcentage des établissements qui déclarent n'avoir aucun revenu de la vente de produits dans ces pays en 2004 est des moins élevés (74,4 %). Près du cinquième des établissements (18,8 %) indiquent que la part de leurs revenus totaux de cette provenance se situe dans un intervalle allant de 1 à 9 %, ce qui est supérieur à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Meubles. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits ailleurs au Canada (16,3 %) est un peu moindre que dans le secteur de la fabrication; toutefois, une part supérieure d'établissements

déclare des revenus de cette provenance (79,0 %). Par ailleurs, le pourcentage des revenus totaux provenant des États-Unis est plus élevé (28,3%) que ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication; les établissements qui indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de ce marché se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 % (12,8 %) sont aussi dans un pourcentage supérieur à ce qu'on observe dans le secteur.

Moins du dixième des établissements déclarent des revenus provenant du marché européen — 93,6 % des établissements déclarant ne pas avoir de revenus de cette provenance.

La part des établissements qui déclarent n'avoir aucun revenu provenant du marché québécois est confidentielle.

Véhicules automobiles. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est moindre (43,1 %) que dans le secteur de la fabrication. De fait, les établissements qui déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits au Québec se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 % (27,4 %) sont dans un pourcentage moindre que dans le secteur. Par contre, les parts des revenus provenant du Canada (24,3 %) et des États-Unis (30,3 %) sont supérieures à celles qu'on y observe. De fait, les établissements sont proportionnellement plus nombreux à vendre des produits ailleurs au Canada (85,7 %) et aux États-Unis (75,4 %). Les établissements qui indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits aux États-Unis se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 % (15,5 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Marché québécois

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est de 55,0 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (65,6 %), construction résidentielle (66,4 %), sidérurgie et ses dérivés (67,6 %), agriculture et élevage (90,5 %), construction non résidentielle (76,2 %) et édition (75,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins huit filières : métaux primaires non ferreux (46,5 %), textile et vêtements (47,3 %), cuir et chaussures (37,0 %), papier et carton (49,6 %), matériel de communication (30,9 %), foresterie et première transformation du bois (50,6 %), véhicules automobiles (43,1 %) et pêche et produits de la mer (27,1 %).

Peu d'établissements (4,4 %) déclarent ne tirer aucun revenu de la vente de produits au Québec

en 2004. Toutefois, le pourcentage atteint 20,7 % parmi les établissements de la filière matériel de communication.

Moins du dixième des établissements (8,9 %) déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits au Québec en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (21,8 %) et pêche et produits de la mer (22,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (2,0 %), construction résidentielle (6,7 %) et sidérurgie et ses dérivés (4,5 %).

14,7 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits au Québec en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (19,7 %), cuir et chaussures (36,6 %), papier et carton (21,6 %), foresterie et première transformation du bois (22,1 %) et véhicules automobiles (25,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (7,2 %), construction résidentielle (8,4 %), sidérurgie et ses dérivés (11,0 %), construction non résidentielle (4,9 %) et édition (5,0 %).

17,3 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits au Québec en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (23,7 %) et textile et vêtements (23,0 %). Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (12,7 %), sidérurgie et ses dérivés (12,8 %), aéronautique (8,0 %), construction non résidentielle (11,5 %) et édition (12,8 %).

14,1 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits au Québec en 2004 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aéronautique (25,1 %); il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière sidérurgie et ses dérivés (10,1 %).

Quatre établissements sur 10 (40,6 %) déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits au Québec en 2004 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (51,9 %), construction résidentielle (54,7 %), sidérurgie et ses dérivés (58,5 %), agriculture et élevage (87,5 %), construction non résidentielle (62,6 %) et édition (66,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins sept filières : métaux primaires non ferreux (33,4 %), textile et vêtements (29,2 %), cuir et chaussures (22,0 %), matériel de communication

(15,9 %), foresterie et première transformation du bois (34,8 %), véhicules automobiles (27,4 %) et pêche et produits de la mer (14,6 %).

Marché canadien (hors Québec)

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 est de 18,3 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (27,6 %), cuir et chaussures (31,9 %) et véhicules automobiles (24,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : construction résidentielle (12,4 %), sidérurgie et ses dérivés (14,9 %), meubles (16,3 %), construction non résidentielle (9,1 %), foresterie et première transformation du bois (14,4 %) et édition (13,2 %).

Près du quart (24,6 %) des établissements ne tirent aucun revenu de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (39,7 %), sidérurgie et ses dérivés (34,4 %), agriculture et élevage (74,9 %) et construction non résidentielle (54,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : textile et vêtements (21,7 %), papier et carton (18,7 %), matériel de communication (9,3 %), meubles (21,0 %), services publics provinciaux (15,9 %) et véhicules automobiles (14,3 %).

Un peu plus du cinquième des établissements (21,2 %) déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : sidérurgie et ses dérivés (26,7 %), matériel de communication (39,9 %), foresterie et première transformation du bois (25,3 %), édition (35,9 %) et pêche et produits de la mer (37,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (10,8 %).

23,8 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : meubles (32,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (17,7 %), construction résidentielle (19,6 %), sidérurgie et ses dérivés (16,0 %), agriculture et élevage (9,6 %) et construction non résidentielle (11,4 %).

18,5 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (14,4 %),

sidérurgie et ses dérivés (11,8 %), construction non résidentielle (6,9 %) et édition (10,6 %).

8,9 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (12,8 %) et textile et vêtements (16,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (4,3 %).

3,0 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (8,0 %) et cuir et chaussures (13,5 %).

Marché états-unien

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits aux États-Unis en 2004 est de 22,2 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (29,1 %), matériel de communication (35,1 %), meubles (28,3 %), foresterie et première transformation du bois (33,4 %), véhicules automobiles (30,3 %), pêche et produits de la mer (30,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (10,8 %), construction résidentielle (18,5 %), sidérurgie et ses dérivés (15,6 %), construction non résidentielle (13,0 %) et édition (10,4 %).

Près du tiers (32,5 %) des établissements ne tirent aucun revenu de la vente de produits aux États-Unis en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (50,4 %), textile et vêtements (38,2 %), construction résidentielle (41,1 %), services publics provinciaux (44,4 %), agriculture et élevage (72,5 %), construction non résidentielle (54,4 %) et édition (39,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (26,0 %), papier et carton (17,2 %), matériel de communication (15,8 %), foresterie et première transformation du bois (26,1 %), véhicules automobiles (24,6 %) et pêche et produits de la mer (18,5 %).

17,9 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : cuir et chaussures (31,3 %), papier et carton (29,4 %), sidérurgie et ses dérivés (25,7 %), édition (28,0 %). Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (13,5 %), services publics provinciaux

(8,2 %) et foresterie et première transformation du bois (10,4 %).

14,8 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (20,6 %) et édition (20,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (11,9 %), construction résidentielle (10,6 %), meubles (10,0 %), construction non résidentielle (8,7 %).

14,7 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (10,3 %) et édition (7,0 %).

12,0 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : cuir et chaussures (23,8 %), matériel de communication (27,0 %) et foresterie et première transformation du bois (19,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (3,1 %), construction résidentielle (9,6 %) et édition (3,1 %).

8,1 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : meubles (12,8 %), foresterie et première transformation du bois (17,0 %) et véhicules automobiles (15,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (3,2 %), sidérurgie et ses dérivés (2,8 %) et édition (2,6 %).

Marché mexicain

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Mexique en 2004 est de 0,4 %.

Plus de 9 établissements sur 10 (91,6 %) ne tirent aucun revenu de la vente de produits au Mexique en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (96,7 %) et édition (96,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : métaux primaires non ferreux (83,0 %) et aliments et boissons (88,0 %).

Marché européen

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits en Europe en 2004 est de 1,9 %.

Plus de 8 établissements sur 10 (84,0 %) ne tirent aucun revenu de la vente de produits en Europe en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (90,6 %), textile et vêtements (87,5 %), papier et carton (89,4 %), meubles (93,6 %), construction non résidentielle (96,9 %), foresterie et première transformation du bois (90,5 %) et édition (95,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (75,2 %), cuir et chaussures (62,6 %), matériel de communication (55,8 %), services publics provinciaux (66,3 %) et pêche et produits de la mer (59,7 %).

Un établissement sur 10 (10,0 %) déclare que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits en Europe en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (19,1 %); il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (7,0 %), construction résidentielle (7,3 %) et papier et carton (4,4 %).

3,5 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits en Europe en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : pêche et produits de la mer (15,0 %).

1,8 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits en Europe en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (11,0 %) et pêche et produits de la mer (10,7 %).

Marché de la région Asie-Pacifique

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits dans la région Asie-Pacifique en 2004 est de 1,2 %.

Près de 9 établissements sur 10 (88,6 %) ne tirent aucun revenu de la vente de produits dans la région Asie-Pacifique en 2004. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins six filières : construction résidentielle (93,4 %), papier et carton (92,2 %), sidérurgie et ses dérivés (92,9 %), construction non résidentielle (96,1 %), foresterie et première transformation du bois (92,6 %), véhicules automobiles (94,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux

primaires non ferreux (78,3 %), aliments et boissons (81,8 %), matériel de communication (66,7 %), services publics provinciaux (69,5 %), pêche et produits de la mer (62,2 %).

7,4 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits dans la région Asie-Pacifique en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (12,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (5,6 %).

2,9 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits dans la région Asie-Pacifique en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (9,3 %) et matériel de communication (14,3 %).

Signalons que 7,7 % des établissements de la filière pêche et produits de la mer déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits dans la région Asie-Pacifique se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %.

Tous les autres marchés (pays)

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus

total attribuable à la vente de produits dans les autres pays en 2004 est de 1,0 %.

86,8 % des établissements ne tirent aucun revenu de la vente de produits dans les autres pays en 2004. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins six filières : textile et vêtements (89,5 %), construction résidentielle (89,9 %), sidérurgie et ses dérivés (94,5 %), construction non résidentielle (94,7 %), foresterie et première transformation du bois (93,0 %) et édition (92,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (74,4 %) et services publics provinciaux (73,8 %).

Près de un établissement sur 10 (9,7 %) déclare que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits dans les autres pays en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (12,9 %) et matériel de communication (18,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (7,4 %) et construction résidentielle (7,6 %).

2,8 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de la vente de produits dans les autres pays en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %.

2.2 Revenus provenant d'autres établissements de l'entreprise en 2004

Secteur de la fabrication

Un peu plus du tiers des établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement déclarent des revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004. En effet, près des deux tiers (64,3 %) déclarent n'avoir aucun revenu d'une telle source (tableau 2.2.1). La part des revenus totaux en 2004 provenant d'ailleurs dans l'entreprise se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 10,1 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 9,6 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 6,5 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 5,0 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 4,4 % des établissements.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – En comparaison avec les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont moins nombreux à déclarer des revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise (29,4 %). En effet, un pourcentage supérieur (70,6 %) de ces établissements déclare n'avoir aucun revenu de telle source. Toutefois, les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement (16,6 %) qui déclarent que 50 % et plus de leurs revenus proviennent d'ailleurs dans l'entreprise sont en plus forte proportion que dans le secteur de la fabrication.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Papier et carton. – Dans cette filière, les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement déclarent en plus forte proportion

des revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise (58,4 %) que les établissements correspondants du secteur de la fabrication. En effet, un pourcentage moindre (41,6 %) de ces établissements déclare n'avoir aucun revenu de telle source.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans cette filière, les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement déclarent des revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise dans une proportion similaire à celle qu'on observe dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication. En effet, un pourcentage similaire (65,6 %) d'établissements déclarent n'avoir aucun revenu de telle source.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Matériel de communication. – En comparaison avec les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement du secteur de la fabrication, ceux de cette filière déclarent des revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise (51,5 %) dans une plus forte proportion. En effet, un pourcentage moindre (48,5 %) de ces établissements déclare n'avoir aucun revenu de telle source.

Toujours en comparaison avec les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement du secteur de la fabrication, ceux de cette filière qui déclarent qu'entre 25 % et 49 % de leurs revenus proviennent d'ailleurs dans l'entreprise (14,9 %) sont dans un pourcentage supérieur.

Meubles. – Dans cette filière, les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement sont proportionnellement plus nombreux à déclarer des revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise (56,9 %) que les établissements correspondants du secteur de la fabrication. En effet, un pourcentage moindre (43,1 %) de ces établissements déclare n'avoir aucun revenu de telle source.

Les établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement de cette filière sont proportionnellement des plus nombreux (25,0 %) à déclarer que la part de leurs revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %.

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement qui déclarent ne pas avoir de revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise est similaire (56,7 %) au pourcentage correspondant dans le secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Près des deux tiers (64,3 %) des établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement déclarent n'avoir aucun revenu provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (75,5 %), textile et vêtements (70,6 %) et foresterie et première transformation du bois (79,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : papier et carton (41,6 %), matériel de communication (48,5 %), meubles (43,1 %) et édition (31,4 %).

Un dixième des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement (10,1 %) déclarent que la part de leurs revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : édition (27,9 %).

Près du dixième des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement (9,6 %) déclarent que la part de leurs revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : édition (21,2 %); il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (5,0 %) et foresterie et première transformation du bois (4,8 %).

6,5 % des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement déclarent que la part de leurs revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (14,9 %) et meubles (25 %).

5,0 % des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement déclarent que la part de leurs revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %.

4,4 % des établissements faisant partie d'une entreprise multiétablissement déclarent que la part de leurs revenus provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (8,8 %).

2.3 Part des revenus provenant du client le plus important en 2004

Secteur de la fabrication

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le client le plus important assure, en moyenne, 26,2 % des revenus totaux en 2004 (tableau 2.3.1). En fait, dans la majorité des établissements du secteur (59,0 %), la part des revenus totaux en 2004 attribuable au client le plus important se situe dans un intervalle allant de 10 à 49 %. Dans 15,2 % des établissements, le client le plus important assure 50 % des revenus et plus (tableau 2.3.2).

Plus précisément, la part des revenus totaux en 2004 attribuable au client le plus important se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 17,9 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 36,6 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 22,4 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 9,0 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 8,2 % des établissements.

Les établissements qui indiquent n'avoir aucun revenu provenant de leur client le plus important en 2004 ne représentent que 5,9 % du total.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – C'est dans les établissements de cette filière que le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable au client le plus important en 2004 est le plus élevé (36,3 %).

Les établissements qui indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 % (11,7 %) et dans un intervalle allant de 75 % à 100 % (18,9 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Cuir et chaussures. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable au client le plus important en 2004 (17,8 %) est moins élevé que dans les établissements du secteur de la fabrication.

Les établissements de cette filière qui indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 % sont dans un pourcentage des plus élevés (63,0 %).

Papier et carton. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable au client le plus important en 2004 (16,9 %) est moins élevé que dans les établissements du secteur de la fabrication.

La filière est celle où les établissements qui indiquent que la part de leurs revenus totaux attribuable à leur client le plus important se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 % est dans un pourcentage des plus faibles (3,2 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable au client le plus important en 2004 (31,7 %) est plus élevé que dans les établissements du secteur de la fabrication.

Les établissements qui indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 % (29,6 %) et dans un intervalle allant de 50 % à 74 % (18,9 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Aéronautique. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable au client le plus important en 2004 est similaire (29,9 %) à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication.

Par ailleurs, les établissements qui indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 % (17,1 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Matériel de communication. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable au client le plus important en 2004 (29,3 %) est plus élevé que dans les établissements du secteur de la fabrication.

Les établissements qui indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 % représentent un pourcentage des plus élevés (33,1 %).

Meubles. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable au client le plus important en 2004 (27,1 %) est similaire à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication.

Par ailleurs, les établissements qui indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 % (13,6 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Véhicules automobiles. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable au client le plus important en 2004 (23,5 %) est similaire à ce qu'on observe dans les établissements du secteur de la fabrication.

Par ailleurs, cette filière est celle où le pourcentage des établissements qui déclarent n'avoir aucun revenu provenant de leur client le plus important est des plus élevés (11,5 %).

Les établissements qui indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 % (12,6 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable au client le plus important en 2004 est de 26,2 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (36,3 %), sidérurgie et ses dérivés (31,7 %) et matériel de communication (29,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (23,5 %), cuir et chaussures (17,8 %), construction résidentielle (24,5 %), papier et carton (16,9 %), services publics provinciaux (21,4 %), agriculture et élevage (15,6 %) et édition (22,0 %).

5,9 % des établissements indiquent n'avoir aucun revenu en 2004 provenant de leur client le plus important. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (8,9 %) et véhicules automobiles (11,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : édition (2,5 %).

17,9 % des établissements indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (21,1 %), papier et carton (30,4 %), services publics provinciaux (33,1 %), agriculture et élevage (42,7 %) et édition (27,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois

filières : textile et vêtements (13,4 %), sidérurgie et ses dérivés (11,7 %) et meubles (13,6 %).

36,6 % des établissements indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (41,4 %), cuir et chaussures (63,0 %) et construction résidentielle (42,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (24,5 %), sidérurgie et ses dérivés (31,0 %), aéronautique (17,1 %), services publics provinciaux (24,2 %) et pêche et produits de la mer (24,9 %).

22,4 % des établissements indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (27,0 %), sidérurgie et ses dérivés (29,6 %), matériel de communication (33,1 %). Il est moindre parmi les établissements de quatre filières : agriculture et élevage (11,6 %), construction non résidentielle (14,5 %), foresterie et première transformation du bois (17,5 %) et véhicules automobiles (12,6 %).

9,0 % des établissements indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important en 2004 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (15,7 %), textile et vêtements (11,7 %) et sidérurgie et ses dérivés (18,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (3,1 %), foresterie et première transformation du bois (6,3 %) et véhicules automobiles (4,1 %).

8,2 % des établissements indiquent que la part de leurs revenus totaux provenant de leur client le plus important en 2004 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (18,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (5,9 %), papier et carton (3,2 %) et édition (4,4 %).

2.4 Acquisition de matières premières et de composants selon leur provenance en 2004

Secteur de la fabrication

En moyenne, dans les établissements du secteur de la fabrication, l'approvisionnement en matières premières et en composants en provenance du Québec en 2004 représente 57,7 % des dépenses à ce titre. L'approvisionnement en provenance du reste du Canada en représente 14,1 %, celui en provenance des États-Unis, 17,8 %, du Mexique, 0,4 %, d'Europe, 4,4 %, de la région Asie-Pacifique, 4,8 %, et des autres pays, 1,7 % (tableau 2.4.1).

Matières premières et composants provenant du Québec. – Plus de 9 établissements sur 10 (92,6 %) s'approvisionnent en matières premières et en composants au Québec. En effet, seulement 7,4 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants de cette provenance (tableau 2.4.2). Le pourcentage des dépenses attribuable à l'approvisionnement au Québec se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 4,7 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 11,6 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 14,0 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 18,4 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 43,9 % des établissements.

Matières premières et composants provenant d'ailleurs au Canada. – Environ les deux tiers des établissements (66,2 %) s'approvisionnent en matières premières et en composants ailleurs au Canada. En effet, 33,8 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants de cette provenance (tableau 2.4.3). Le pourcentage des dépenses attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 16,2 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 29,2 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 13,3 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 5,1 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 2,4 % des établissements.

Matières premières et composants provenant des États-Unis. – Environ les deux tiers des

établissements (67,1 %) s'approvisionnent en matières premières et en composants aux États-Unis. En effet, 32,9 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants de cette provenance (tableau 2.4.4). Le pourcentage des dépenses attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 17,1 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 22,5 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 14,1 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 8,0 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 5,3 % des établissements.

Matières premières et composants provenant du Mexique. – Moins du vingtième des établissements (3,5 %) s'approvisionnent en matières premières et en composants au Mexique. En effet, 96,5 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants de cette provenance. Le pourcentage des dépenses attribuable à l'approvisionnement au Mexique se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 2,1 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 1,0 % des établissements.

Matières premières et composants provenant d'Europe. – Environ un établissement sur cinq (20,1 %) s'approvisionne en matières premières et en composants venant d'Europe. En effet, 79,9 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants de cette provenance (tableau 2.4.5). Le pourcentage des dépenses attribuable à l'approvisionnement en Europe se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 8,9 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 6,5 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 2,6 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 1,5 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 0,7 % des établissements.

Matières premières et composants provenant de la région Asie-Pacifique. – Environ un établissement sur cinq (20,1 %) s'approvisionne en matières premières et en composants dans la région Asie-Pacifique. En effet, 79,9 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières

premières et des composants de cette provenance (tableau 2.4.6). Le pourcentage des dépenses attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 6,1 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 6,7 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 3,9 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 2,0 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 1,4 % des établissements.

Matières premières et composants provenant des autres pays. – Moins du dixième des établissements (9,0 %) s'approvisionnent en matières premières et en composants dans d'autres pays. En effet, 91,0 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant des autres pays en 2004. Le pourcentage des dépenses attribuable à l'approvisionnement dans les autres pays se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 3,9 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 2,7 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 1,3 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 0,6 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 0,5 % des établissements.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec (41,1 %) est moindre que dans les établissements du secteur de la fabrication. Il en est de même du pourcentage moyen attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada (8,8 %). En proportion, les établissements qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Québec (17,5 %), d'ailleurs au Canada (54,0 %) ou des États-Unis (42,6 %) sont plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. L'approvisionnement nord-américain n'est donc pas marquant. Toutefois, le pourcentage moyen des dépenses des établissements au titre des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Mexique (1,3 %) est plus élevé que dans le secteur de la fabrication; de plus, une part plus importante d'établissements de la filière (10,0 %) que du secteur s'approvisionne dans ce pays (une moindre part – 90,0 % – déclare ne pas avoir de dépenses pour des matières premières ou des composants de cette provenance).

Par ailleurs, en comparaison avec les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement en Europe est plus élevé (6,8 %) et un pourcentage supérieur d'établissements (27,1 %) s'approvisionne dans ce continent (une part moindre – 72,9 % – déclare ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants de cette provenance). Les établissements qui indiquent que la part de leurs dépenses au titre des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement en Europe se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 % ou dans un intervalle allant de 50 % à 74 % (5,6 % et 3,3 % respectivement) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

La filière se démarque en raison de son approvisionnement dans la région Asie-Pacifique. Le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans cette région y est des plus élevés (20,2 %). D'ailleurs, comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements (45,9 %) s'approvisionne dans la région Asie-Pacifique (une part moindre – 54,1 % – déclare ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants de cette provenance). Les établissements qui indiquent que la part de leurs dépenses au titre des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %, de 50 % à 74 % ou de 75 % à 100 % (10,4 %, 11,0 % et 9,5 % respectivement) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

La filière est aussi celle où le pourcentage moyen des dépenses totales pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans les autres pays est des plus élevés (3,2 %). D'ailleurs, en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements de la filière (15,4 %) s'approvisionne dans ces pays (une part moindre – 84,6 % – déclare n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants de cette provenance).

Cuir et chaussures. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec est moindre (37,2 %) que dans le secteur de la fabrication. Cependant, près de 8 établissements sur 10 s'approvisionnent ailleurs au Canada; les établissements qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières ou des composants provenant d'ailleurs au Canada sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication.

L'approvisionnement de la filière est relativement diversifié. Une majorité d'établissements s'approvisionnent en Europe, une majorité,

également, dans la région Asie-Pacifique, tandis que plus de 4 établissements sur 10 s'approvisionnent dans les autres pays. Ainsi, les établissements de cette filière qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant d'Europe (49,1 %), de la région Asie-Pacifique (49,3 %) ou des autres pays (58,6 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Le pourcentage des établissements qui s'approvisionnent au Québec est inconnu (étant donné que la part de ceux qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants venant du Québec est confidentielle). Il en est de même de la part des établissements qui s'approvisionnent aux États-Unis ou au Mexique.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens des dépenses pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays.

Papier et carton. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec est moindre (52,3 %) que dans le secteur de la fabrication. La filière ne s'en démarque pas moins en raison de son approvisionnement nord-américain; en effet, comparé à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada (21,6 %) est plus élevé, et il en est de même du pourcentage relatif à l'approvisionnement aux États-Unis (21,7 %). En outre, plus de 8 établissements sur 10 s'approvisionnent ailleurs au Canada et 8 sur 10, également, aux États-Unis. Ainsi, les établissements qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants ailleurs au Canada (19,4 %) ou aux États-Unis (20,9 %) en 2004 sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Une très faible proportion d'établissements s'approvisionne ailleurs dans le monde. Ceux qui déclarent ne pas avoir de dépenses au titre des matières premières et des composants en Europe (90,5 %) ou dans la région Asie-Pacifique (95,6 %) sont dans des pourcentages parmi les plus élevés.

Le pourcentage des établissements qui s'approvisionnent au Québec est inconnu (étant donné que la part de ceux qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants venant du Québec est confidentielle). Il en est de même de la part des établissements qui s'approvisionnent au Mexique.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens des dépenses pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement en

Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec est plus élevé (71,1 %) que dans le secteur de la fabrication. Les établissements qui déclarent qu'entre 75 % et 100 % de leurs dépenses pour des matières premières et des composants sont attribuables à l'approvisionnement au Québec (64,8 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

L'approvisionnement extérieur de la part d'une moindre proportion d'établissements caractérise la filière. Ainsi, comparativement à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis est moins élevé (8,9 %), et un pourcentage supérieur d'établissements (37,4 %) déclare ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants venant de ce pays. De plus, les établissements qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières ou des composants provenant d'Europe (88,7 %) ou de la région Asie-Pacifique (88,3 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens des dépenses totales pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays.

Aéronautique. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec (39,7 %) est moindre que dans le secteur de la fabrication. On constate d'ailleurs que les établissements qui déclarent que la part de leurs dépenses au titre des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec se situe dans un intervalle allant de 75 % et 100 % sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication.

En revanche, les pourcentages moyens des dépenses pour les matières premières et les composants attribuables à l'approvisionnement ailleurs au Canada (20,0 %) et aux États-Unis (27,8 %) sont plus élevés que dans le secteur de la fabrication. En outre, ce sont plus de 8 établissements sur 10 (80,5 %) qui s'approvisionnent aux États-Unis (les établissements qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant de ce pays sont proportionnellement moins nombreux – 19,5 % – que dans le secteur de la fabrication).

Le pourcentage des établissements qui s'approvisionnent au Mexique est inconnu (étant donné que la part de ceux qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants venant de ce pays est confidentielle). De plus, la confidentialité ou le manque de précision des données empêche la comparaison des pourcentages moyens des dépenses pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays.

Matériel de communication. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec est des moins élevés (29,9 %). De fait, il s'agit de la filière où le pourcentage d'établissements qui déclarent que la part de leurs dépenses au titre des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec se situe dans un intervalle allant de 75 % et 100 % est le moins élevé (10,5 %).

L'approvisionnement extérieur caractérise la filière. En effet, le pourcentage moyen des dépenses pour les matières premières et les composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada (18,3 %) est plus élevé que ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Celui attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis (34,3) représente le double de ce qu'on observe dans le secteur. Près du tiers des établissements (32,2 %) s'approvisionnent en Europe (les établissements qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant de ce continent sont proportionnellement moins nombreux – 67,8 % – que dans le secteur de la fabrication). Le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique (10,4 %) est supérieur à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. De plus, près de la moitié des établissements (48,7 %) s'approvisionnent dans cette partie du monde (les établissements qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant de cette région sont proportionnellement moins nombreux – 51,3 % – que dans le secteur de la fabrication).

Le pourcentage des établissements qui s'approvisionnent au Canada est inconnu (étant donné que la part de ceux qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants venant du Québec est confidentielle). Il en est de même de la part des établissements qui s'approvisionnent aux États-Unis. Les pourcentages moyens des dépenses pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement en Europe et dans les autres pays ne sont pas comparés en raison de leur manque de précision.

Meubles. – L'approvisionnement intérieur caractérise cette filière où le pourcentage moyen des dépenses totales pour les matières premières et les composants

attribuable à l'approvisionnement au Québec (72,5 %) est plus élevé que dans le secteur de la fabrication. D'ailleurs, les établissements de cette filière qui déclarent que la part de leurs dépenses au titre des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec se situe dans un intervalle allant de 75 % et 100 % sont proportionnellement plus nombreux (59,3 %) que dans le secteur de la fabrication.

Cependant, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Canada est moindre dans les établissements de cette filière que dans le secteur de la fabrication; il en est de même des parts attribuables à l'approvisionnement aux États-Unis (10,3 %), en Europe (2,1 %), dans la région Asie-Pacifique (3,2 %) ou dans les autres pays (0,7 %).

Le pourcentage des établissements qui s'approvisionnent au Québec est inconnu (étant donné que la part de ceux qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants venant du Québec est confidentielle). Il en est de même de la part des établissements qui s'approvisionnent au Mexique.

Véhicules automobiles. Dans cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec (43,1 %) est plus faible que dans le secteur de la fabrication. En revanche, de plus grandes parts de ces dépenses sont attribuables à l'approvisionnement ailleurs au Canada (19,1 %), aux États-Unis (23,5 %), en Europe (5,8 %) et dans la région Asie-Pacifique (6,4 %).

Quelle qu'en soit la source, l'approvisionnement extérieur est le fait d'un plus grand pourcentage d'établissements que dans le secteur de la fabrication : plus de 8 établissements sur 10 s'approvisionnent au Canada; plus de 8 sur 10, également, s'approvisionnent aux États-Unis; plus de un sur 20 s'approvisionne au Mexique; le tiers s'approvisionne en Europe et près de 4 sur 10 s'approvisionnent dans la région Asie-Pacifique. Ainsi, les établissements qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Canada (19,6 %), des États-Unis (16,3 %), du Mexique (92,8 %), d'Europe (66,3 %) ou de la région Asie-Pacifique (61,1 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Matières premières et composants provenant du Québec

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec en 2004 est de

57,7 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'une majorité de filières : aliments et boissons (70,5 %), construction résidentielle (69,4 %), sidérurgie et ses dérivés (71,1 %), meubles (72,5 %), agriculture et élevage (78,6 %), construction non résidentielle (73,8 %), foresterie et première transformation du bois (74,2 %), édition (65,8 %) et pêche et produits de la mer (79,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et vêtements (41,4 %), cuir et chaussures (37,2 %), papier et carton (52,3 %), aéronautique (39,7 %), matériel de communication (29,9 %), services publics provinciaux (41,9 %) et véhicules automobiles (43,1 %).

7,4 % des établissements du secteur de fabrication déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Québec en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (17,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (2,3 %) et foresterie et première transformation du bois (3,0 %).

Moins du vingtième des établissements (4,7 %) déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (9,3 %) et matériel de communication (13,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (2,0 %) et construction résidentielle (2,7 %).

Un peu plus du dixième des établissements (11,6 %) déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (14,5 %) et matériel de communication (31,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (6,8 %), construction résidentielle (5,0 %) et foresterie et première transformation du bois (6,7 %).

14,0 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (18,8 %), cuir et chaussures (41,0 %) et véhicules automobiles (24,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (9,6 %), construction résidentielle (9,1 %), sidérurgie et ses dérivés (8,6 %), meubles (9,9 %), construction non résidentielle (3,9 %), foresterie et première transformation (7,4 %) et édition (10,1 %).

18,4 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (25,2 %), papier et carton (25,7 %), meubles (23,5 %), édition (24,7 %) et véhicules automobiles (28,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (14,2 %), construction non résidentielle (10,2 %) et foresterie et première transformation du bois (8,1 %).

43,9 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'une majorité de filières : aliments et boissons (62,6 %), construction résidentielle (60,5 %), sidérurgie et ses dérivés (64,6 %), meubles (59,3 %), agriculture et élevage (69,9 %), construction non résidentielle (67,4 %), foresterie et première transformation du bois (69,4 %), édition (48,9 %) et pêche et produits de la mer (67,0 %). Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : textile et vêtements (25,8 %), papier et carton (33,7 %), aéronautique (21,2 %), matériel de communication (10,5 %), services publics provinciaux (24,2 %) et véhicules automobiles (17,9 %).

Matières premières et composants provenant d'ailleurs au Canada

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Canada en 2004 est de 14,1 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (16,5 %), papier et carton (21,6 %), aéronautique (20,0 %), matériel de communication (18,3 %) et véhicules automobiles (19,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (8,8 %), construction résidentielle (11,8 %), meubles (11,2 %), agriculture et élevage (10,1 %) et foresterie et première transformation du bois (4,9 %).

Environ le tiers (33,8 %) des établissements du secteur de la fabrication déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant d'ailleurs au Canada en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (42,2 %), textile et vêtements (54,0 %), construction résidentielle (43,1 %), construction non résidentielle (51,1 %), foresterie et première transformation du bois (59,1 %) et pêche et produits de la mer (51,5 %). Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins six

filières : aliments et boissons (26,0 %), cuir et chaussures (22,4 %), papier et carton (19,4 %), services publics provinciaux (19,8 %), édition (29,7 %) et véhicules automobiles (19,6 %).

16,2 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : sidérurgie et ses dérivés (25,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (11,5 %).

Près de 3 établissements sur 10 (29,2 %) déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (36,4 %), cuir et chaussures (45,5 %), papier et carton (36,0 %), matériel de communication (45,2 %) et édition (35,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (11,7 %), textile et vêtements (22,5 %), construction résidentielle (25,7 %), sidérurgie et ses dérivés (22,9 %), construction non résidentielle (17,3 %) et foresterie et première transformation du bois (21,1 %).

13,3 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (20,0 %), matériel de communication (26,6 %) et véhicules automobiles (27,1 %). Le pourcentage est inférieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (8,2 %), construction résidentielle (8,7 %) et construction non résidentielle (6,1 %).

Environ le vingtième des établissements (5,1 %) déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : construction non résidentielle (8,9 %).

2,4 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %.

Matières premières et composants provenant des États-Unis

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses totales pour les matières premières et les composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis en 2004 est de 17,8 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : papier et carton (21,7 %), aéronautique (27,8 %), matériel de communication (34,3 %), services publics provinciaux (26,9 %) et véhicules automobiles (23,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (13,1 %), aliments et boissons (7,7 %), construction résidentielle (13,8 %), sidérurgie et ses dérivés (8,9 %), meubles (10,3 %) et construction non résidentielle (6,2 %).

Près du tiers (32,9 %) des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières ou des composants provenant des États-Unis en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins huit filières : aliments et boissons (47,8 %), textile et vêtements (42,6 %), construction résidentielle (42,2 %), sidérurgie et ses dérivés (37,4 %), agriculture et élevage (57,0 %), construction non résidentielle (60,9 %), foresterie et première transformation du bois (53,8 %), pêche et produits de la mer (70,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : papier et carton (20,9 %), aéronautique (19,5 %), services publics provinciaux (13,3 %) et véhicules automobiles (16,3 %).

17,1 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (22,2 %), sidérurgie et ses dérivés (27,2 %) et meubles (32,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (10,5 %), foresterie et première transformation du bois (9,8 %) et véhicules automobiles (12,5 %).

22,5 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : matériel de communication (29,8 %), services publics provinciaux (34,7 %) et véhicules automobiles (31,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (19,5 %), construction non résidentielle (12,7 %) et foresterie et première transformation du bois (10,5 %).

14,1 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : cuir et chaussures (39,8 %), papier et carton (20,1 %), matériel de communication (31,7 %) et véhicules automobiles (24,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (8,1 %), textile et vêtements (10,1 %), construction résidentielle (9,7 %), sidérurgie et ses dérivés (7,2 %) et foresterie et première transformation du bois (5,0 %).

8,0 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (21,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (4,9 %), construction non résidentielle (3,9 %) et édition (4,0 %).

Environ le vingtième des établissements (5,3 %) déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : services publics provinciaux (10,5 %) et foresterie et première transformation du bois (13,1 %).

Matières premières et composants provenant du Mexique

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Mexique en 2004 est de 0,4 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (1,3 %).

96,5 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Mexique en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (98,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (90,0 %) et véhicules automobiles (92,8 %).

2,1 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Mexique se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est

supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (4,1 %).

1,0 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Mexique se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (4,8 %).

Matières premières et composants provenant d'Europe

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement en Europe en 2004 est de 3,4 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (6,8 %), services publics provinciaux (8,8 %) et véhicules automobiles (5,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (1,7 %), construction résidentielle (2,0 %) et meubles (2,1 %).

79,9 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant d'Europe en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (87,2 %), construction résidentielle (87,2 %), papier et carton (90,5 %), sidérurgie et ses dérivés (88,7 %), construction non résidentielle (84,6 %), foresterie et première transformation du bois (95,9 %) et édition (87,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (70,8 %), textile et vêtements (72,9 %), cuir et chaussures (49,1 %), matériel de communication (67,8 %), services publics provinciaux (46,8 %) et véhicules automobiles (66,3 %).

8,9 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement en Europe se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (17,8 %), cuir et chaussures (28,5 %), services publics provinciaux (16,3 %) et véhicules automobiles (18,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (6,3 %), construction résidentielle (4,5 %), papier et carton (4,2 %), sidérurgie et ses dérivés (5,5 %) et édition (4,7 %).

6,5 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement en Europe se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux

filiales : textile et vêtements (10,4 %) et services publics provinciaux (28,6 %).

2,6 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement en Europe se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filiale : textile et vêtements (5,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filiale : construction résidentielle (1,0 %).

1,5 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement en Europe se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filiale : textile et vêtements (3,3 %).

0,7 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement en Europe se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %.

Matières premières et composants provenant de la région Asie-Pacifique

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique en 2004 est de 4,8 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filiales : textile et vêtements (20,2 %), matériel de communication (10,4 %) et véhicules automobiles (6,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filiales : construction résidentielle (1,6 %) et meubles (3,2 %).

79,9 % des établissements déclarent n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants provenant de la région Asie-Pacifique en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filiales : aliments et boissons (92,4 %), construction résidentielle (87,7 %), papier et carton (95,6 %), sidérurgie et ses dérivés (88,3 %), construction non résidentielle (95,6 %), édition (93,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filiales : textile et vêtements (54,1 %), cuir et chaussures (49,3 %), matériel de communication (51,3 %), services publics provinciaux (67,0 %) et véhicules automobiles (61,1 %).

6,1 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le

pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filiales : matériel de communication (14,7 %), meubles (10,3 %) et véhicules automobiles (12,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filiales : aliments et boissons (4,0 %), textile et vêtements (4,3 %) et édition (2,7 %).

6,7 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filiales : textile et vêtements (10,7 %), cuir et chaussures (22,8 %), matériel de communication (16,7 %) et véhicules automobiles (15,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filiale : construction résidentielle (4,9 %).

3,9 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filiales : textile et vêtements (10,4 %) et matériel de communication (10,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filiale : construction non résidentielle (1,4 %).

2,0 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filiale : textile et vêtements (11,0 %).

1,4 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filiale : textile et vêtements (9,5 %).

Matières premières et composants provenant des autres pays

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans les autres pays en 2004 est de 1,7 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filiale : textile et vêtements (3,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filiales : construction résidentielle (1,1 %) et meubles (0,7 %).

91,0 % des établissements déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant des autres pays en 2004.

Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (94,4 %), papier et carton (95,6 %), meubles (94,2 %) et édition (96,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (83,2 %), textile et vêtements (84,6 %) et cuir et chaussures (58,6 %).

3,9 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans les autres pays se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : cuir et chaussures (23,2 %).

2,7 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans les autres pays se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements

d'au moins une filière : textile et vêtements (4,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (1,3 %).

1,3 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans les autres pays se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (3,8 %).

0,6 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans les autres pays se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %.

0,5 % des établissements déclarent que la part de leurs dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement dans les autres pays se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %.

2.5 Acquisition de nouvelles machines ou d'équipement nouveau selon leur provenance en 2004

Secteur de la fabrication

Un peu plus de 6 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (62,5 %) ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004 (tableau 2.5.1).

Machines et équipement provenant du Québec. – Parmi ces établissements, 8 sur 10 (79,7 %) ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau provenant du Québec (tableau 2.5.2). Le pourcentage moyen des dépenses pour des machines et de l'équipement attribuable à des acquisitions au Québec est de 56,9 % (tableau 2.5.3).

Machines et équipement provenant d'ailleurs au Canada. – Le tiers des établissements s'étant procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau (33,4 %), en ont acquis en provenance d'ailleurs au Canada. Le pourcentage moyen des dépenses pour des machines et de l'équipement attribuable à des acquisitions au Canada est de 10,4 %.

Machines et équipement provenant des États-Unis. – Un peu plus de 4 établissements s'étant procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau sur 10 (44,2 %), en ont acquis en provenance des États-Unis. Le pourcentage moyen des dépenses pour des machines et de l'équipement

attribuable à des acquisitions aux États-Unis est de 18,6 %.

Machines et équipement provenant d'Europe. – Environ le cinquième des établissements s'étant procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau (20,6 %), en ont acquis en provenance d'Europe. Le pourcentage moyen des dépenses totales pour des machines et de l'équipement attribuable à des acquisitions en Europe est de 11,1 %.

Machines et équipement provenant de la région Asie-Pacifique. – 6,1 % des établissements s'étant procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau, en ont acquis en provenance de la région Asie-Pacifique. Le pourcentage moyen des dépenses pour des machines et de l'équipement attribuable à des acquisitions dans la région Asie-Pacifique est de 2,5 %.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements de cette filière sont proportionnellement moins nombreux que ceux du secteur de la fabrication à s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004 (50,8 %). Le cas échéant, ceux qui se sont

approvisionnés ailleurs au Canada (14,3 %), aux États-Unis (34,8 %) ou dans la région Asie-Pacifique (3,5 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication; toutefois, une proportion relativement importante a acquis des machines nouvelles ou de l'équipement nouveau venant d'Europe (26,6 %).

Dans les établissements de la filière s'étant procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions au Québec (61,7 %) est supérieur à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication; il en est de même du pourcentage attribuable aux acquisitions en Europe (18,5 %). Cependant, le pourcentage attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada (4,4 %) ou aux États-Unis (13,6 %) est moindre que ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Cuir et chaussures. – La part des établissements de cette filière qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004 est des moins élevées (45,5 %).

Le pourcentage des établissements s'étant procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau et dont les acquisitions provenaient d'ailleurs au Canada est confidentiel; il en est de même en ce qui concerne les établissements acquéreurs de machines nouvelles ou d'équipement nouveau aux États-Unis, en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays.

En outre, les pourcentages moyens des dépenses au titre des machines et de l'équipement attribuable aux acquisitions dans ces endroits sont confidentiels.

Papier et carton. – Parmi les établissements qui se sont procuré de nouvelles machines et de l'équipement nouveau en 2004, la proportion de ceux de cette filière qui se sont approvisionnés ailleurs au Canada (53,7 %) est des plus élevées, tandis que la proportion de ceux qui ont fait leurs acquisitions aux États-Unis (64,5 %) est supérieure à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. À l'opposé, les acquisitions en Europe (8,9 %) sont le fait d'une moindre proportion d'établissements.

Dans les établissements acquéreurs de la filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des machines et de l'équipement attribuable aux acquisitions provenant d'ailleurs au Canada est des plus élevés (15,7 %) et celui attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis (29,6 %) est supérieur à ce qu'on observe dans les établissements acquéreurs du secteur de la fabrication. À l'opposé, le pourcentage attribuable aux acquisitions au Québec (44,1 %) est plus faible dans les établissements acquéreurs de la filière que dans ceux du secteur.

Le pourcentage des établissements s'étant procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau et dont les acquisitions provenaient de la région Asie-Pacifique est confidentiel. Le pourcentage moyen des dépenses au titre des machines et de l'équipement

attribuable à l'approvisionnement dans cette région est aussi confidentiel.

Sidérurgie et ses dérivés. – Parmi les établissements qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage de ceux qui en ont acquis au Québec est moindre dans cette filière (68,7 %) que dans le secteur de la fabrication. Il en est de même de ceux qui se sont approvisionnés aux États-Unis (35,5 %) et en Europe (14,2 %). Toutefois, les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau qui se sont approvisionnés dans la région Asie-Pacifique (12,6 %) sont proportionnellement plus nombreux dans la filière que dans le secteur de la fabrication.

Aéronautique. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004 est des plus élevés (76,7 %). Ces établissements sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur à s'être procuré des machines ou de l'équipement ailleurs au Canada (50,0 %) et aux États-Unis (62,8 %). D'ailleurs, le pourcentage moyen des dépenses pour des machines et de l'équipement attribuable aux acquisitions aux États-Unis (32,8 %) est plus élevé dans les établissements acquéreurs de la filière que dans ceux du secteur de la fabrication. Il en est de même du pourcentage attribuable aux acquisitions dans la région Asie-Pacifique (8,4 %).

À l'opposé, le pourcentage moyen des dépenses pour des machines et de l'équipement attribuable aux acquisitions au Québec (35,2 %) est moindre dans les établissements acquéreurs de la filière que dans ceux du secteur de la fabrication.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les parts moyennes des dépenses au titre des machines et de l'équipement attribuables à l'approvisionnement ailleurs au Canada, au Mexique, en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

Matériel de communication. – Le pourcentage des établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau de cette filière qui se sont approvisionnés aux États-Unis 86,1 % est le plus élevé, tandis qu'un pourcentage des plus élevés s'approvisionne dans la région Asie-Pacifique (14,9 %). Par contre, le pourcentage des établissements acquéreurs qui se sont approvisionnés au Québec est des moindres (55,0 %) et un pourcentage relativement faible, en comparaison avec les établissements acquéreurs du secteur, s'est approvisionné en Europe (12,2 %).

Dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau de la filière, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions aux États-Unis est le plus élevé (57,0 %), tandis que celui attribuable aux acquisitions au Québec est des plus faibles (24,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens des dépenses au titre des machines et de l'équipement attribuables à l'approvisionnement au Mexique, en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

Meubles. – Les établissements de cette filière qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau sont proportionnellement moins nombreux que ceux du secteur de la fabrication à s'être approvisionnés ailleurs au Canada (24,1 %) et aux États-Unis (19,0 %).

Dans les établissements acquéreurs de machines ou d'équipement de la filière, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable à des acquisitions ailleurs au Canada (7,7 %) est plus faible que dans les établissements acquéreurs du secteur de la fabrication.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens des dépenses au titre des machines et de l'équipement attribuables à l'approvisionnement aux États-Unis, au Mexique et dans la région Asie-Pacifique.

Véhicules automobiles. – Parmi les établissements qui se sont procuré des machines et de l'équipement nouveau en 2004, la proportion de ceux qui en ont acquis ailleurs au Canada en 2004 est plus élevée dans cette filière (43,5 %) que dans le secteur de la fabrication. D'ailleurs, le pourcentage moyen des dépenses pour des machines et de l'équipement attribuable aux acquisitions ailleurs au Canada est supérieur (15,2 %) dans les établissements acquéreurs de la filière que dans ceux du secteur de la fabrication.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens des dépenses totales au titre des machines et de l'équipement attribuables à l'approvisionnement au Mexique, en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

Analyse détaillée

Un peu plus de 6 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (62,5 %) ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (67,6 %), aéronautique (76,7 %), services publics provinciaux (73,2 %) et édition (73,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (50,8 %), cuir et chaussures (45,5 %) et construction non résidentielle (56,4 %).

Machines et équipement provenant du Québec

Parmi les établissements qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, 79,7 % s'en sont procuré au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (84,7 %), construction résidentielle (83,7 %) et foresterie et première transformation du bois (92,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : sidérurgie et ses dérivés (68,7 %) et matériel de communication (55,0 %).

Dans les établissements qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des machines et de l'équipement attribuable à des acquisitions au Québec est de 56,9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (61,7 %), construction résidentielle (68,8 %), agriculture et élevage (72,2 %), construction non résidentielle (65,6 %) et foresterie et première transformation du bois (81,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : papier et carton (44,1 %), aéronautique (35,2 %), matériel de communication (24,3 %), services publics provinciaux (41,6 %) et édition (51,6 %).

Environ la moitié (50,2 %) des établissements du secteur de la fabrication ne déclarent aucune dépense en 2004 pour des nouvelles machines ou de l'équipement nouveau provenant du Québec¹². Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (60,7 %), cuir et chaussures (68,7 %), sidérurgie et ses dérivés (57,2 %) et matériel de communication (66,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (42,7 %), construction résidentielle (45,8 %),

12. Les établissements qui n'ont tout simplement pas acquis de machines ou de l'équipement en 2004 sont compris. Par ailleurs, les établissements qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau, mais qui ne se sont pas approvisionnés au Québec représentent 12,7 de ces 50,2 points de pourcentage. On peut le calculer de la façon suivante : 79,7 % des 62,5 % des établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des machines ou de l'équipement se sont approvisionnés au Québec, soit 49,8 % de l'ensemble des établissements; c'est dire que 20,3 % des 62,5 % – donc 12,7 % de l'ensemble – ne s'y sont pas approvisionnés. La part des établissements acquéreurs de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau qui ne se sont pas approvisionnés au Québec est de 11,5 % dans la filière textile et vêtements, 14,2 % dans la filière cuir et chaussures, 14,8 % dans la filière papier et carton, 19,5 % dans la filière sidérurgie et ses dérivés, 27,6 % dans la filière aéronautique, 27,9 % dans la filière matériel de communication, 9,1 % dans la filière meubles et 9,8 % dans la filière véhicules automobiles.

foresterie et première transformation du bois (39,0 %) et édition (44,7 %).

1,3 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 1 % et 9 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (5,3 %) et meubles (4,5 %).

5,7 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 10 % et 24 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : édition (11,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (3,7 %).

5,7 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 25 % et 49 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : métaux primaires non ferreux (15,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (1,9 %) et meubles (2,7 %).

8,0 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 50 % et 74 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (21,2 %) et papier et carton (12,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (3,7 %), construction résidentielle (5,8 %), meubles (3,8 %) et construction non résidentielle (4,8 %).

Près de trois établissements du secteur de la fabrication sur 10 (29,2 %) déclarent qu'entre 75 % et 100 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (40,0 %) et foresterie et première transformation du bois (49,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (22,5 %), papier et carton (20,0 %), aéronautique (13,4 %), matériel de communication (8,6 %) et services publics provinciaux (21,1 %).

Machines et équipement provenant d'ailleurs au Canada

Le tiers des établissements qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004 (33,4 %) s'en sont procuré ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les

établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (51,5 %), aliments et boissons (50,8 %), papier et carton (53,7 %), aéronautique (50,0 %) et véhicules automobiles (43,5 %). Il est moindre parmi les établissements six filières : textile et vêtements (14,3 %), construction résidentielle (21,3 %), meubles (24,1 %), agriculture et élevage (21,1 %), foresterie et première transformation du bois (26,5 %) et édition (26,7 %).

Dans les établissements qui se sont procuré des nouvelles machines et de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des machines et l'équipement attribuable à des acquisitions ailleurs au Canada est de 10,4 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton : 15,7 % et véhicules automobiles (15,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (4,4 %), construction résidentielle (6,1 %), meubles (7,7 %) et foresterie et première transformation du bois (6,2 %).

Environ 8 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (79,1 %) ne déclarent aucune dépense en 2004 pour des machines et de l'équipement provenant d'ailleurs au Canada¹³. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (92,7 %), construction résidentielle (86,2 %), meubles (85,8 %), agriculture et élevage (88,5 %) et foresterie et première transformation du bois (82,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (65,7 %), aliments et boissons (65,6 %), papier et carton (64,5 %), aéronautique (61,7 %) et véhicules automobiles (72,5 %).

2,5 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 1 % et 9 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur

13. Les établissements qui n'ont tout simplement pas acquis de machines ou d'équipement en 2004 sont compris. Par ailleurs, les établissements qui ont acquis des machines ou de l'équipement, mais qui ne se sont pas approvisionnés ailleurs au Canada représentent 41,6 de ces 79,1 points de pourcentage. On peut le calculer de la façon suivante : 33,4 % des 62,5 % des établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des machines ou de l'équipement se sont approvisionnés ailleurs au Canada, soit 20,9 % de l'ensemble des établissements; c'est dire que 66,6 % des 62,5 % – donc 41,6 % de l'ensemble – ne s'y sont pas approvisionnés. La part des établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau qui ne se sont pas approvisionnés ailleurs au Canada est de 43,5 % dans la filière textile et vêtements; est confidentielle dans la filière cuir et chaussures, elle est de 30,7 % dans la filière papier et carton, 44,3 % dans la filière sidérurgie et ses dérivés, 48,4 % dans la filière aéronautique, 38,3 % dans la filière matériel de communication, 44,6 % dans la filière meubles et 35,7 % dans la filière véhicules automobiles.

parmi les établissements d'au moins une filière : papier et carton (5,1 %).

8,9 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 10 % et 24 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (18,7 %) et papier et carton (15,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (3,3 %), construction résidentielle (6,4 %) et meubles (5,5 %).

4,9 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 25 % et 49 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (9,6 %) et véhicules automobiles (11,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (1,2 %), construction résidentielle (2,1 %) et foresterie et première transformation du bois (2,2 %).

2,1 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 50 % et 74 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions ailleurs au Canada. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (1,1 %).

2,6 % de l'ensemble des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 75 % et 100 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : sidérurgie et ses dérivés (5,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (1,3 %).

Machines et équipement provenant des États-Unis

Parmi les établissements qui ont acquis des machines ou de l'équipement nouveaux en 2004, un peu plus de 4 établissements sur 10 (42,2 %) s'en sont procuré aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (67,3 %), aliments et boissons (56,4 %), papier et carton (64,5 %), aéronautique (62,8 %) et matériel de communication (86,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et vêtements (34,8 %), construction résidentielle (27,1 %), sidérurgie et ses dérivés (35,5 %), meubles (19,0%), construction non résidentielle (22,6 %), foresterie et première transformation du bois (18,6 %) et pêche et produits de la mer (23,4 %).

Dans les établissements qui se sont procuré des nouvelles machines et de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des machines et l'équipement attribuable à des acquisitions aux États-Unis est de 18,6 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : papier et carton (29,6 %), aéronautique (32,8 %), matériel de communication (57,0 %) et édition (23,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (13,6 %), construction résidentielle (13,8 %), construction non résidentielle (11,7 %) et foresterie et première transformation du bois (6,7 %).

Un peu plus de 7 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (73,6 %) ne déclarent aucune dépense en 2004 pour de nouvelles machines et de l'équipement nouveau provenant des États-Unis¹⁴. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et vêtements (82,3 %), construction résidentielle (82,5 %), sidérurgie et ses dérivés (77,9 %), meubles (88,8 %), construction non résidentielle (87,3 %), foresterie et première transformation du bois (87,7 %) et pêche et produits de la mer (85,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (55,1 %), aliments et boissons (61,8 %), papier et carton (57,3 %), aéronautique (51,8 %), matériel de communication (46,7 %) et édition (67,5 %).

2,5 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 1 % et 9 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement, sont attribuables à des acquisitions aux États-Unis.

7,4 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 10 % et 24 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi

14. Les établissements qui n'ont tout simplement pas acquis de machines ou d'équipement en 2004 sont compris. Par ailleurs, les établissements qui ont acquis des machines ou de l'équipement, mais qui ne se sont pas approvisionnés aux États-Unis représentent 36,1 de ces 73,6 points de pourcentage. On peut le calculer de la façon suivante : 42,2 % des 62,5 % des établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des machines ou de l'équipement en 2004 se sont approvisionnés aux États-Unis, soit 26,4 % de l'ensemble des établissements; c'est dire que 57,8 % des 62,5 % – donc 36,1 % de l'ensemble – ne s'y sont pas approvisionnés. La part des établissements acquéreurs de nouvelles machines et d'équipement nouveaux qui ne se sont pas approvisionnés aux États-Unis est de 33,1 % dans la filière textile et vêtements; est confidentielle dans la filière cuir et chaussures, elle est de 23,5 % dans la filière papier et carton, 40,2 % dans la filière sidérurgie et ses dérivés, 28,5% dans la filière aéronautique, 8,9 % dans la filière matériel de communication, 47,6 % dans la filière meubles et 37,1 % dans la filière véhicules automobiles.

les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (22,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (5,1 %), construction résidentielle (3,8 %), sidérurgie et ses dérivés (4,6 %) et foresterie et première transformation du bois (2,7 %).

4,9 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 25 % et 49 % de leurs dépenses pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : métaux primaires non ferreux (12,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (2,9 %).

5,1 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 50 % et 74 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement, sont attribuables à des acquisitions aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (11,1 %) et matériel de communication (12,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (3,4 %).

6,5 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 75 % et 100 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (26,7 %) et édition (10,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (4,8 %), textile et vêtements (3,9 %), meubles (3,2 %) et foresterie et première transformation du bois (2,2 %).

Machines et équipement provenant d'Europe

Environ un établissement ayant acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004 sur cinq (20,6 %) s'en est procuré en Europe. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (41,3 %), textile et vêtements (26,6 %) et services publics provinciaux (42,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (15,7 %), sidérurgie et ses dérivés (14,2 %), matériel de communication (12,2 %), foresterie et première transformation du bois (11,8 %) et véhicules automobiles (12,4 %).

Dans les établissements s'étant procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des machines et de l'équipement attribuable à des acquisitions en Europe est de 11,1 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (18,5 %) et services publics provinciaux (19,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au

moins deux filières : papier et carton (8,9 %) et édition (5,5 %).

Près de 9 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (87,1 %) ne déclarent aucune dépense en 2004 pour de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau provenant d'Europe¹⁵. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : construction résidentielle (89,8 %), sidérurgie et ses dérivés (91,1 %), matériel de communication (92,4 %), construction non résidentielle (91,1 %), foresterie et première transformation du bois (92,3 %) et véhicules automobiles (92,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (72,1) et services publics provinciaux (68,6 %).

1,1 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 1 % et 9 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions en Europe. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (7,7 %).

2,5 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 10 % et 24 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions en Europe. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (8,4 %).

1,7 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 25 % et 49 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions en Europe. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : métaux primaires non ferreux (6,4 %) et aliments et boissons (3,8 %).

15. Les établissements qui n'ont tout simplement pas acquis de machines ou d'équipement en 2004 sont compris. Les établissements qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, mais qui ne se sont pas approvisionnés en Europe représentent 49,6 de ces 87,1 points de pourcentage. On peut le calculer de la façon suivante : 20,6 % des 62,5 % des établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des machines ou de l'équipement nouveau en 2004 se sont approvisionnés en Europe, soit 12,9 % de l'ensemble des établissements; c'est dire que 79,4 % des 62,5 % – donc 49,5 % de l'ensemble ne s'y sont pas approvisionnés. La part des établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau qui ne se sont pas approvisionnés en Europe est de 37,2 % dans la filière textile et vêtements; est confidentielle dans la filière cuir et chaussures, elle est de 53,1 % dans la filière papier et carton, 53,5 % dans la filière sidérurgie et ses dérivés, 64,0% dans la filière aéronautique, 54,3 % dans la filière matériel de communication, 44,5 % dans la filière meubles et 55,4 % dans la filière véhicules automobiles.

2,6 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 50 % et 74 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions en Europe.

5,0 % des établissements du secteur de la fabrication déclarent qu'entre 74 % et 100 % de leurs dépenses totales pour des machines et de l'équipement sont attribuables à des acquisitions en Europe. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (8,0 %) et meubles (11,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (2,1 %).

Machines et équipement provenant de la région Asie-Pacifique

6,1 % des établissements qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, s'en sont procuré dans la région Asie-Pacifique. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et

boissons (11,9 %), sidérurgie et ses dérivés (12,6 %) et matériel de communication (14,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (3,5 %) et construction résidentielle (3,1 %).

Dans les établissements qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des machines et l'équipement attribuable à des acquisitions dans la région Asie-Pacifique est de 2,5 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aéronautique (8,4 %).

Machines et équipement provenant des autres pays

2,0 % des établissements qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004 s'en sont procuré dans d'autres pays.

2.6 Recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004

Secteur de la fabrication

Environ un établissement du secteur de la fabrication sur six (16,4 %) a eu recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 (tableau 2.6.1). Parmi ces établissements, 94,5 % indiquent avoir acquis des services de recherche et développement au Québec, 14,4 %, ailleurs au Canada, 12,1 %, aux États-Unis et 6,1 %, en Europe (tableau 2.6.2).

Dans les établissements acquéreurs de services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable aux services acquis au Québec est de 87,3 %, aux services acquis au Canada, de 5,0 %, aux services acquis aux États-Unis, de 3,7 % et aux services acquis en Europe, de 2,5 % (tableau 2.6.3).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans cette filière, les établissements qui ont eu recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de

l'entreprise en 2004 (11,4 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication. Ceux qui l'ont fait ont été proportionnellement plus nombreux (22,1 %) à acquérir des services aux États-Unis.

Cuir et chaussures. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 est similaire (18,8 %) à celui qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Papier et carton. – Tous les établissements de cette filière qui ont eu recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 ont acquis des services au Québec. Le pourcentage moyen des dépenses totales de ces établissements pour des services de recherche et développement attribuable aux services acquis au Québec (96,9 %) est d'ailleurs plus élevé.

Sidérurgie et ses dérivés. – Tous les établissements de cette filière qui ont eu recours à des services de recherche et de développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 ont acquis des services au Québec. Le pourcentage moyen des dépenses totales de ces établissements pour des services de recherche et développement attribuable aux services acquis au Québec (98,4 %) est d'ailleurs plus élevé que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication.

Aéronautique. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 est similaire (14,0 %) à celui qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Matériel de communication. – Dans cette filière, les établissements qui ont eu recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 (35,9 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. Dans ces établissements, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable aux services acquis au Québec est moins élevé (75,6 %) que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication.

En revanche, les établissements qui se sont procuré des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise sont proportionnellement plus nombreux dans la filière que dans le secteur à en avoir acquis ailleurs au Canada. (27,6 %) ou aux États-Unis (24,6 %). D'ailleurs, le pourcentage moyen des dépenses au titre des services de recherche et développement attribuable aux services acquis aux États-Unis est plus élevé (8,4 %) dans les établissements acquéreurs de services extra-muros de la filière que dans ceux du secteur de la fabrication.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen des dépenses totales des établissements pour des services de recherche et développement attribuable à des services acquis au Canada.

Meubles. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 est similaire (14,6 %) à celui qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, les établissements qui ont eu recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 (24,3 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. Tous ces établissements ont acquis des services au Québec. D'ailleurs, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable aux services acquis au Québec est plus élevé (96,1 %) dans les établissements acquéreurs de services extra-muros de la filière que dans ceux du secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Dans l'ensemble, 16,4 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004. Le pourcentage

est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (26,2 %), matériel de communication (35,9 %) et véhicules automobiles (24,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (11,4 %), construction résidentielle (12,8 %), construction non résidentielle (9,2 %), foresterie et première transformation du bois (12,3 %) et édition (5,8 %).

Services de recherche et développement acquis au Québec

Plus de 9 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (94,5 %) ayant acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 s'en sont procuré au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins sept filières : métaux primaires non ferreux (100,0 %), construction résidentielle (98,1 %), papier et carton (100,0 %), sidérurgie et ses dérivés (100,0 %), construction non résidentielle (100,0 %), édition (100,0 %) et véhicules automobiles (100,0 %).

Dans les établissements s'étant procuré des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable aux services acquis au Québec est de 87,3 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : construction résidentielle (94,8 %), papier et carton (96,9 %), sidérurgie et ses dérivés (98,4 %), construction non résidentielle (100,0 %), édition (99,1 %) et véhicules automobiles (96,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (75,6 %) et services publics provinciaux (63,3 %).

Services de recherche et développement acquis ailleurs au Canada

14,4 % des établissements du secteur de la fabrication ayant acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 s'en sont procuré ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (27,6 %) et foresterie et première transformation du bois (27,5 %).

Dans les établissements s'étant procuré des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable aux services acquis ailleurs au Canada est de 5,0 %.

Services de recherche et développement acquis aux États-Unis

12,1 % des établissements du secteur de la fabrication ayant acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 s'en sont procuré aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (22,1 %) et matériel de communication (24,6 %).

Dans les établissements s'étant procuré des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable aux services acquis aux États-Unis est de 3,7 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (8,4 %).

Services de recherche et développement acquis en Europe

6,1 % des établissements du secteur de la fabrication ayant acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 s'en sont procuré en Europe. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (16,5 %).

Dans les établissements s'étant procuré des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, le pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable aux services acquis en Europe est de 2,5 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (8,4 %).

2.7 Sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Environ 3 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (31,8 %) ont effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004 (tableau 2.7.1). Dans ces établissements, le pourcentage moyen de la valeur de production réalisée comme sous-traitant est de 48,7 % en 2002, de 49,7 % en 2003 et de 51,9 % en 2004 (tableau 2.7.2). Ainsi, ce pourcentage augmente légèrement (la différence entre 2002 et 2004 est significative).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans les établissements sous-traitants de cette filière, comparés à ceux du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen de la valeur de production réalisée comme sous-traitant est supérieur en 2002 (62,8 %), en 2003 (70,3 %) et en 2004 (74,1 %); on observe une augmentation de 18,0 % au cours de la période.

Les établissements sous-traitants de cette filière qui indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée comme sous-traitants se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 % en 2002 (59,0 %), en 2003 (67,0 %) et en 2004 (71,3 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements sous-traitants de cette filière déclare que la part de sa valeur de production réalisée comme sous-traitant se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Ce pourcentage augmente de 20,8 % au cours de la période.

Cuir et chaussures. – Dans les établissements sous-traitants de cette filière, comparés à ceux du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen de la valeur de production réalisée comme sous-traitant est moins élevé en 2002 (10,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les résultats pour 2003 et 2004.

Papier et carton. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements de cette filière (24,8 %) ont effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. Dans ces établissements, le pourcentage moyen de la valeur de production réalisée comme sous-traitant est moindre que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication en 2002 (21,1 %), 2003 (20,4 %) et 2004 (20,4 %). Il n'y a pas de différences significatives entre ces pourcentages.

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (50,9 %) que ceux du secteur de la fabrication à avoir réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. Dans ces établissements, le pourcentage moyen de la

valeur de production réalisée comme sous-traitant est supérieur à ce qu'on observe dans les établissements correspondants du secteur en 2002 (63,6 %), 2003 (64,2 %) et 2004 (66,1 %). Il n'y a pas de différences significatives entre ces pourcentages.

Notons que les établissements sous-traitants de cette filière qui indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée comme sous-traitants se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 % en 2002 (54,8 %), en 2003 (53,5 %) et en 2004 (54,8 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Aéronautique. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements ayant réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (52,6 %). C'est dans ces établissements que l'on constate le pourcentage moyen de la valeur de production réalisée comme sous-traitant le plus élevé en 2002 (89,5 %), en 2003 (89,6 %) et en 2004 (90,2 %). Il n'y a pas de différences significatives entre ces pourcentages.

La filière est aussi celle où les établissements sous-traitants qui indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée comme sous-traitants se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 % sont proportionnellement les plus nombreux, quelle que soit l'année – en 2002 (86,4 %), en 2003 (86,4 %) et en 2004 (86,4 %).

Matériel de communication. – Dans cette filière, les établissements qui ont effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004 sont proportionnellement plus nombreux (39,1 %) que dans le secteur de la fabrication.

Meubles. – Les établissements de cette filière qui ont effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004 sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication (37,5 %).

Véhicules automobiles. – Les établissements de cette filière qui ont effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004 sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication (21,5 %).

Analyse détaillée

Environ 3 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (31,8 %) ont effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : sidérurgie et ses dérivés (50,9 %), aéronautique (52,6 %), matériel de communication (39,1 %), meubles (37,5 %) et édition (41,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au

moins cinq filières : aliments et boissons (21,6 %), papier et carton (24,8 %), agriculture et élevage (18,7 %), foresterie et première transformation du bois (15,3 %) et véhicules automobiles (21,5 %).

Dans les établissements de cette filière qui ont effectué des travaux en sous-traitance au cours de la période 2002-2004, le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée comme sous-traitant est de 48,7 % en 2002, de 49,9 % en 2003 et de 51,9 % en 2004. Le pourcentage est supérieur en 2002, en 2003 et en 2004 dans les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (70,8 %, 71,0 % et 73,1 %), textile et vêtements (62,8 %, 70,3 % et 74,1 %), sidérurgie et ses dérivés (63,6 %, 64,2 % et 66,1 %) et aéronautique (89,5 %, 89,6 % et 90,2 %). Il est moindre les trois années dans les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (28,8 %, 29,4 % et 34,9 %), papier et carton (21,1 %, 20,4 % et 20,4 %) et édition (34,5 %, 35,8 % et 36,5 %). Le pourcentage est aussi moindre en 2002 parmi les établissements de la filière cuir et chaussures (10,3 %), dont les résultats pour 2003 et 2004 ne sont pas comparés en raison de leur manque de précision.

2002

Environ le dixième des établissements sous-traitants en 2002-2004 (10,1 %) déclarent une valeur de production en sous-traitance nulle en 2002. Le pourcentage est supérieur dans les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (22,5 %), construction résidentielle (16,2 %) et foresterie et première transformation du bois (25,6 %).

17,8 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2002 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (50,7 %) et édition (27,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (9,0 %), sidérurgie et ses dérivés (7,7 %) et meubles (11,6 %).

15,5 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2002 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : édition (27,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (11,0 %).

Environ le dixième (10,3 %) des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2002 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : sidérurgie et ses dérivés (16,9 %).

6,9 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2002 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : construction non résidentielle (16,9 %).

Environ 4 établissements sous-traitants en 2002-2004 sur 10 (39,4 %) indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2002 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (69,4 %), textile et vêtements (59,0 %), sidérurgie et ses dérivés (54,8 %) et aéronautique (86,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (19,5 %), services publics provinciaux (21,7 %) et édition (21,7 %).

2003

7,0 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 déclarent une valeur de production en sous-traitance nulle en 2003. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (18,9 %), construction résidentielle (12,7 %) et foresterie et première transformation du bois (25,6 %).

18,3 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2003 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (55,2 %) et édition (26,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (9,7 %).

15,8 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2003 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : édition (27,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (10,5 %).

11,6 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2003 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (5,9 %).

7,1 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2003 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (12,5 %) et construction non résidentielle (14,3 %).

Environ 4 établissements sous-traitants en 2002-2004 sur 10 (40,2 %) indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2003 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (69,4 %), textile et vêtements (67,0 %), sidérurgie et ses dérivés (53,5 %) et aéronautique (86,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (19,5 %), services publics provinciaux (21,7 %) et édition (21,7 %).

2004

1,3 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 déclarent une valeur de production en sous-traitance nulle en 2004.

20,2 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (32,8 %) et papier et carton (59,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (11,5 %).

18,0 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : édition (29,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (9,5 %) et meubles (11,4 %).

11,0 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : meubles (20,0 %) et construction non résidentielle (20,2 %).

7,7 % des établissements sous-traitants en 2002-2004 indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2004 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : meubles (13,5 %).

Plus de 4 établissements sous-traitants en 2002-2004 sur 10 (41,8 %) indiquent que la part de la valeur de leur production réalisée en sous-traitance en 2004 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (69,4 %), textile et vêtements (71,3 %), sidérurgie et ses dérivés (54,8 %) et aéronautique (86,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (23,2 %) et édition (23,0 %).

Tableau 2.1.1

Pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis en 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Au Québec			Ailleurs au Canada			Aux États-Unis		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	55,0 A	54,4	55,6	18,3 A	17,9	18,7	22,2 A	21,7	22,7
Métaux primaires non ferreux	46,5 A	42,0	50,9	18,0 B	15,1	20,9	29,1 B	25,1	33,1
Aliments et boissons	65,6 A	63,4	67,7	19,1 A	17,5	20,8	10,8 B	9,4	12,1
Textile et vêtements	47,3 A	45,7	49,0	27,6 A	26,2	29,0	21,6 A	20,1	23,0
Cuir et chaussures	37,0 B	30,4	43,6	31,9 B	26,4	37,5	24,6 B	18,5	30,6
Construction résidentielle	66,4 A	64,7	68,1	12,4 A	11,6	13,3	18,5 A	17,1	19,8
Papier et carton	49,6 A	46,4	52,9	21,8 B	18,3	25,4	24,0 B	20,8	27,3
Sidérurgie et ses dérivés	67,6 A	64,8	70,4	14,9 B	13,1	16,7	15,6 B	13,8	17,4
Aéronautique	50,9 B	42,1	59,8	14,3 E	9,3	19,3	25,1 B	20,4	29,8
Matériel de communication	30,9 B	26,3	35,5	16,0 B	13,8	18,3	35,1 A	31,7	38,5
Meubles	54,3 A	51,5	57,0	16,3 A	14,8	17,8	28,3 A	25,8	30,8
Services publics provinciaux	47,9 B	41,1	54,8	20,7 B	17,3	24,1	23,0 B	17,8	28,1
Agriculture et élevage	90,5 A	87,0	94,1	3,1 E	1,8	4,3	2,2 E	1,4	3,0
Construction non résidentielle	76,2 A	73,5	78,9	9,1 B	7,5	10,7	13,0 B	10,9	15,1
Foresterie et première transformation du bois	50,6 A	48,5	52,7	14,4 A	13,3	15,5	33,4 A	31,4	35,4
Édition	75,4 A	73,3	77,6	13,2 B	11,5	14,9	10,4 B	8,6	12,2
Véhicules automobiles	43,1 A	40,0	46,2	24,3 A	22,0	26,6	30,3 B	27,3	33,3
Pêche et produits de la mer	27,1 B	20,8	33,5	15,3 E	9,6	20,9	30,1 B	24,0	36,3
Hors filières	46,9 A	45,7	48,0	20,5 A	19,8	21,2	26,6 A	25,7	27,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.2

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	4,4 A	4,0	4,8	8,9 A	8,4	9,4	14,7 A	14,1	15,4
Métaux primaires non ferreux	10,1 A	4,6	15,5	11,7 A	6,1	17,4	15,0 B	9,0	21,1
Aliments et boissons	2,8 A	1,4	4,2	2,0 A	0,8	3,2	7,2 A	5,1	9,2
Textile et vêtements	2,9 A	1,8	4,0	10,4 A	8,8	11,9	19,7 A	17,6	21,8
Cuir et chaussures	x	x	x	18,6 B	8,8	28,4	36,6 B	26,5	46,7
Construction résidentielle	3,6 A	2,4	4,7	6,7 A	5,4	8,0	8,4 A	7,1	9,7
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	21,6 A	17,1	26,0
Sidérurgie et ses dérivés	3,0 A	0,9	5,0	4,5 A	2,1	7,0	11,0 A	8,2	13,9
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	16,7 B	8,5	24,9
Matériel de communication	20,7 B	15,5	25,9	21,8 B	16,7	27,0	11,3 A	6,6	16,0
Meubles	x	x	x	x	x	x	18,3 A	14,8	21,8
Services publics provinciaux	x	x	x	11,5 A	5,7	17,4	25,3 B	12,9	37,6
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	4,9 A	2,3	7,6
Foresterie et première transformation du bois	3,1 A	1,7	4,5	9,1 A	6,8	11,4	22,1 A	19,2	25,1
Édition	x	x	x	x	x	x	5,0 A	1,9	8,1
Véhicules automobiles	7,3 A	3,9	10,7	12,1 A	8,3	15,8	25,5 A	21,0	29,9
Pêche et produits de la mer	x	x	x	22,7 B	12,1	33,4	21,5 B	11,8	31,1
Hors filières	5,7 A	4,9	6,5	11,7 A	10,6	12,8	16,7 A	15,4	17,9
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	17,3 A	16,6	17,9	14,1 A	13,5	14,8	40,6 A	39,7	41,4
Métaux primaires non ferreux	13,0 A	7,3	18,6	16,8 A	11,5	22,2	33,4 B	27,8	39,0
Aliments et boissons	23,7 A	20,8	26,7	12,4 A	8,3	16,5	51,9 A	48,2	55,6
Textile et vêtements	23,0 A	21,0	25,0	14,8 A	13,0	16,7	29,2 A	27,1	31,4
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	22,0 B	12,5	31,5
Construction résidentielle	12,7 A	11,1	14,3	13,9 A	12,2	15,6	54,7 A	52,4	57,1
Papier et carton	17,4 B	9,3	25,5	11,9 A	7,7	16,1	34,8 B	29,8	39,8
Sidérurgie et ses dérivés	12,8 A	9,7	16,0	10,1 A	7,8	12,4	58,5 A	54,6	62,5
Aéronautique	8,0 A	2,7	13,3	25,1 B	15,5	34,8	32,3 B	20,8	43,7
Matériel de communication	13,5 A	9,0	18,0	16,7 A	11,6	21,8	15,9 B	9,2	22,6
Meubles	14,3 A	11,0	17,5	11,1 A	8,1	14,1	43,1 A	39,4	46,8
Services publics provinciaux	14,3 B	8,4	20,3	x	x	x	34,5 B	26,8	42,2
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	87,5 B	79,6	95,3
Construction non résidentielle	11,5 A	8,3	14,7	17,2 A	13,4	20,9	62,6 A	58,4	66,9
Foresterie et première transformation du bois	18,5 A	15,8	21,2	12,4 A	10,2	14,6	34,8 A	32,1	37,5
Édition	12,8 A	9,4	16,3	12,1 A	9,5	14,7	66,9 A	63,3	70,5
Véhicules automobiles	13,7 A	9,9	17,5	14,1 A	10,5	17,7	27,4 A	23,5	31,3
Pêche et produits de la mer	22,7 B	12,1	33,4	x	x	x	14,6 B	5,5	23,7
Hors filières	19,8 A	18,4	21,1	16,3 A	15,1	17,5	29,9 A	28,4	31,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.3

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits ailleurs au Canada, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	24,6 A	23,9	25,4	21,2 A	20,4	22,0	23,8 A	23,0	24,6
Métaux primaires non ferreux	18,3 B	12,6	24,0	24,6 B	18,9	30,3	27,3 B	21,3	33,4
Aliments et boissons	26,9 A	23,9	29,9	18,3 A	15,7	21,0	17,7 A	15,0	20,4
Textile et vêtements	21,7 A	19,8	23,6	10,8 A	9,2	12,3	21,6 A	19,5	23,7
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	32,7 B	22,7	42,8
Construction résidentielle	39,7 A	37,3	42,0	20,0 A	18,1	21,9	19,6 A	17,7	21,6
Papier et carton	18,7 A	14,3	23,1	21,1 A	16,8	25,4	23,6 A	18,7	28,4
Sidérurgie et ses dérivés	34,4 A	30,7	38,1	26,7 A	23,3	30,1	16,0 A	12,7	19,2
Aéronautique	20,6 B	7,1	34,2	34,6 B	20,8	48,4	25,3 B	15,5	35,1
Matériel de communication	9,3 A	5,1	13,6	39,9 B	33,4	46,3	26,3 B	20,3	32,3
Meubles	21,0 A	18,3	23,8	22,9 A	19,5	26,3	32,9 A	29,0	36,8
Services publics provinciaux	15,9 B	9,7	22,2	22,3 B	15,2	29,3	29,2 B	17,6	40,9
Agriculture et élevage	74,9 B	65,7	84,1	x	x	x	9,6 B	2,1	17,1
Construction non résidentielle	54,4 A	50,1	58,7	20,6 A	17,0	24,2	11,4 A	8,3	14,6
Foresterie et première transformation du bois	25,3 A	22,8	27,8	25,3 A	22,2	28,3	23,9 A	21,0	26,7
Édition	22,3 A	19,3	25,2	35,9 A	31,8	40,1	23,5 A	20,2	26,9
Véhicules automobiles	14,3 A	10,7	17,9	19,8 A	15,4	24,1	26,7 A	22,4	31,0
Pêche et produits de la mer	25,8 B	15,2	36,3	37,3 B	27,0	47,7	18,5 B	8,6	28,3
Hors filières	16,2 A	15,0	17,4	19,9 A	18,6	21,3	29,0 A	27,5	30,6
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	18,5 A	17,8	19,2	8,9 A	8,4	9,5	3,0 A	2,7	3,3
Métaux primaires non ferreux	17,0 A	11,6	22,4	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	22,3 A	18,5	26,1	12,8 A	10,5	15,2	2,0 A	0,8	3,2
Textile et vêtements	21,0 A	19,0	23,0	16,9 A	15,0	18,9	8,0 A	6,4	9,6
Cuir et chaussures	22,8 B	12,7	32,9	13,1 B	5,0	21,3	13,5 B	4,8	22,2
Construction résidentielle	14,4 A	12,7	16,2	4,3 A	3,2	5,3	2,0 A	1,2	2,8
Papier et carton	21,3 A	17,0	25,7	10,8 B	1,7	19,9	4,5 A	1,8	7,2
Sidérurgie et ses dérivés	11,8 A	8,7	15,0	7,7 A	5,2	10,2	3,4 A	1,7	5,2
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	17,9 A	12,7	23,0	x	x	x	x	x	x
Meubles	15,4 A	12,0	18,8	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	17,1 B	11,0	23,1	8,6 A	3,5	13,6	6,9 A	1,6	12,3
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	6,9 A	4,3	9,5	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	22,0 A	19,1	24,8	x	x	x	x	x	x
Édition	10,6 A	7,1	14,1	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	23,3 A	19,1	27,4	10,0 A	6,5	13,5	5,9 A	3,1	8,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	23,1 A	21,7	24,5	9,4 A	8,4	10,4	2,4 A	1,7	3,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.4

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits aux États-Unis, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	32,5 A	31,6	33,3	17,9 A	17,2	18,6	14,8 A	14,2	15,5
Métaux primaires non ferreux	26,0 B	20,9	31,0	14,7 A	9,9	19,6	14,5 B	8,8	20,2
Aliments et boissons	50,4 A	46,7	54,1	17,1 A	14,4	19,7	15,9 A	13,4	18,5
Textile et vêtements	38,2 A	35,8	40,6	13,5 A	11,9	15,2	11,9 A	10,3	13,6
Cuir et chaussures	x	x	x	31,3 B	21,9	40,8	x	x	x
Construction résidentielle	41,1 A	38,9	43,4	19,1 A	17,2	21,0	10,6 A	9,1	12,1
Papier et carton	17,2 B	9,2	25,2	29,4 A	25,0	33,7	20,6 A	16,2	24,9
Sidérurgie et ses dérivés	34,2 A	30,5	37,9	25,7 A	22,3	29,1	13,7 A	10,9	16,4
Aéronautique	x	x	x	17,7 B	9,0	26,3	20,5 B	11,1	30,0
Matériel de communication	15,8 B	9,1	22,6	12,5 B	6,2	18,8	16,6 B	10,2	23,0
Meubles	29,5 A	26,1	32,8	16,0 A	12,7	19,3	10,0 A	7,3	12,6
Services publics provinciaux	44,4 B	35,7	53,1	8,2 A	3,2	13,3	11,2 A	6,1	16,3
Agriculture et élevage	72,5 B	63,3	81,6	15,7 B	7,4	24,1	x	x	x
Construction non résidentielle	54,4 A	50,1	58,7	15,4 A	12,1	18,7	8,7 A	5,7	11,8
Foresterie et première transformation du bois	26,1 A	23,7	28,5	10,4 A	8,3	12,5	12,1 A	10,1	14,2
Édition	39,0 A	35,5	42,6	28,0 A	24,0	31,9	20,3 A	16,7	23,9
Véhicules automobiles	24,6 A	20,7	28,5	16,2 A	12,4	19,9	14,7 A	10,8	18,7
Pêche et produits de la mer	18,5 B	8,6	28,3	18,9 B	8,7	29,1	x	x	x
Hors filières	21,1 A	19,8	22,4	18,7 A	17,4	20,0	18,7 A	17,4	20,0
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	14,7 A	14,0	15,3	12,0 A	11,4	12,6	8,1 A	7,6	8,6
Métaux primaires non ferreux	16,2 B	10,4	21,9	17,0 B	10,7	23,2	11,7 A	6,1	17,3
Aliments et boissons	10,3 A	8,2	12,4	3,1 A	1,7	4,6	3,2 A	1,7	4,6
Textile et vêtements	16,5 A	14,6	18,4	11,7 A	10,1	13,2	8,2 A	6,5	9,8
Cuir et chaussures	17,8 B	8,6	26,9	23,8 B	12,9	34,8	x	x	x
Construction résidentielle	12,9 A	11,2	14,6	9,6 A	8,1	11,1	6,6 A	5,3	7,9
Papier et carton	11,9 A	7,6	16,2	11,1 A	7,6	14,5	9,9 A	5,8	14,0
Sidérurgie et ses dérivés	13,5 A	10,2	16,7	10,2 A	7,2	13,2	2,8 A	1,1	4,5
Aéronautique	24,2 B	11,4	37,0	14,9 B	6,7	23,2	x	x	x
Matériel de communication	17,7 A	12,4	23,0	27,0 B	21,5	32,6	10,3 A	6,5	14,2
Meubles	16,4 A	13,0	19,8	15,4 A	12,0	18,8	12,8 A	9,5	16,0
Services publics provinciaux	11,2 A	5,7	16,7	18,2 B	4,5	31,8	6,8 A	1,7	11,9
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	11,1 A	7,8	14,4	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	15,0 A	12,5	17,5	19,4 A	16,6	22,2	17,0 A	14,3	19,7
Édition	7,0 A	4,5	9,5	3,1 A	0,1	6,1	2,6 A	0,8	4,4
Véhicules automobiles	13,8 A	9,9	17,7	15,3 A	11,0	19,5	15,5 A	11,3	19,6
Pêche et produits de la mer	22,7 B	12,1	33,4	21,5 B	11,8	31,1	x	x	x
Hors filières	17,9 A	16,6	19,2	13,8 A	12,6	15,0	9,9 A	8,9	10,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.5

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits en Europe, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	84,0 A	83,4	84,7	10,0 A	9,4	10,6	3,5 A	3,2	3,8
Métaux primaires non ferreux	75,2 B	68,4	82,0	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	90,6 A	88,3	92,9	7,8 A	5,6	10,0	x	x	x
Textile et vêtements	87,5 A	85,9	89,2	7,0 A	5,7	8,4	3,5 A	2,5	4,5
Cuir et chaussures	62,6 B	52,4	72,9	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	86,4 A	84,7	88,0	7,3 A	6,0	8,6	4,0 A	3,0	4,9
Papier et carton	89,4 A	85,6	93,3	4,4 A	1,9	6,9	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	84,4 A	81,1	87,6	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	73,4 B	60,4	86,4	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	55,8 B	49,4	62,2	19,1 B	13,3	24,8	x	x	x
Meubles	93,6 A	91,3	95,9	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	66,3 B	56,1	76,6	20,4 B	7,1	33,7	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	96,9 A	94,9	98,9	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	90,5 A	88,3	92,7	7,4 A	5,4	9,5	x	x	x
Édition	95,8 A	92,9	98,8	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	87,3 A	83,2	91,4	7,4 A	4,0	10,9	x	x	x
Pêche et produits de la mer	59,7 B	49,3	70,0	x	x	x	15,0 B	5,4	24,6
Hors filières	77,0 A	75,6	78,4	14,6 A	13,4	15,8	5,2 A	4,4	5,9
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	1,8 A	1,5	2,0	0,5 A	0,4	0,7	0,2 A	0,0	0,4
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	11,0 A	6,4	15,7	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	10,7 B	2,7	18,8	x	x	x	x	x	x
Hors filières	2,8 A	2,2	3,4	x	x	x	x	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.6

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux attribuable à la vente de produits dans la région Asie-Pacifique, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	88,6 A	88,0	89,2	7,4 A	6,9	7,9	2,9 A	2,6	3,2
Métaux primaires non ferreux	78,3 B	71,7	84,9	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	81,8 A	79,1	84,5	x	x	x	9,3 A	7,1	11,6
Textile et vêtements	90,3 A	88,8	91,8	7,5 A	6,2	8,9	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	93,4 A	92,2	94,5	5,6 A	4,5	6,7	x	x	x
Papier et carton	92,2 A	89,2	95,2	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	92,9 A	90,4	95,4	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	84,7 B	71,9	97,5	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	66,7 B	61,3	72,1	12,6 A	9,0	16,2	14,3 A	9,3	19,2
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	69,5 B	57,8	81,2	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	87,5 B	79,6	95,3	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	96,1 A	93,9	98,3	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	92,6 A	90,8	94,5	5,4 A	3,6	7,1	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	94,9 A	92,1	97,8	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	62,2 B	51,8	72,6	11,2 B	2,4	19,9	x	x	x
Hors filières	85,3 A	84,1	86,5	9,7 A	8,7	10,7	3,1 A	2,5	3,8
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	0,9 A	0,7	1,0	0,2 A	0,1	0,2	0,1 A	0,0	0,3
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	7,7 B	0,0	16,2
Hors filières	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.2.1

Répartition des établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement, selon le pourcentage des revenus totaux provenant d'autres établissements de l'entreprise, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	64,3 A	62,7	66,0	10,1 A	9,2	11,1	9,6 A	8,8	10,5
Métaux primaires non ferreux	59,9 B	49,6	70,2	x	x	x	9,6 B	1,8	17,4
Aliments et boissons	75,5 A	71,1	79,9	7,7 A	4,4	11,0	5,0 A	2,3	7,8
Textile et vêtements	70,6 A	66,3	74,9	x	x	x	6,4 A	3,9	8,9
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	70,0 A	65,6	74,3	7,7 A	4,6	10,8	11,4 A	7,9	14,8
Papier et carton	41,6 B	34,0	49,2	14,9 A	10,1	19,6	15,3 A	10,1	20,6
Sidérurgie et ses dérivés	65,6 B	57,0	74,2	9,5 B	2,7	16,4	x	x	x
Aéronautique	52,3 E	30,8	73,9	18,4 B	6,2	30,6	x	x	x
Matériel de communication	48,5 B	40,1	56,9	13,5 A	9,2	17,8	x	x	x
Meubles	43,1 B	29,6	56,6	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	66,8 E	40,7	92,9	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	72,2 B	63,8	80,6	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	79,8 A	76,1	83,5	7,2 A	4,0	10,3	4,8 A	2,5	7,1
Édition	31,4 B	22,5	40,3	27,9 B	18,7	37,1	21,2 B	13,0	29,4
Véhicules automobiles	56,7 B	48,3	65,1	16,2 B	8,9	23,6	7,6 A	2,6	12,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	62,3 A	59,4	65,2	11,0 A	9,1	12,8	13,6 A	11,7	15,6
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	6,5 A	5,4	7,5	5,0 A	4,2	5,9	4,4 A	3,6	5,2
Métaux primaires non ferreux	14,0 B	4,3	23,6	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	6,7 A	3,7	9,6	x	x	x
Textile et vêtements	x	x	x	7,8 A	4,6	11,0	8,8 A	5,7	11,9
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	x	x	x	5,3 A	3,1	7,4
Papier et carton	9,9 A	4,3	15,6	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	9,6 B	2,6	16,6
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	14,9 B	8,6	21,3	x	x	x	8,0 B	0,5	15,6
Meubles	25,0 B	10,9	39,1	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	9,7 A	3,9	15,5	7,1 A	2,2	12,1	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	4,5 A	2,7	6,4
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	8,0 A	2,3	13,8	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	6,5 A	4,8	8,2	3,4 A	2,1	4,7	3,1 A	2,1	4,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.3.1

Pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important dans les établissements du secteur de la fabrication, selon la filière industrielle, Québec, 2004

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	26,2 A	25,8	26,7
Métaux primaires non ferreux	25,2 B	22,3	28,1
Aliments et boissons	23,5 A	21,8	25,2
Textile et vêtements	36,3 A	34,8	37,8
Cuir et chaussures	17,8 B	14,8	20,7
Construction résidentielle	24,5 A	23,4	25,6
Papier et carton	16,9 B	15,2	18,6
Sidérurgie et ses dérivés	31,7 A	29,9	33,5
Aéronautique	29,9 B	22,7	37,2
Matériel de communication	29,3 A	26,8	31,8
Meubles	27,1 A	25,2	28,9
Services publics provinciaux	21,4 B	17,4	25,4
Agriculture et élevage	15,6 B	11,8	19,4
Construction non résidentielle	25,1 A	23,0	27,3
Foresterie et première transformation du bois	25,1 A	23,4	26,8
Édition	22,0 A	20,4	23,5
Véhicules automobiles	23,5 B	20,9	26,0
Pêche et produits de la mer	31,2 B	25,6	36,9
Hors filières	25,5 A	24,7	26,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.3.2

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des revenus totaux provenant du client le plus important, par filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	5,9 A	5,5	6,4	17,9 A	17,2	18,7	36,6 A	35,7	37,5
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	20,2 B	14,8	25,7	36,3 B	29,7	42,9
Aliments et boissons	7,8 A	5,8	9,9	13,4 A	9,3	17,4	41,4 A	37,8	45,0
Textile et vêtements	8,9 A	7,2	10,5	13,4 A	11,6	15,1	24,5 A	22,4	26,7
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	63,0 B	52,8	73,2
Construction résidentielle	6,2 A	5,1	7,3	21,1 A	19,2	23,1	35,8 A	33,5	38,1
Papier et carton	x	x	x	30,4 B	25,2	35,5	43,3 B	37,1	49,6
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	11,7 A	8,8	14,6	31,0 A	27,2	34,8
Aéronautique	16,9 B	3,6	30,1	17,7 B	4,9	30,5	17,1 B	10,8	23,4
Matériel de communication	x			13,9 A	9,9	17,8	36,6 B	30,2	43,1
Meubles	5,8 A	3,5	8,0	13,6 A	10,4	16,8	38,8 A	34,8	42,9
Services publics provinciaux	10,6 A	5,7	15,5	33,1 B	23,4	42,8	24,2 B	16,7	31,7
Agriculture et élevage	x	x	x	42,7 B	33,7	51,6	33,6 B	25,0	42,2
Construction non résidentielle	4,7 A	2,3	7,2	18,2 A	14,6	21,8	42,7 A	38,3	47,0
Foresterie et première transformation du bois	8,3 A	6,3	10,2	20,6 A	17,8	23,4	37,1 A	33,8	40,5
Édition	2,5 A	0,8	4,1	27,0 A	23,5	30,5	38,7 A	34,5	42,9
Véhicules automobiles	11,5 A	8,1	14,9	20,6 A	16,6	24,7	40,9 A	36,0	45,8
Pêche et produits de la mer	14,2 B	5,7	22,7	x	x	x	24,9 B	15,0	34,8
Hors filières	3,8 A	3,1	4,5	16,2 A	15,0	17,4	40,3 A	38,6	41,9
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	22,4 A	21,6	23,1	9,0 A	8,5	9,5	8,2 A	7,7	8,7
Métaux primaires non ferreux	19,7 B	13,8	25,5	15,7 A	10,1	21,3	x	x	x
Aliments et boissons	27,0 A	23,9	30,2	3,1 A	1,7	4,5	7,2 A	5,2	9,2
Textile et vêtements	22,6 A	20,6	24,6	11,7 A	10,0	13,4	18,9 A	17,1	20,7
Cuir et chaussures	18,6 B	8,8	28,4	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	20,8 A	18,8	22,8	10,1 A	8,6	11,5	5,9 A	4,9	7,0
Papier et carton	18,6 A	14,2	22,9	x			3,2 A	1,1	5,4
Sidérurgie et ses dérivés	29,6 A	26,1	33,2	18,9 A	15,9	22,0	x	x	x
Aéronautique	21,8 B	12,0	31,6	13,6 B	1,3	25,9	13,0 B	2,3	23,6
Matériel de communication	33,1 B	27,4	38,7	10,5 A	6,4	14,7	x	x	x
Meubles	23,4 A	20,0	26,9	11,4 A	8,5	14,2	7,0 A	5,0	9,0
Services publics provinciaux	17,6 B	10,7	24,6	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	11,6 B	5,0	18,1	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	14,5 A	11,4	17,7	11,3 A	8,3	14,3	8,5 A	5,6	11,5
Foresterie et première transformation du bois	17,5 A	15,0	20,0	6,3 A	4,8	7,8	10,2 A	8,2	12,2
Édition	19,5 A	16,0	23,0	8,0 A	5,8	10,1	4,4 A	2,9	6,0
Véhicules automobiles	12,6 A	8,9	16,2	4,1 A	1,4	6,8	10,3 A	6,6	14,0
Pêche et produits de la mer	30,5 B	20,5	40,4	x	x	x	11,6 B	2,3	20,9
Hors filières	24,5 A	23,1	25,9	8,8 A	7,8	9,7	6,4 A	5,6	7,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.4.1

Pourcentage moyen des dépenses des établissements en matières premières et en composants, selon la provenance, par filière industrielle, Québec, 2004

	Québec			Canada			États-Unis		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	57,7 A	57,1	58,3	14,1 A	13,8	14,5	17,8 A	17,4	18,2
Métaux primaires non ferreux	59,7 A	55,1	64,3	15,0 B	12,2	17,8	13,1 B	10,3	15,8
Aliments et boissons	70,5 A	68,5	72,5	16,5 A	15,2	17,9	7,7 B	6,8	8,7
Textile et vêtements	41,4 A	39,6	43,3	8,8 B	7,9	9,7	18,2 A	16,9	19,5
Cuir et chaussures	37,2 B	32,9	41,6	14,8 B	11,7	17,8	21,0 B	17,2	24,8
Construction résidentielle	69,4 A	67,9	71,0	11,8 A	10,9	12,7	13,8 A	12,7	14,9
Papier et carton	52,3 A	48,0	56,6	21,6 B	16,9	26,3	21,7 B	18,7	24,6
Sidérurgie et ses dérivés	71,1 A	68,6	73,5	14,1 B	12,4	15,8	8,9 B	7,8	10,1
Aéronautique	39,7 B	32,4	46,9	20,0 B	14,8	25,2	27,8 B	21,9	33,7
Matériel de communication	29,9 B	26,8	33,1	18,3 B	16,2	20,4	34,3 A	31,5	37,1
Meubles	72,5 A	70,4	74,6	11,2 B	10,1	12,3	10,3 B	8,9	11,6
Services publics provinciaux	41,9 B	37,1	46,7	15,5 B	12,7	18,2	26,9 B	22,9	30,9
Agriculture et élevage	78,6 A	74,2	83,0	10,1 B	7,8	12,4	10,2 E	7,2	13,2
Construction non résidentielle	73,8 A	70,9	76,7	13,2 B	11,3	15,1	6,2 B	5,0	7,3
Foresterie et première transformation du bois	74,2 A	72,1	76,4	4,9 B	4,3	5,5	19,9 B	17,8	22,0
Édition	65,8 A	63,4	68,2	13,7 B	12,3	15,0	16,4 B	14,5	18,2
Véhicules automobiles	43,1 A	40,3	46,0	19,1 A	17,3	20,9	23,5 A	21,3	25,8
Pêche et produits de la mer	79,2 A	73,1	85,2	10,9 E	7,0	14,8	6,0 E	3,5	8,5
Hors filières	48,4 A	47,3	49,5	17,4 A	16,8	18,0	24,3 A	23,5	25,1
	Europe			Asie-Pacifique			Tous les autres pays ¹		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	3,4 A	3,2	3,6	4,8 A	4,6	5,0	1,7 A	1,6	1,9
Métaux primaires non ferreux	3,4 E	2,0	4,8	4,1 E	1,9	6,2	4,8 E	2,9	6,7
Aliments et boissons	1,7 B	1,2	2,1	1,0 E	0,6	1,3	2,4 E	1,6	3,2
Textile et vêtements	6,8 B	6,0	7,7	20,2 A	18,7	21,7	3,2 B	2,6	3,7
Cuir et chaussures	8,2 E	5,0	11,3	8,3 E	5,8	10,9	8,8 E	5,4	12,2
Construction résidentielle	2,0 B	1,6	2,4	1,6 B	1,3	2,0	1,1 E	0,7	1,4
Papier et carton	2,3 E	1,4	3,2	0,8 E	0,4	1,2	0,3 E	0,1	0,5
Sidérurgie et ses dérivés	2,0 E	1,3	2,7	1,6 E	1,0	2,1	1,6 E	0,7	2,5
Aéronautique	8,7 E	4,1	13,3	x F	x	x	x F	x	x
Matériel de communication	4,7 E	3,3	6,2	10,4 B	8,0	12,7	1,9 E	1,1	2,7
Meubles	2,1 B	1,6	2,6	3,2 B	2,5	4,0	0,7 E	0,4	0,9
Services publics provinciaux	8,8 B	6,6	11,1	5,4 E	3,7	7,0	1,5 E	0,6	2,3
Agriculture et élevage	0,7 E	0,3	1,1	0,4 E	0,2	0,6	x F	x	x
Construction non résidentielle	3,3 E	2,3	4,4	1,1 E	0,6	1,6	2,4 E	1,4	3,5
Foresterie et première transformation du bois	0,2 E	0,1	0,2	x F	x	x	x F	x	x
Édition	2,1 E	1,4	2,8	1,1 E	0,8	1,5	0,9 E	0,5	1,4
Véhicules automobiles	5,8 B	4,5	7,2	6,4 B	5,3	7,5	x F	x	x
Pêche et produits de la mer	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Hors filières	3,7 B	3,4	4,1	4,4 A	4,0	4,8	1,5 B	1,2	1,8

1. Ne comprend pas le Mexique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.4.2

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement au Québec, par filière industrielle, Québec, 2004

	0 %		1 % à 9 %			10 % à 24 %			
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	7,4 A	6,9	7,9	4,7 A	4,4	5,1	11,6 A	10,9	12,2
Métaux primaires non ferreux	7,7 A	3,3	12,0	7,0	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	2,3 A	1,1	3,6	2,0 A	0,7	3,3	6,8 A	4,8	8,8
Textile et vêtements	17,5 A	15,6	19,5	9,3 A	7,5	11,0	14,5 A	12,8	16,1
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	6,0 A	4,8	7,1	2,7 A	1,9	3,6	5,0 A	3,9	6,2
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	18,6 B	10,6	26,6
Sidérurgie et ses dérivés	5,5 A	3,3	7,7	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	18,5 B	5,5	31,5	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	7,6 A	4,0	11,1	13,9 A	9,6	18,1	31,9 B	25,8	38,0
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	23,2 B	10,6	35,9
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	5,8 A	3,6	8,0	3,7 A	1,8	5,5	9,0 A	6,2	11,8
Foresterie et première transformation du bois	3,0 A	1,7	4,2	5,4 A	3,9	7,0	6,7 A	4,8	8,6
Édition	x	x	x	x	x	x	9,9 A	7,0	12,7
Véhicules automobiles	8,5 A	5,5	11,4	6,2 A	3,0	9,5	14,6 A	10,7	18,4
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	8,2 A	7,3	9,1	6,4 A	5,6	7,3	15,2 A	14,0	16,4
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	14,0 A	13,4	14,6	18,4 A	17,7	19,1	43,9 A	43,1	44,8
Métaux primaires non ferreux	14,1 A	8,6	19,6	25,2 B	19,3	31,1	41,6 B	35,1	48,1
Aliments et boissons	9,6 A	7,3	11,9	16,7 A	14,0	19,3	62,6 A	59,1	66,1
Textile et vêtements	18,8 A	16,9	20,7	14,2 A	12,4	16,0	25,8 A	23,6	27,9
Cuir et chaussures	41,0 B	30,8	51,2	27,1 B	16,8	37,4	x	x	x
Construction résidentielle	9,1 A	7,8	10,5	16,6 A	14,9	18,4	60,5 A	58,1	62,8
Papier et carton	11,4 A	7,5	15,4	25,7 A	21,2	30,2	33,7 B	28,3	39,1
Sidérurgie et ses dérivés	8,6 A	5,9	11,4	15,0 A	11,6	18,3	64,6 A	60,7	68,5
Aéronautique	24,3 B	11,5	37,1	17,3 B	4,0	30,6	21,2 B	11,6	30,8
Matériel de communication	20,1 B	13,4	26,7	16,1 A	10,7	21,4	10,5 A	6,3	14,8
Meubles	9,9 A	7,0	12,9	23,5 A	20,0	27,1	59,3 A	55,3	63,3
Services publics provinciaux	13,5 B	7,3	19,7	21,8 B	15,3	28,3	24,2 B	17,4	31,1
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	69,9 B	61,6	78,1
Construction non résidentielle	3,9 A	1,7	6,2	10,2 A	7,0	13,4	67,4 A	63,4	71,4
Foresterie et première transformation du bois	7,4 A	5,3	9,6	8,1 A	6,2	10,0	69,4 A	66,3	72,4
Édition	10,1 A	7,3	13,0	24,7 A	20,9	28,5	48,9 A	45,1	52,7
Véhicules automobiles	24,1 A	19,8	28,5	28,7 A	24,2	33,2	17,9 A	14,0	21,8
Pêche et produits de la mer	x #	x	x	14,6 B	5,5	23,7	67,0 B	57,0	76,9
Hors filières	18,8 A	17,5	20,1	20,5 A	19,1	21,9	30,9 A	29,4	32,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.4.3

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada, par filière industrielle, Québec, 2004

	0 %		1 % à 9 %			10 % à 24 %			
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	33,8 A	33,0	34,6	16,2 A	15,5	16,9	29,2 A	28,3	30,0
Métaux primaires non ferreux	42,2 B	35,4	48,9	17,2 B	11,4	23,0	11,7 A	6,0	17,4
Aliments et boissons	26,0 A	23,1	29,0	16,6 A	14,0	19,3	36,4 A	32,5	40,3
Textile et vêtements	54,0 A	51,6	56,5	11,5 A	9,8	13,1	22,5 A	20,5	24,6
Cuir et chaussures	22,4 B	12,6	32,3	x	x	x	45,5 B	35,1	55,8
Construction résidentielle	43,1 A	40,7	45,4	14,9 A	13,2	16,6	25,7 A	23,6	27,9
Papier et carton	19,4 A	15,2	23,6	13,5 A	9,4	17,6	36,0 B	30,4	41,5
Sidérurgie et ses dérivés	29,9 A	26,4	33,3	25,6 A	22,2	29,0	22,9 A	19,5	26,3
Aéronautique	24,1 B	10,6	37,5	16,8 B	4,9	28,6	29,9 B	17,5	42,3
Matériel de communication	x	x	x	18,7 A	13,5	23,9	45,2 B	37,6	52,8
Meubles	34,0 A	30,4	37,6	18,6 A	15,5	21,7	32,8 A	28,9	36,7
Services publics provinciaux	19,8 B	13,5	26,1	25,9 B	13,9	38,0	33,3 B	25,5	41,1
Agriculture et élevage	41,5 B	32,7	50,2	13,3 B	4,7	21,9	33,6 B	25,0	42,2
Construction non résidentielle	51,1 A	46,7	55,4	12,9 A	9,6	16,2	17,3 A	13,5	21,1
Foresterie et première transformation du bois	59,1 A	55,9	62,3	15,8 A	13,3	18,4	21,1 A	18,3	24,0
Édition	29,7 A	26,4	33,0	16,5 A	13,2	19,7	35,6 A	31,5	39,7
Véhicules automobiles	19,6 A	15,3	23,9	16,5 A	12,5	20,5	29,1 A	24,5	33,7
Pêche et produits de la mer	51,5 B	40,9	62,1	x	x	x	x	x	x
Hors filières	22,9 A	21,5	24,3	16,1 A	14,9	17,3	33,1 A	31,5	34,7
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	13,3 A	12,7	13,9	5,1 A	4,7	5,5	2,4 A	2,0	2,8
Métaux primaires non ferreux	20,0 B	14,7	25,3	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	11,1 A	8,9	13,3	6,3 A	4,4	8,1	3,5 A	2,0	5,0
Textile et vêtements	8,2 A	6,9	9,5	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	8,7 A	7,3	10,0	5,2 A	4,1	6,3	2,5 A	1,7	3,3
Papier et carton	17,9 A	13,3	22,5	5,6 A	2,7	8,6	7,6 B	0,0	17,9
Sidérurgie et ses dérivés	12,2 A	9,0	15,3	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	15,2 B	7,4	23,0	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	26,6 B	19,3	33,9	x	x	x	x	x	x
Meubles	10,7 A	7,9	13,5	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	14,5 B	8,5	20,4	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	6,1 A	3,6	8,6	8,9 A	6,2	11,7	3,7 A	1,8	5,5
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	11,2 A	7,9	14,5	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	27,1 A	22,8	31,5	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	18,5 B	8,6	28,3	x	x	x	x	x	x
Hors filières	18,9 A	17,6	20,2	6,3 A	5,5	7,1	2,7 A	2,1	3,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.4.4

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis, par filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	32,9 A	32,1	33,7	17,1 A	16,4	17,8	22,5 A	21,7	23,3
Métaux primaires non ferreux	31,7 B	25,7	37,8	22,2 B	16,5	27,9	29,0 B	22,1	35,9
Aliments et boissons	47,8 A	44,1	51,5	22,2 A	19,3	25,2	19,1 A	15,0	23,2
Textile et vêtements	42,6 A	40,2	45,0	10,5 A	8,9	12,1	20,4 A	18,4	22,3
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	32,5 B	22,7	42,3
Construction résidentielle	42,2 A	40,0	44,5	18,3 A	16,4	20,2	19,5 A	17,5	21,4
Papier et carton	20,9 A	16,7	25,1	25,3 B	17,6	33,1	17,7 A	13,3	22,1
Sidérurgie et ses dérivés	37,4 A	33,8	41,1	27,2 A	23,6	30,9	24,1 A	20,5	27,7
Aéronautique	19,5 B	11,7	27,4	x	x	x	22,7 B	11,8	33,6
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	29,8 B	23,7	35,8
Meubles	31,3 A	27,8	34,7	32,7 A	28,8	36,6	22,1 A	18,6	25,7
Services publics provinciaux	13,3 A	8,4	18,3	14,7 B	8,7	20,7	34,7 B	27,1	42,2
Agriculture et élevage	57,0 B	48,0	65,9	10,0 B	2,0	18,0	21,0 B	12,7	29,4
Construction non résidentielle	60,9 A	56,7	65,2	18,7 A	14,8	22,6	12,7 A	9,6	15,9
Foresterie et première transformation du bois	53,8 A	50,4	57,1	9,8 A	7,3	12,2	10,5 A	8,4	12,5
Édition	34,6 A	31,1	38,1	17,3 A	14,0	20,6	21,2 A	17,5	24,8
Véhicules automobiles	16,3 A	12,4	20,1	12,5 A	9,0	16,1	31,5 A	26,9	36,2
Pêche et produits de la mer	70,8 B	60,2	81,5	x	x	x	x	x	x
Hors filières	16,8 A	15,5	18,0	15,9 A	14,7	17,2	27,8 A	26,3	29,3
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	14,1 A	13,4	14,8	8,0 A	7,5	8,5	5,3 A	4,9	5,7
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	8,1 A	5,9	10,3	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	10,1 A	8,7	11,6	9,4 A	7,9	10,9	7,0 A	5,5	8,5
Cuir et chaussures	39,8 B	29,9	49,7	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	9,7 A	8,2	11,2	4,9 A	3,7	6,1	5,4 A	4,3	6,5
Papier et carton	20,1 A	15,8	24,3	7,9 A	4,5	11,2	8,1 A	4,5	11,6
Sidérurgie et ses dérivés	7,2 A	4,6	9,8	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	26,0 B	13,5	38,5	16,6 B	3,3	30,0	x	x	x
Matériel de communication	31,7 B	25,5	38,0	21,7 B	16,4	27,0	6,8 A	4,5	9,2
Meubles	10,6 A	7,6	13,7	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	16,9 B	2,8	31,0	9,9 A	4,3	15,6	10,5 A	5,9	15,1
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	3,9 A	1,7	6,1	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	5,0 A	3,4	6,6	7,9 A	5,8	10,0	13,1 A	10,9	15,2
Édition	17,3 A	13,4	21,1	4,0 A	1,2	6,8	5,7 A	3,8	7,5
Véhicules automobiles	24,8 A	20,4	29,2	9,8 A	6,4	13,3	5,0 A	2,2	7,8
Pêche et produits de la mer	10,7 B	2,7	18,8	x	x	x	x	x	x
Hors filières	19,9 A	18,5	21,3	13,4 A	12,3	14,6	6,1 A	5,3	6,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.4.5

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement en Europe, par filière industrielle, Québec, 2004

	0 %		1 % à 9 %			10 % à 24 %			
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	79,9 A	79,1	80,6	8,9 A	8,3	9,4	6,5 A	6,0	7,0
Métaux primaires non ferreux	70,8 B	63,9	77,6	17,8 B	11,7	23,8	x	x	x
Aliments et boissons	87,2 A	84,8	89,6	6,4 A	4,4	8,4	x	x	x
Textile et vêtements	72,9 A	70,6	75,2	6,3 A	5,1	7,5	10,4 A	8,8	12,0
Cuir et chaussures	49,1 B	38,7	59,4	28,5 B	17,4	39,6	x	x	x
Construction résidentielle	87,2 A	85,6	88,9	4,5 A	3,3	5,7	6,2 A	5,0	7,3
Papier et carton	90,5 A	87,5	93,5	4,2 A	2,1	6,4	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	88,7 A	85,7	91,7	5,5 A	3,3	7,8	x	x	x
Aéronautique	74,9 B	61,9	87,9	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	67,8 B	60,9	74,6	15,1 B	7,9	22,4	11,0 A	6,4	15,5
Meubles	82,1 A	78,7	85,5	9,6 A	6,9	12,4	5,1 A	2,9	7,3
Services publics provinciaux	46,8 B	38,7	55,0	16,3 B	9,9	22,6	28,6 B	16,7	40,5
Agriculture et élevage	87,5 B	79,6	95,3	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	84,6 A	81,1	88,1	6,4 A	3,6	9,2	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	95,9 A	94,5	97,3	x	x	x	x	x	x
Édition	87,1 A	84,6	89,7	4,7 A	2,8	6,7	5,7 A	3,8	7,5
Véhicules automobiles	66,3 A	61,5	71,0	18,3 A	13,8	22,7	7,1 A	3,9	10,4
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	75,0 A	73,6	76,5	12,7 A	11,6	13,8	6,9 A	6,0	7,7
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	2,6 A	2,3	2,9	1,5 A	1,3	1,8	0,7 A	0,5	0,8
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	3,3 A	1,7	4,8	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	5,6 A	4,4	6,7	3,3 A	2,3	4,4	1,4 A	0,6	2,3
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	1,0 A	0,4	1,7	x	x	x	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	6,7 B	0,0	14,3
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	3,7 A	1,8	5,5	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	3,8 A	1,6	6,0	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	3,3 A	2,6	3,9	1,6 A	1,1	2,0	0,6 A	0,2	0,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.4.6

Établissements du secteur de la fabrication répartis selon le pourcentage des dépenses en matières premières et en composants attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique, par filière industrielle, Québec, 2004

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	79,9 A	79,2	80,6	6,1 A	5,6	6,6	6,7 A	6,3	7,2
Métaux primaires non ferreux	83,6 B	77,8	89,5	x	x	x	6,8 A	1,9	11,7
Aliments et boissons	92,4 A	90,4	94,5	4,0 A	2,4	5,6	x	x	x
Textile et vêtements	54,1 A	51,6	56,6	4,3 A	3,0	5,5	10,7 A	9,1	12,3
Cuir et chaussures	49,3 B	39,0	59,6	x	x	x	22,8 B	12,7	32,9
Construction résidentielle	87,7 A	86,1	89,3	5,2 A	4,1	6,2	4,9 A	3,6	6,2
Papier et carton	95,6 A	93,1	98,0	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	88,3 A	85,5	91,2	5,7 A	3,4	8,0	x	x	x
Aéronautique	88,2 B	77,5	98,9	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	51,3 B	44,9	57,7	14,7 A	9,5	20,0	16,7 A	11,9	21,5
Meubles	77,6 A	74,1	81,1	10,3 A	7,5	13,1	8,3 A	5,4	11,2
Services publics provinciaux	67,0 B	57,1	76,9	12,5 B	0,0	27,8	11,8 A	6,0	17,7
Agriculture et élevage	87,5 B	79,6	95,3	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	95,6 A	93,6	97,6	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	93,0 A	90,7	95,2	2,7 A	1,5	3,8	x	x	x
Véhicules automobiles	61,1 A	56,4	65,9	12,8 A	9,0	16,6	15,7 A	11,7	19,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	76,2 A	74,8	77,7	8,5 A	7,5	9,4	8,5 A	7,6	9,5
	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	3,9 A	3,5	4,2	2,0 A	1,8	2,3	1,4 A	1,2	1,6
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	10,4 A	8,8	12,0	11,0 A	9,5	12,6	9,5 A	8,0	11,0
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	10,2 A	6,3	14,1	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	1,4 A	0,3	2,4	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	4,6 A	3,9	5,4	1,6 A	1,1	2,1	0,6 A	0,3	0,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.5.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	62,5 A	61,6	63,4
Métaux primaires non ferreux	66,6 B	60,4	72,8
Aliments et boissons	67,6 A	63,9	71,4
Textile et vêtements	50,8 A	48,2	53,3
Cuir et chaussures	45,5 B	35,1	55,8
Construction résidentielle	64,8 A	62,5	67,1
Papier et carton	66,2 B	59,5	72,9
Sidérurgie et ses dérivés	62,4 A	58,5	66,2
Aéronautique	76,7 B	67,2	86,2
Matériel de communication	61,9 B	55,6	68,2
Meubles	58,8 A	54,8	62,8
Services publics provinciaux	73,2 B	65,8	80,6
Agriculture et élevage	54,3 B	45,2	63,3
Construction non résidentielle	56,4 A	52,1	60,6
Foresterie et première transformation du bois	65,7 A	62,5	68,9
Édition	73,2 A	69,9	76,5
Véhicules automobiles	63,3 A	58,6	67,9
Pêche et produits de la mer	62,2 B	51,8	72,6
Hors filières	61,9 A	60,3	63,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.5.2

Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, selon la provenance des machines ou de l'équipement, par filière industrielle, Québec.

	Québec			Canada			États-Unis		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	79,7 A	78,7	80,6	33,4 A	32,3	34,5	42,2 A	41,1	43,4
Métaux primaires non ferreux	84,5 B	76,5	92,5	51,5 B	43,2	59,9	67,3 B	60,3	74,4
Aliments et boissons	84,7 A	81,4	88,0	50,8 A	46,7	54,9	56,4 A	52,4	60,4
Textile et vêtements	77,4 A	74,6	80,3	14,3 A	11,8	16,8	34,8 A	31,4	38,1
Cuir et chaussures	68,9 E	51,3	86,5	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	83,7 A	81,5	85,9	21,3 A	18,8	23,8	27,1 A	24,3	29,8
Papier et carton	77,7 B	72,3	83,1	53,7 B	47,8	59,5	64,5 B	58,5	70,4
Sidérurgie et ses dérivés	68,7 A	64,1	73,2	29,1 A	24,4	33,8	35,5 A	30,8	40,2
Aéronautique	64,0 B	48,5	79,5	50,0 B	34,9	65,0	62,8 B	50,7	74,9
Matériel de communication	55,0 B	47,3	62,7	38,2 B	30,1	46,3	86,1 A	80,7	91,6
Meubles	84,5 A	80,0	89,0	24,1 A	19,2	29,0	19,0 A	13,9	24,1
Services publics provinciaux	72,9 B	64,4	81,4	34,5 B	24,7	44,3	48,0 B	36,4	59,6
Agriculture et élevage	88,4 B	77,3	99,6	21,1 B	10,2	32,0	38,5 B	25,7	51,3
Construction non résidentielle	85,2 A	80,6	89,9	30,6 B	24,9	36,3	22,6 B	17,3	27,8
Foresterie et première transformation du bois	92,8 A	90,2	95,4	26,5 A	22,7	30,2	18,6 A	15,0	22,3
Édition	75,5 A	71,1	79,9	26,7 A	22,5	30,9	44,4 B	39,3	49,6
Véhicules automobiles	84,5 A	79,5	89,5	43,5 B	37,3	49,8	41,3 B	35,1	47,6
Pêche et produits de la mer	82,1 B	69,1	95,0	22,8 B	10,1	35,4	23,4 B	10,2	36,7
Hors filières	77,8 A	76,0	79,6	39,7 A	37,6	41,7	50,9 A	48,8	53,1
		Europe			Asie-Pacifique			Tous les autres pays ¹	
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	20,6 A	19,7	21,6	6,1 A	5,4	6,7	2,0 A	1,7	2,4
Métaux primaires non ferreux	29,5 B	20,6	38,4	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	41,3 A	37,2	45,3	11,9 A	8,9	14,9	2,3 A	0,7	3,9
Textile et vêtements	26,6 A	23,6	29,6	3,5 A	1,7	5,2	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	15,7 A	13,4	17,9	3,1 A	2,0	4,2	2,3 A	1,3	3,2
Papier et carton	19,7 A	14,7	24,7	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	14,2 A	10,3	18,2	12,6 A	9,2	16,0	x	x	x
Aéronautique	16,5 B	2,4	30,6	15,7 B	5,3	26,0	x	x	x
Matériel de communication	12,2 A	6,6	17,8	14,9 B	8,5	21,4	x	x	x
Meubles	24,3 A	19,6	29,1	6,3 A	3,3	9,4	x	x	x
Services publics provinciaux	42,9 B	30,8	55,1	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	15,7 A	10,4	21,0	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	11,8 A	9,2	14,3	x	x	x	x	x	x
Édition	20,4 A	15,9	25,0	6,3 A	3,9	8,7	x	x	x
Véhicules automobiles	12,4 A	7,6	17,2	9,5 A	4,9	14,1	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	16,9 A	15,2	18,5	5,9 A	4,9	6,9	3,1 A	2,2	4,0

1. Ne comprend pas le Mexique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.5.3

Pourcentage moyen des dépenses totales pour de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau attribuable à l'approvisionnement au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis, dans les établissements qui s'en sont procuré en 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Québec		Ailleurs au Canada			États-Unis		
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	56,9 A	55,9 57,8	10,4 A	9,9 10,8	18,6 A	17,9 19,3		
Métaux primaires non ferreux	50,8 B	44,8 56,8	13,8 B	10,1 17,6	23,4 B	18,9 28,0		
Aliments et boissons	57,6 A	54,7 60,5	11,2 B	9,8 12,7	17,2 B	15,1 19,3		
Textile et vêtements	61,7 A	58,8 64,6	4,4 B	3,4 5,3	13,6 B	11,9 15,4		
Cuir et chaussures	57,0 B	42,8 71,2	x F	x x	x F	x x		
Construction résidentielle	68,8 A	66,4 71,1	6,1 B	5,1 7,1	13,8 B	12,0 15,6		
Papier et carton	44,1 B	39,7 48,6	15,7 B	12,3 19,0	29,6 B	25,5 33,6		
Sidérurgie et ses dérivés	54,9 A	50,4 59,3	12,6 B	9,5 15,7	17,0 B	13,9 20,1		
Aéronautique	35,2 B	27,5 42,8	12,5 E	8,5 16,5	32,8 B	23,2 42,4		
Matériel de communication	24,3 B	19,5 29,1	8,3 B	6,5 10,0	57,0 A	51,8 62,1		
Meubles	59,1 A	54,3 63,9	7,7 B	5,6 9,8	8,2 E	5,5 10,9		
Services publics provinciaux	41,6 B	33,6 49,6	12,2 E	7,3 17,0	21,4 B	16,8 25,9		
Agriculture et élevage	72,2 B	63,2 81,1	5,5 E	3,0 8,0	19,2 E	10,8 27,6		
Construction non résidentielle	65,6 A	60,5 70,7	11,5 B	8,6 14,4	11,7 B	8,6 14,8		
Foresterie et première transformation du bois	81,5 A	78,9 84,1	6,2 B	4,8 7,7	6,7 B	4,8 8,6		
Édition	51,6 A	47,8 55,4	9,2 B	7,2 11,2	23,3 B	19,8 26,8		
Véhicules automobiles	56,5 A	51,5 61,4	15,2 B	12,1 18,3	18,7 B	15,1 22,3		
Pêche et produits de la mer	65,9 B	55,4 76,5	13,6 E	7,2 19,9	11,2 E	4,6 17,7		
Hors filières	50,5 A	48,7 52,2	13,5 A	12,5 14,5	22,2 A	20,9 23,6		

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.6.1
Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	%
Fabrication	16,4 A	15,7	17,1
Métaux primaires non ferreux	26,2 B	20,2	32,2
Aliments et boissons	19,5 A	16,7	22,3
Textile et vêtements	11,4 A	9,8	13,0
Cuir et chaussures	18,8 B	8,4	29,2
Construction résidentielle	12,8 A	11,2	14,5
Papier et carton	20,9 A	16,4	25,3
Sidérurgie et ses dérivés	14,8 A	11,3	18,3
Aéronautique	14,0 B	3,2	24,7
Matériel de communication	35,9 B	30,3	41,5
Meubles	14,6 A	11,2	17,9
Services publics provinciaux	20,5 B	13,2	27,9
Agriculture et élevage	15,3 B	7,3	23,2
Construction non résidentielle	9,2 A	6,3	12,2
Foresterie et première transformation du bois	12,3 A	10,2	14,3
Édition	5,8 A	3,4	8,1
Véhicules automobiles	24,3 A	20,0	28,6
Pêche et produits de la mer	x	x	x
Hors filières	20,2 A	18,8	21,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.6.3

Pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable aux acquisitions au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis, dans les établissements acquéreurs de services de recherche et développement extra-muros en 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Québec			Ailleurs au Canada			États-Unis		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	87,3 A	86,0	88,7	5,0 B	4,2	5,7	3,7 B	3,1	4,3
Métaux primaires non ferreux	82,3 B	73,7	90,8	x F	x	x	5,0 E	2,2	7,8
Aliments et boissons	86,7 A	81,6	91,9	x F	x	x	x F	x	x
Textile et vêtements	82,3 A	77,3	87,4	x F	x	x	9,5 E	5,7	13,3
Cuir et chaussures	72,0 E	45,6	98,4	x F	x	x	x F	x	x
Construction résidentielle	94,8 A	92,5	97,1	2,2 E	1,1	3,2	x F	x	x
Papier et carton	96,9 A	94,9	98,9	x F	x	x	0,1 E	0,0	0,1
Sidérurgie et ses dérivés	98,4 A	96,6	100,0	x F	x	x	x F	x	x
Aéronautique	85,7 B	69,5	100,0	x F	x	x	x F	x	x
Matériel de communication	75,6 B	67,9	83,4	11,0 E	5,1	16,9	8,4 B	6,4	10,3
Meubles	92,5 A	86,5	98,5	x F	x	x	x F	x	x
Services publics provinciaux	63,3 B	49,9	76,7	x F	x	x	x F	x	x
Agriculture et élevage	80,7 B	63,1	98,2	x F	x	x	x F	x	x
Construction non résidentielle	100,0 A	-	-	x F	x	x	x F	x	x
Foresterie et première transformation du bois	86,0 A	80,0	92,0	12,6 E	6,7	18,4	x F	x	x
Édition	99,1 A	98,3	99,8	x F	x	x	x F	x	x
Véhicules automobiles	96,1 A	93,4	98,7	x F	x	x	x F	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	85,3 A	83,0	87,7	7,1 B	5,5	8,6	4,9 B	3,6	6,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.7.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%
Fabrication	31,8 A	30,9	32,6
Métaux primaires non ferreux	32,7 B	26,7	38,6
Aliments et boissons	21,6 A	18,7	24,5
Textile et vêtements	31,4 A	29,1	33,6
Cuir et chaussures	27,7 B	16,9	38,5
Construction résidentielle	29,9 A	27,7	32,1
Papier et carton	24,8 A	20,4	29,2
Sidérurgie et ses dérivés	50,9 A	47,0	54,9
Aéronautique	52,6 B	41,5	63,7
Matériel de communication	39,1 B	33,1	45,1
Meubles	37,5 A	33,7	41,4
Services publics provinciaux	42,0 B	32,4	51,5
Agriculture et élevage	18,7 B	10,1	27,3
Construction non résidentielle	31,6 A	27,6	35,6
Foresterie et première transformation du bois	15,3 A	13,0	17,7
Édition	41,2 A	37,1	45,4
Véhicules automobiles	21,5 A	17,2	25,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x
Hors filières	34,2 A	32,6	35,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.7.2

Pourcentage moyen de la valeur de production effectuée comme sous-traitant dans les établissements du secteur de la fabrication qui ont réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	2002			2003			2004		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	48,7 A	47,3	50,0	49,9 A	48,7	51,2	51,9 A	50,6	53,1
Métaux primaires non ferreux	70,8 B	62,0	79,7	71,0 B	62,2	79,8	73,1 B	64,8	81,5
Aliments et boissons	28,8 B	23,5	34,1	29,4 B	24,1	34,6	34,9 B	29,7	40,1
Textile et vêtements	62,8 A	59,1	66,6	70,3 A	66,8	73,7	74,1 A	70,8	77,4
Cuir et chaussures	10,3 B	8,4	12,3	25,1 E	13,6	36,6	22,6 E	10,8	34,3
Construction résidentielle	45,6 A	42,1	49,1	47,2 A	43,8	50,6	49,9 A	46,5	53,3
Papier et carton	21,1 B	15,1	27,2	20,4 B	14,4	26,4	20,4 B	14,5	26,2
Sidérurgie et ses dérivés	63,6 A	59,5	67,7	64,2 A	60,1	68,2	66,1 A	62,1	70,1
Aéronautique	89,5 A	84,6	94,4	89,6 A	84,8	94,5	90,2 A	85,6	94,8
Matériel de communication	52,8 B	45,7	59,9	55,1 B	47,9	62,2	57,8 B	50,6	64,9
Meubles	54,5 A	49,5	59,5	54,5 A	49,6	59,4	55,1 A	50,3	60,0
Services publics provinciaux	32,8 E	22,0	43,5	33,7 E	23,7	43,7	32,4 E	22,5	42,3
Agriculture et élevage	32,2 E	18,6	45,9	31,9 E	18,9	45,0	34,7 E	21,2	48,1
Construction non résidentielle	48,3 B	42,5	54,1	49,5 B	43,8	55,3	50,4 B	44,8	56,0
Foresterie et première transformation du bois	45,2 B	37,9	52,5	44,9 B	37,6	52,1	50,4 B	43,3	57,5
Édition	34,5 B	30,0	39,0	35,8 B	31,4	40,3	36,5 B	32,0	41,0
Véhicules automobiles	52,5 B	43,2	61,8	54,3 B	45,3	63,2	54,3 B	45,3	63,4
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	45,8 A	43,6	48,1	45,5 A	43,2	47,7	46,6 A	44,4	48,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La capacité d'une entreprise de s'approprier les gains de la recherche et de l'innovation intéresse autant les chercheurs que les promoteurs des pratiques d'innovation. Les différents moyens et stratégies de protection de la propriété intellectuelle favorisent cette appropriation et encourage l'innovation. S'ils sont absents ou demeurent hors de la portée d'une entreprise, innover peut ne plus être rentable, et il peut devenir plus avantageux d'imiter les concurrents. Aussi, l'*Enquête sur l'innovation 2005* comporte plusieurs questions sur la protection de la propriété intellectuelle. Combien d'établissements ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période de référence de l'enquête (2002-2004), et à quels moyens ont-ils eu recours? Quelle part de leurs revenus provient de produits protégés par des brevets? par des marques de commerce? Combien d'entre eux ont fait une demande de brevet au cours de la période de référence? Enfin, combien ont acquis des licences d'une autre entreprise ou organisation?

3.1 Usage de moyens de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Près des trois quarts des établissements du secteur de la fabrication (72,9 %) ont utilisé au moins un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 (tableau 3.1.1). Ces établissements ont eu recours à des moyens formels et à des moyens stratégiques. Usant de moyens formels, 19,1 % ont utilisé le brevet, 36,4 %, la marque de commerce, 4,3 %, le droit d'auteur et 41,9 %, l'entente de confidentialité (tableau 3.1.2). Utilisant des moyens stratégiques, 27,0 % ont eu recours au secret commercial et 31,1 %, à la complexité de la conception, tandis que 41,2 % ont précédé leurs concurrents (tableau 3.1.3).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Au cours de la période 2002-2004, les établissements de cette filière ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle dans un pourcentage similaire à celui observé dans le secteur de la fabrication (70,0 %). Cependant, ceux qui l'ont fait étaient proportionnellement moins nombreux à utiliser le brevet (13,3 %) ou l'entente de confidentialité (25,8 %) que les établissements utilisateurs d'un moyen de protection de la propriété intellectuelle du secteur de la fabrication. Par contre, ils étaient plus nombreux à utiliser la marque de commerce (42,8 %).

Cuir et chaussures. – Comparativement aux établissements du secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements de cette filière (91,1 %) ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004. Parmi ces établissements, ceux qui ont précédé leurs concurrents (55,2 %) ou ont utilisé le brevet (36,6%), la marque de commerce (59,8 %) ou la complexité de la conception (59,4 %) sont dans des pourcentages supérieurs à ce qu'on observe chez les établissements utilisateurs d'un moyen de protection de la propriété intellectuelle du secteur de la fabrication.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours au droit d'auteur.

Papier et carton. – En comparaison avec ceux du secteur de la fabrication, les établissements de cette filière ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle dans un pourcentage moindre (61,2 %) au cours de la période 2002-2004. Ceux qui ont eu recours à la complexité de la conception (15,6 %) sont proportionnellement moins nombreux parmi ces établissements que parmi les utilisateurs d'un moyen de protection de la propriété intellectuelle du secteur de la fabrication.

Sidérurgie et ses dérivés. – Comparés à ceux du secteur de la fabrication, les établissements de cette filière ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle dans un pourcentage moindre (66,3 %) au cours de la période 2002-2004. Ceux qui ont précédé leurs concurrents (31,5 %), utilisé la

marque de commerce (17,2 %) ou le secret commercial (22,1 %) sont proportionnellement moins nombreux parmi ces établissements que parmi les utilisateurs d'un moyen de protection de la propriété intellectuelle du secteur de la fabrication. En revanche, ceux qui ont eu recours à la complexité de la conception (36,0 %) sont proportionnellement plus nombreux.

Aéronautique. – Au cours de la période 2002-2004, les établissements de cette filière ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle dans un pourcentage similaire à celui observé dans le secteur de la fabrication (75,7 %). Cependant, parmi ces établissements, le pourcentage de ceux qui ont utilisé le secret commercial est des plus élevés (53,1 %). Ceux qui ont eu recours à la complexité de la conception (58,2 %) sont proportionnellement plus nombreux que parmi les utilisateurs d'un moyen de protection de la propriété intellectuelle du secteur de la fabrication.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours au brevet, à la marque de commerce et au droit d'auteur.

Matériel de communication. – Cette filière est celle où le pourcentage des établissements qui ont utilisé au moins un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (95,7 %). Parmi ces établissements, ceux qui ont précédé leurs concurrents (63,4 %), ont utilisé le brevet (49,3 %), le droit d'auteur (10,1 %), l'entente de confidentialité (87,6 %) ou la complexité de la conception (60,8 %) sont dans des pourcentages des plus élevés. De plus, ceux qui ont utilisé le secret commercial (44,9 %) sont proportionnellement plus nombreux parmi les utilisateurs d'un moyen de protection de la propriété intellectuelle de la filière que parmi ceux du secteur de la fabrication.

Meubles. – Comparés à ceux du secteur de la fabrication, les établissements de cette filière ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle dans un pourcentage moindre (63,8 %) au cours de la période 2002-2004. Ceux qui ont utilisé la marque de commerce (29,3 %) ou l'entente de confidentialité (29,4 %) sont proportionnellement moins nombreux parmi ces établissements que parmi les utilisateurs d'un moyen de protection de la propriété intellectuelle du secteur de la fabrication.

Véhicules automobiles. – Comparativement à ceux du secteur de la fabrication, les établissements de cette filière ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle dans un pourcentage supérieur (86,5 %) au cours de la période 2002-2004. Ceux qui ont précédé leurs concurrents (57,5 %), utilisé le brevet (29,8 %) ou la complexité de la conception (41,9 %) sont proportionnellement plus nombreux parmi ces établissements que parmi les utilisateurs d'un moyen de protection de la propriété intellectuelle du secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Dans l'ensemble du secteur de la fabrication, 72,9 % des établissements ont utilisé au moins un moyen de protection de la propriété intellectuelle pendant la période 2002-2004. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (88,2 %), cuir et chaussures (91,1 %), matériel de communication (95,7 %), services publics provinciaux (88,0 %), agriculture et élevage (84,9 %) et véhicules automobiles (86,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins sept filières : construction résidentielle (63,2 %), papier et carton (61,2 %), sidérurgie et ses dérivés (66,3 %), meubles (63,8 %), construction non résidentielle (59,9 %), foresterie et première transformation du bois (45,1 %) et édition (58,5 %).

Moyens formels

Environ le cinquième (19,1 %) des établissements qui ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 ont utilisé le brevet. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (28,0 %), cuir et chaussures (36,6 %), matériel de communication (49,3 %), services publics provinciaux (29,0 %) et véhicules automobiles (29,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (5,9 %), textile et vêtements (13,3 %), construction résidentielle (14,4 %), foresterie et première transformation du bois (3,2 %) et édition (4,5 %).

Plus du tiers (36,4 %) des établissements qui ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 ont utilisé la marque de commerce. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (69,6 %), textile et vêtements (42,8 %), cuir et chaussures (59,8 %), services publics provinciaux (61,4 %) agriculture et élevage (69,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : construction résidentielle (32,0 %), sidérurgie et ses dérivés (17,2 %), meubles (29,3 %), construction non résidentielle (19,6 %), foresterie et première transformation du bois (20,9 %) et édition (10,5 %).

4,3 % des établissements qui ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 ont utilisé le droit d'auteur. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (10,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (2,2 %) et édition (2,3 %).

41,9 % des établissements qui ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 ont utilisé

l'entente de confidentialité. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (55,4 %), matériel de communication (87,6 %) et services publics provinciaux (59,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et vêtements (25,8 %), construction résidentielle (30,7 %), meubles (29,4 %), construction non résidentielle (35,7 %), foresterie et première transformation du bois (16,9 %), édition (34,2 %) et pêche et produits de la mer (18,0 %).

Moyens stratégiques

Plus du quart (27,0 %) des établissements qui ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 ont utilisé le secret commercial. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (39,0 %), aéronautique (53,1 %), matériel de communication (44,9 %), services publics provinciaux (41,9 %) et agriculture et élevage (39,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (18,1 %), sidérurgie et ses dérivés (22,1 %), meubles (15,4 %), foresterie et première transformation du bois (7,9 %) et édition (18,0 %).

Environ trois établissements sur dix (31,1 %) qui ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 ont utilisé la complexité de la conception. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins cinq filières : cuir et chaussures (59,4 %), sidérurgie et ses dérivés (36,0 %), aéronautique (58,2 %), matériel de communication (60,8 %) et véhicules automobiles (41,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (25,8 %), papier et carton (15,6 %) et foresterie et première transformation du bois (9,4 %).

Quatre établissements sur dix (40,2 %) qui ont utilisé un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 ont précédé leurs concurrents. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (56,6 %), cuir et chaussures (55,2 %), matériel de communication (63,4 %) et véhicules automobiles (57,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (30,5 %), sidérurgie et ses dérivés (31,5 %), construction non résidentielle (32,6 %), foresterie et première transformation du bois (19,2 %) et édition (35,1 %).

3.2 Revenus provenant de produits protégés par des brevets en 2004

Secteur de la fabrication

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 attribuable à des produits protégés par des brevets est de 4,7 %. En fait, plus de 8 établissements sur 10 déclarent n'avoir aucun revenu provenant de tels produits (tableau 3.2.1).

La pourcentage des revenus totaux attribuable à des produits protégés par des brevets se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 7,3 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 3,6 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 2,1 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 1,9 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 2,5 % des établissements.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets est similaire à celui observé dans le secteur de la fabrication (3,3 %). Par ailleurs, un pourcentage moindre d'établissements (11,3 %) déclarent des revenus provenant de produits protégés par des brevets en 2004 (un pourcentage supérieur – 88,7 % – ne déclare aucun revenu d'une telle source).

Cuir et chaussures. – Comparativement à ceux du secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements (36,6 %) de cette filière déclarent des revenus provenant de produits protégés par des brevets en 2004 (un pourcentage moindre – 63,4 % – ne déclare aucun revenu d'une telle source).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets dans les établissements de cette filière.

Papier et carton. – Parmi les établissements de cette filière, le pourcentage de ceux qui déclarent des revenus provenant de produits protégés par des brevets en 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (un pourcentage similaire – 86,0 % – ne déclare aucun revenu d'une telle source).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets dans les établissements de cette filière.

Sidérurgie et ses dérivés. – Parmi les établissements de cette filière, le pourcentage de ceux qui déclarent des revenus provenant de produits protégés par des brevets en 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (un pourcentage similaire – 86,3 % – ne déclare aucun revenu d'une telle source).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets dans les établissements de cette filière.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui déclarent des revenus provenant de produits protégés par des brevets.

Matériel de communication. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 est des plus élevés (15,7 %). Le pourcentage des établissements qui déclarent des revenus provenant de produits protégés par des brevets (45,1 %) est également des plus élevés (le pourcentage de ceux qui ne déclarent aucun revenu d'une telle source est des moindres – 54,9 %).

Meubles. – Parmi les établissements de cette filière, le pourcentage de ceux qui déclarent des revenus provenant de produits protégés par des brevets en 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (un pourcentage similaire – 82,2 % – ne déclare aucun revenu d'une telle source).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets dans les établissements de cette filière.

Véhicules automobiles. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 (8,0 %) est supérieur à celui qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Le pourcentage des établissements qui déclarent des revenus provenant de produits protégés par des brevets (28,8 %) est aussi plus élevé (un pourcentage moindre – 71,2 % – ne déclare aucun revenu d'une telle source).

Analyse détaillée

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à des produits protégés par des brevets en 2004 est de 4,7 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (15,7 %) et véhicules automobiles (8,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (3,3 %).

En fait, 82,6 % des établissements ne déclarent aucun revenu provenant de produits protégés par des brevets en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (96,0 %), textile et vêtements (88,7 %), construction résidentielle (86,3 %), foresterie et première transformation du bois (97,4 %) et édition (95,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : cuir et chaussures (63,4 %), matériel de communication (54,9 %), services publics provinciaux (71,0 %) et véhicules automobiles (71,2 %).

Moins du dixième des établissements (7,3 %) déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : meubles (13,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (2,1 %), textile et vêtements (4,2 %), cuir et chaussures (5,4 %) et construction non résidentielle (4,6 %).

3,6 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (7,3 %) et véhicules automobiles (8,7 %).

2,1 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (9,0 %).

1,9 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (9,0 %).

2,5 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est plus élevé parmi les établissements d'au moins une filière : services publics provinciaux (10,1 %).

3.3 Revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004

Secteur de la fabrication

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 attribuable à des produits protégés par des marques de commerce est de 19,1 % (tableau 3.3.1). Cependant, près des deux tiers (65,8 %) des établissements déclarent n'avoir aucun revenu d'une telle source (tableau 3.3.2).

Le pourcentage des revenus totaux attribuable à des produits protégés par des marques de commerce se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 5,3 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 5,5 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 3,9 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 4,1 % des établissements,
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 15,2 % des établissements.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtement. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 attribuable aux produits protégés par des marques de commerce est plus élevé (23,1 %) que dans les établissements du secteur de la fabrication. Par ailleurs, en comparaison avec ce qu'on observe dans le secteur, un pourcentage supérieur d'établissements (40,9 %) déclare des revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce (un pourcentage moindre d'établissements – 59,1 % – déclare n'avoir aucun revenu provenant d'une telle source).

Cuir et chaussures. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 attribuable aux produits protégés par des marques de commerce est plus élevé (38,2 %) que dans les établissements du secteur de la fabrication. En comparaison avec ce qu'on observe dans le secteur, un pourcentage supérieur d'établissements (59,8 %) déclare des revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce (un pourcentage moindre d'établissements (40,2 %) déclare n'avoir aucun revenu provenant d'une telle source).

Papier et carton. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 attribuable aux produits protégés par des marques de commerce est moins élevé (14,9 %) que dans les établissements du secteur de la fabrication. En comparaison avec ce qu'on observe dans le secteur, un moindre pourcentage d'établissements (23,7 %) déclare des revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce (un pourcentage supérieur d'établissements – 76,3 % – déclare n'avoir aucun revenu provenant d'une telle source).

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans les établissements de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 attribuable aux produits protégés par des brevets est des moins élevés (4,0 %). En comparaison avec ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication, un moindre pourcentage d'établissements (15,8 %) déclare des revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce (un pourcentage supérieur d'établissements – 84,2 % – déclare n'avoir aucun revenu d'une telle source).

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui déclarent des revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce.

Matériel de communication. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce est similaire à celui observé dans le secteur de la fabrication (15,4 %). Il en est de même du pourcentage des établissements qui déclarent des revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce (un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur – 71,2 % – ne déclare aucun revenu d'une telle source).

Meubles. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce est similaire à celui observé dans le secteur de la fabrication (19,9 %). En comparaison avec ce qu'on observe dans le secteur, un moindre pourcentage d'établissements (27,2 %) déclare des revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce (un pourcentage supérieur d'établissements – 72,8 % – déclare n'avoir aucun revenu d'une telle source).

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce est similaire à celui observé dans le secteur de la fabrication (22,7 %). En comparaison avec ce qu'on observe dans le secteur, un pourcentage supérieur d'établissements (41,4 %) déclare des revenus

provenant de produits protégés par des marques de commerce (un pourcentage moindre d'établissements (58,6 %) déclare n'avoir aucun revenu provenant d'une telle source).

Analyse détaillée

Dans les établissements du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 attribuable à des produits protégés par des marques de commerce est de 19,1 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (38,9 %), textile et vêtements (23,1 %), cuir et chaussures (38,2 %), services publics provinciaux (26,7 %), agriculture et élevage (40,6 %) et pêche et produits de la mer (31,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (14,5 %), papier et carton (14,9 %), sidérurgie et ses dérivés (4,0 %), construction non résidentielle (5,9 %) et foresterie et première transformation du bois (14,8 %).

Près des deux tiers (65,8 %) des établissements déclarent n'avoir aucun revenu provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins huit filières : métaux primaires non ferreux (75,4 %), construction résidentielle (71,6 %), papier et carton (76,3 %), sidérurgie et ses dérivés (84,2 %), meubles (72,8 %), construction non résidentielle (82,7 %), foresterie et première transformation du bois (80,1 %) et édition (90,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (32,8 %), textile et vêtements (59,1 %), cuir et chaussures (40,2 %), services publics provinciaux (38,6 %), agriculture et élevage (30,3 %) et véhicules automobiles (58,6 %).

Environ le vingtième des établissements (5,3 %) déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004 se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur

parmi les établissements d'au moins deux filières : métaux primaires non ferreux (14,8 %) et aliments et boissons (7,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : meubles (2,6 %) et foresterie et première transformation du bois (3,1 %).

Environ le vingtième des établissements (5,5 %) déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004 se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (13,3 %) et services publics provinciaux (22,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : édition (3,1 %).

3,9 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004 se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (6,1 %) et véhicules automobiles (7,8 %).

4,1 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004 se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (9,3 %), cuir et chaussures (13,9 %) et agriculture et élevage (12,0 %).

15,2 % des établissements déclarent que la part de leurs revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004 se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (31,8 %), cuir et chaussures (27,1 %) et agriculture et élevage (33,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (10,8 %), sidérurgie et ses dérivés (1,9 %) et construction non résidentielle (3,0 %).

3.4 Demandes de brevets au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Dans l'ensemble du secteur de la fabrication, 12,0 % des établissements ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004 (tableau 3.4.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Comparativement à ceux du secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements de cette filière ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004 (6,8 %).

Cuir et chaussures. – C'est dans un pourcentage similaire à celui qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004 (18,2 %).

Papier et carton. – Comparativement à ceux du secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements de cette filière ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004 (7,1 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – C'est dans un pourcentage similaire à celui qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004 (10,8 %).

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Matériel de communication. – Cette filière est celle où le pourcentage d'établissements qui ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004 est le plus élevé (44,5 %).

Meubles. – C'est dans un pourcentage similaire à celui qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004 (13,9 %).

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, un pourcentage supérieur (19,7 %) d'établissements ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004.

Analyse détaillée

Un peu plus du dixième des établissements du secteur de la fabrication (12,0 %) ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : matériel de communication (44,5 %), services publics provinciaux (21,7 %) et véhicules automobiles (19,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (5,4 %), textile et vêtements (6,8 %), construction résidentielle (7,2 %), papier et carton (7,1 %), construction non résidentielle (8,3 %) et édition (2,6 %).

3.5 Acquisition de licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Dans l'ensemble du secteur de la fabrication, 11,2 % des établissements déclarent avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 (tableau 3.5.1). C'est dans des pourcentages similaires que ces établissements ont acquis des licences d'une entreprise canadienne (57,3 %) ou d'une entreprise étrangère (60,0 %) (tableau 3.5.2)¹⁶. Une faible proportion d'établissements ont acquis des licences auprès d'une université canadienne (1,5 %), d'un laboratoire du gouvernement fédéral (3,5 %) ou d'une autre source (3,7 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Comparativement aux établissements du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 (13,7 %). C'est dans des pourcentages similaires que ces établissements ont acquis des licences d'une entreprise canadienne (65,7 %) ou d'une entreprise étrangère (62,9 %); ces pourcentages sont eux-mêmes similaires à ceux qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Papier et carton. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements qui déclarent avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations est des moins élevés (5,7 %).

16. Il n'y a pas de différence significative entre le pourcentage de ceux qui ont acquis des licences d'une entreprise canadienne et le pourcentage de ceux qui en ont acquis d'une entreprise étrangère.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements selon la source des licences acquises.

Sidérurgie et ses dérivés. – Comparativement aux établissements du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 (6,6 %). C'est dans des pourcentages similaires que ces établissements ont acquis des licences d'une entreprise canadienne (40,4 %) ou d'une entreprise étrangère (59,6 %); ces pourcentages sont eux-mêmes similaires à ceux qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Aéronautique. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 (19,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements selon la source des licences acquises.

Matériel de communication. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements qui déclarent avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (22,3 %). Par ailleurs, c'est dans une proportion des plus faibles que ces établissements ont acquis des licences auprès d'entreprises canadiennes (28,7 %), mais dans une proportion des plus fortes qu'elles en ont acquis auprès d'entreprises étrangères (84,7 %) ¹⁷.

Meubles. – Comparativement aux établissements du secteur de la fabrication, les établissements de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 (7,1 %). Par ailleurs, en comparaison avec les établissements du secteur, ceux de cette filière sont plus nombreux, en proportion, à en avoir acquis auprès d'entreprises canadiennes (79,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de connaître la part des établissements qui ont acquis des licences auprès d'entreprises étrangères.

Véhicules automobiles. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004

(14,1 %). Cependant, en comparaison avec les établissements du secteur, ceux de cette filière sont moins nombreux, en proportion, à en avoir acquis auprès d'entreprises canadiennes (35,2 %), mais plus nombreux, à s'en être procuré auprès d'entreprises étrangères (79,4 %) ¹⁸.

Analyse détaillée

Environ le dixième des établissements du secteur de la fabrication (11,2 %) déclarent avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (13,7 %) et matériel de communication (22,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (7,4 %), papier et carton (5,7 %), sidérurgie et ses dérivés (6,6 %), meubles (7,1 %) et foresterie et première transformation du bois (7,3 %).

Parmi les établissements ayant acquis des licences, un peu moins de 6 sur 10 (57,3 %) en ont acquis auprès d'entreprises canadiennes. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (77,6 %), meubles (79,1 %), construction non résidentielle (80,9 %) et foresterie et première transformation du bois (93,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (28,7 %) et véhicules automobiles (35,2 %).

Parmi les établissements ayant acquis des licences, 6 sur 10 (60,0 %) indiquent en avoir acquis auprès d'entreprises étrangères. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : matériel de communication (84,7 %), édition (81,6 %) et véhicules automobiles (79,4 %).

17. Il y a évidemment une différence significative entre ces deux proportions.

18. Il y a évidemment une différence significative entre ces deux proportions.

Tableau 3.1.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	%
Fabrication	72,9 A	72,1	73,6
Métaux primaires non ferreux	72,4 B	66,5	78,3
Aliments et boissons	88,2 A	86,2	90,3
Textile et vêtements	70,0 A	67,8	72,2
Cuir et chaussures	91,1 B	83,6	98,6
Construction résidentielle	63,2 A	60,9	65,4
Papier et carton	61,2 B	55,5	66,9
Sidérurgie et ses dérivés	66,3 A	62,6	70,0
Aéronautique	75,7 B	65,4	86,1
Matériel de communication	95,7 A	93,4	98,0
Meubles	63,8 A	60,1	67,6
Services publics provinciaux	88,0 A	83,1	92,9
Agriculture et élevage	84,9 B	77,1	92,6
Construction non résidentielle	59,9 A	55,8	63,9
Foresterie et première transformation du bois	45,1 A	41,8	48,3
Édition	58,5 A	54,3	62,6
Véhicules automobiles	86,5 A	82,9	90,1
Pêche et produits de la mer	73,4 B	62,4	84,3
Hors filières	82,5 A	81,3	83,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.1.2

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004, selon le moyen (moyens formels), par filière industrielle, Québec

	Brevet			Marque de commerce		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	19,1 A	18,4	19,8	36,4 A	35,5	37,2
Métaux primaires non ferreux	28,0 B	21,8	34,2	33,5 B	27,1	40,0
Aliments et boissons	5,9 A	4,1	7,8	69,6 A	66,5	72,8
Textile et vêtements	13,3 A	11,5	15,1	42,8 A	40,3	45,3
Cuir et chaussures	36,6 B	26,5	46,7	59,8 B	49,7	69,9
Construction résidentielle	14,4 A	12,7	16,2	32,0 A	29,7	34,3
Papier et carton	16,2 A	12,1	20,3	29,8 B	22,5	37,1
Sidérurgie et ses dérivés	15,1 A	11,8	18,5	17,2 A	13,7	20,7
Aéronautique	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	49,3 B	43,2	55,3	33,3 B	27,4	39,1
Meubles	19,3 A	15,6	23,1	29,3 A	25,5	33,0
Services publics provinciaux	29,0 B	21,1	37,0	61,4 B	53,7	69,1
Agriculture et élevage	21,5 B	12,8	30,3	69,7 B	61,5	78,0
Construction non résidentielle	18,1 A	14,2	22,0	19,6 A	15,6	23,5
Foresterie et première transformation du bois	3,2 A	1,7	4,7	20,9 A	18,2	23,6
Édition	4,5 A	2,3	6,7	10,5 A	7,7	13,3
Véhicules automobiles	29,8 A	25,2	34,4	41,4 B	36,5	46,3
Pêche et produits de la mer	x	x	x	44,2 B	33,7	54,7
Hors filières	31,0 A	29,5	32,6	38,9 A	37,3	40,5

	Droit d'auteur			Entente de confidentialité		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	4,3 A	3,9	4,6	41,9 A	41,1	42,8
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	42,0 B	35,4	48,6
Aliments et boissons	3,5 A	2,0	5,0	55,4 A	51,7	59,1
Textile et vêtements	4,7 A	3,5	5,8	25,8 A	23,6	28,1
Cuir et chaussures	x	x	x	32,7 B	22,7	42,8
Construction résidentielle	2,2 A	1,2	3,1	30,7 A	28,5	33,0
Papier et carton	5,5 A	2,8	8,3	39,1 B	33,5	44,7
Sidérurgie et ses dérivés	2,8 A	1,0	4,6	45,3 A	41,3	49,3
Aéronautique	x	x	x	44,3 B	34,3	54,2
Matériel de communication	10,1 A	5,0	15,2	87,6 A	83,0	92,1
Meubles	3,3 A	1,4	5,3	29,4 A	25,6	33,2
Services publics provinciaux	7,7 A	3,4	12,1	59,5 B	50,1	68,9
Agriculture et élevage	x	x	x	48,5 B	39,4	57,5
Construction non résidentielle	x	x	x	35,7 A	31,5	40,0
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	16,9 A	14,4	19,4
Édition	2,3 A	0,9	3,7	34,2 A	30,5	37,9
Véhicules automobiles	3,9 A	1,5	6,3	38,1 A	33,3	42,9
Pêche et produits de la mer	x	x	x	18,0 B	8,6	27,4
Hors filières	7,0 A	6,1	7,9	55,3 A	53,7	57,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.1.3

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004, selon le moyen (moyens stratégiques), par filière industrielle, Québec

	Secret commercial			Complexité de la conception		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	27,0 A	26,2	27,9	31,1 A	30,3	32,0
Métaux primaires non ferreux	34,0 B	27,7	40,2	34,4 B	27,9	40,9
Aliments et boissons	39,0 A	35,2	42,9	30,9 A	27,1	34,8
Textile et vêtements	25,2 A	23,0	27,4	30,4 A	28,1	32,7
Cuir et chaussures	32,1 B	22,4	41,8	59,4 B	49,3	69,5
Construction résidentielle	18,1 A	16,2	20,0	25,8 A	23,7	27,9
Papier et carton	29,5 B	22,3	36,7	15,6 A	11,4	19,9
Sidérurgie et ses dérivés	22,1 A	18,7	25,4	36,0 A	32,2	39,8
Aéronautique	53,1 B	43,1	63,2	58,2 B	48,4	68,1
Matériel de communication	44,9 B	38,6	51,2	60,8 B	54,3	67,3
Meubles	15,4 A	12,1	18,7	27,5 A	23,8	31,3
Services publics provinciaux	41,9 B	33,5	50,4	30,8 B	23,8	37,8
Agriculture et élevage	39,5 B	30,6	48,3	28,4 B	19,0	37,8
Construction non résidentielle	22,6 A	18,8	26,3	26,4 A	22,5	30,3
Foresterie et première transformation du bois	7,9 A	5,8	9,9	9,4 A	7,1	11,6
Édition	18,0 A	15,1	20,8	26,6 A	22,7	30,5
Véhicules automobiles	26,1 A	21,7	30,4	41,9 B	36,9	46,8
Pêche et produits de la mer	28,8 B	18,3	39,2	x	x	x
Hors filières	31,9 A	30,4	33,5	36,2 A	34,6	37,7

	Précéder les concurrents			Autre moyen		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	40,2 A	39,3	41,1	0,6 A	0,4	0,7
Métaux primaires non ferreux	35,8 B	29,3	42,2	x	x	x
Aliments et boissons	56,6 A	53,1	60,2	x	x	x
Textile et vêtements	41,3 A	38,8	43,7	1,1 A	0,5	1,8
Cuir et chaussures	55,2 B	44,9	65,4	x	x	x
Construction résidentielle	30,5 A	28,2	32,8	x	x	x
Papier et carton	34,6 B	29,5	39,7	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	31,5 A	27,7	35,4	x	x	x
Aéronautique	43,0 B	31,1	54,8	x	x	x
Matériel de communication	63,4 B	57,9	69,0	x	x	x
Meubles	36,8 A	32,8	40,8	x	x	x
Services publics provinciaux	34,1 B	26,7	41,5	x	x	x
Agriculture et élevage	38,4 B	29,8	47,0	x	x	x
Construction non résidentielle	32,6 A	28,5	36,8	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	19,2 A	16,5	21,8	x	x	x
Édition	35,1 A	31,0	39,2	x	x	x
Véhicules automobiles	57,5 A	52,7	62,4	x	x	x
Pêche et produits de la mer	44,6 B	34,1	55,2	x	x	x
Hors filières	44,4 A	42,7	46,1	x	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.2.1

Établissements du secteur de la fabrication selon le pourcentage des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004, selon la filière industrielle, Québec

	0 %		1 % à 9 %			10 % à 24 %			
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	82,6 A	81,9	83,2	7,3 A	6,9	7,8	3,6 A	3,3	3,9
Métaux primaires non ferreux	77,3 B	70,9	83,8	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	96,0 A	94,3	97,6	2,1 A	0,7	3,4	x	x	x
Textile et vêtements	88,7 A	87,0	90,3	4,2 A	2,8	5,5	x	x	x
Cuir et chaussures	63,4 B	53,3	73,5	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	86,3 A	84,6	88,1	5,4 A	4,2	6,6	3,7 A	2,6	4,8
Papier et carton	86,0 A	82,2	89,8	8,7 A	5,5	11,9	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	86,3 A	83,1	89,5	10,7 A	7,8	13,6	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	54,9 B	48,1	61,7	13,6 B	7,3	19,9	7,3 A	4,1	10,5
Meubles	82,2 A	78,5	85,8	13,0 A	9,7	16,3	x	x	x
Services publics provinciaux	71,0 B	63,0	78,9	9,4 A	4,5	14,4	x	x	x
Agriculture et élevage	78,5 B	69,7	87,2	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	82,6 A	78,7	86,4	4,6 A	2,3	6,8	3,9 A	1,7	6,0
Foresterie et première transformation du bois	97,4 A	96,0	98,7	x	x	x	x	x	x
Édition	95,5 A	93,3	97,7	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	71,2 A	66,6	75,7	10,1 A	6,5	13,7	8,7 A	5,6	11,8
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	71,6 A	70,1	73,1	10,0 A	9,0	11,0	6,6 A	5,8	7,5
	25 % à 49 %		50 % à 74 %			75 % à 100 %			
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	2,1 A	1,8	2,3	1,9 A	1,7	2,2	2,5 A	2,2	2,8
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	x	x	x	2,1 A	1,4	2,8	2,8 A	1,8	3,8
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	1,0 A	0,4	1,7	2,4 A	1,5	3,4	1,1 A	0,3	1,9
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	9,0 A	6,1	11,9	9,0 A	5,4	12,6	6,2 A	2,4	10,0
Meubles	x	x	x	x	x	x	1,9 A	0,5	3,3
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	10,1 A	4,4	15,8
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	4,2 A	1,6	6,7	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	5,0 A	2,2	7,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	3,7 A	3,0	4,4	3,5 A	2,8	4,2	4,5 A	3,8	5,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.3.1

Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	19,1 A	18,5	19,8
Métaux primaires non ferreux	7,5 E	4,1	10,9
Aliments et boissons	38,9 A	35,4	42,4
Textile et vêtements	23,1 A	21,2	25,0
Cuir et chaussures	38,2 B	29,6	46,7
Construction résidentielle	14,5 B	12,9	16,0
Papier et carton	14,9 B	11,3	18,4
Sidérurgie et ses dérivés	4,0 B	2,8	5,2
Aéronautique	x F	x	x
Matériel de communication	15,4 B	11,5	19,3
Meubles	19,9 B	16,6	23,1
Services publics provinciaux	26,7 B	20,8	32,6
Agriculture et élevage	40,6 B	33,0	48,3
Construction non résidentielle	5,9 B	4,3	7,5
Foresterie et première transformation du bois	14,8 B	12,5	17,1
Édition	3,1 E	1,9	4,3
Véhicules automobiles	22,7 B	19,1	26,3
Pêche et produits de la mer	31,0 B	22,4	39,6
Hors filières	21,4 A	20,2	22,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.3.2

Établissements du secteur de la fabrication selon le pourcentage des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004, selon la filière industrielle, Québec

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	65,8 A	65,0	66,7	5,3 A	4,9	5,7	5,5 A	5,1	6,0
Métaux primaires non ferreux	75,4 B	68,8	82,0	14,8 B	8,9	20,6	x	x	x
Aliments et boissons	32,8 A	29,5	36,0	7,9 A	5,8	9,9	13,3 A	10,9	15,6
Textile et vêtements	59,1 A	56,6	61,6	5,7 A	4,6	6,8	6,4 A	4,9	7,9
Cuir et chaussures	40,2 B	30,1	50,3	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	71,6 A	69,4	73,8	6,0 A	4,8	7,1	4,9 A	3,6	6,1
Papier et carton	76,3 A	71,7	81,0	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	84,2 A	80,8	87,6	8,1 A	5,3	11,0	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	71,2 B	65,5	76,9	x	x	x	x	x	x
Meubles	72,8 A	69,1	76,5	2,6 A	0,9	4,3	x	x	x
Services publics provinciaux	38,6 B	30,9	46,3	11,1 A	5,6	16,5	22,1 B	9,3	34,9
Agriculture et élevage	30,3 B	22,0	38,5	12,3 B	4,7	19,9	x	x	x
Construction non résidentielle	82,7 A	78,9	86,5	x	x	x	4,1 A	1,6	6,5
Foresterie et première transformation du bois	80,1 A	77,4	82,7	3,1 A	1,7	4,5	x	x	x
Édition	90,0 A	87,3	92,8	x	x	x	3,1 A	1,3	5,0
Véhicules automobiles	58,6 B	53,7	63,5	6,1 A	3,0	9,1	5,1 A	2,2	8,0
Pêche et produits de la mer	55,8 B	45,3	66,3	x	x	x	x	x	x
Hors filières	63,2 A	61,6	64,8	4,7 A	4,0	5,5	5,7 A	4,9	6,4
		25 % à 49 %		50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	3,9 A	3,6	4,3	4,1 A	3,8	4,5	15,2 A	14,6	15,9
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	5,1 A	3,4	6,8	9,3 A	7,0	11,5	31,8 A	27,9	35,7
Textile et vêtements	6,1 A	4,9	7,2	5,2 A	4,1	6,3	17,5 A	15,5	19,5
Cuir et chaussures	x	x	x	13,9 B	4,8	23,1	27,1 B	16,8	37,4
Construction résidentielle	3,0 A	2,1	3,9	3,7 A	2,6	4,8	10,8 A	9,3	12,4
Papier et carton	3,6 A	0,7	6,6	x	x	x	13,5 A	9,4	17,6
Sidérurgie et ses dérivés	2,9 A	1,0	4,8	x	x	x	1,9 A	0,8	3,0
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	7,0 A	1,4	12,5	10,6 B	4,6	16,7
Meubles	3,1 A	1,4	4,7	x	x	x	18,9 A	15,2	22,6
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	20,4 B	13,0	27,7
Agriculture et élevage	x	x	x	12,0 B	4,8	19,3	33,6 B	25,0	42,2
Construction non résidentielle	5,5 A	2,9	8,1	x	x	x	3,0 A	1,1	4,9
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	14,1 A	11,8	16,5
Édition	2,5 A	0,8	4,1	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	7,8 A	4,7	10,9	5,8 A	3,1	8,5	16,6 A	12,6	20,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	26,2 B	15,4	36,9
Hors filières	4,5 A	3,8	5,3	4,5 A	3,7	5,3	17,4 A	16,1	18,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.4.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	12,0 A	11,4	12,5
Métaux primaires non ferreux	15,0 B	8,9	21,0
Aliments et boissons	5,4 A	3,7	7,1
Textile et vêtements	6,8 A	5,5	8,1
Cuir et chaussures	18,2 B	8,7	27,7
Construction résidentielle	7,2 A	5,9	8,5
Papier et carton	7,1 A	4,8	9,4
Sidérurgie et ses dérivés	10,8 A	7,8	13,7
Aéronautique	x	x	x
Matériel de communication	44,5 B	38,5	50,5
Meubles	13,9 A	10,5	17,3
Services publics provinciaux	21,7 B	14,3	29,2
Agriculture et élevage	x	x	x
Construction non résidentielle	8,3 A	5,6	11,1
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x
Édition	2,6 A	0,8	4,4
Véhicules automobiles	19,7 A	15,4	24,0
Pêche et produits de la mer	x	x	x
Hors filières	19,8 A	18,5	21,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.5.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	11,2 A	10,6	11,8
Métaux primaires non ferreux	12,2 A	6,5	17,9
Aliments et boissons	7,4 A	5,4	9,4
Textile et vêtements	13,7 A	12,0	15,4
Cuir et chaussures	x	x	x
Construction résidentielle	9,6 A	8,1	11,2
Papier et carton	5,7 A	2,6	8,8
Sidérurgie et ses dérivés	6,6 A	4,5	8,6
Aéronautique	19,6 B	6,0	33,2
Matériel de communication	22,3 A	17,4	27,1
Meubles	7,1 A	4,6	9,5
Services publics provinciaux	18,6 B	11,5	25,6
Agriculture et élevage	x	x	x
Construction non résidentielle	7,8 A	4,9	10,6
Foresterie et première transformation du bois	7,3 A	5,3	9,4
Édition	9,6 A	6,8	12,4
Véhicules automobiles	14,1 A	10,1	18,1
Pêche et produits de la mer	x	x	x
Hors filières	13,8 A	12,6	15,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.5.2

Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004, selon la source des licences, par filière industrielle, Québec

	Entreprise canadienne			Entreprise étrangère		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	57,3 A	54,5	60,2	60,0 A	57,2	62,8
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	56,3 E	31,7	80,9
Aliments et boissons	56,5 B	44,2	68,9	53,4 B	41,1	65,7
Textile et vêtements	65,7 B	58,9	72,5	62,9 B	56,1	69,7
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	77,6 B	69,6	85,7	52,4 B	44,0	60,8
Papier et carton	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	40,4 B	25,1	55,6	59,6 B	44,4	74,9
Aéronautique	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	28,7 B	15,2	42,2	84,7 B	71,0	98,4
Meubles	79,1 B	60,4	97,8	x	x	x
Services publics provinciaux	56,9 E	38,8	75,0	52,5 E	34,0	71,0
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	80,9 B	65,3	96,4	38,3 E	21,0	55,5
Foresterie et première transformation du bois	93,4 B	86,1	100,8	51,2 B	38,6	63,8
Édition	x	x	x	81,6 B	69,5	93,7
Véhicules automobiles	35,2 B	20,6	49,8	79,4 B	66,5	92,3
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x
Hors filières	54,7 A	49,9	59,6	61,1 A	56,7	65,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

L'Enquête sur l'innovation 2005 s'intéresse au financement externe des établissements et à l'utilisation des programmes de soutien gouvernementaux. Dans une perspective de politiques publiques, il est du plus grand intérêt de connaître les pratiques à cet égard et, si possible, leurs effets, notamment en termes d'innovation. Les questions de l'enquête sont les suivantes : l'établissement a-t-il reçu du financement externe au cours de la période de référence? Le cas échéant, quelles en étaient les sources? Par ailleurs et selon le palier de gouvernement, l'établissement a-t-il eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement? à un programme de subvention pour la recherche et développement? à un programme d'aide en matière de capital de risque? à des services de soutien et d'assistance technologique? à des services d'information? à un programme de soutien à la formation? à d'autres programmes?

4.1 Financement externe au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Dans l'ensemble du secteur de la fabrication, un établissement sur deux (51,0 %) a obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 (tableau 4.1.1). Parmi ces établissements, 93,3 % en ont obtenu de sources conventionnelles (banques, etc.); 10,6 % ont obtenu du capital de risque canadien, 1,5 %, du capital de risque américain et 0,5 %, du capital de risque venant d'autres pays; un peu plus du dixième (11,5 %) ont obtenu du financement de la part d'investisseurs « anges gardiens » ou de la famille; 9,5 % ont pu compter sur des placements privés, mais moins de un pour cent, ont eu recours à une émission initiale publique (0,6 %) ou à une émission secondaire publique (0,6 %); enfin, 3,4 % ont obtenu du financement au moyen d'ententes de collaboration ou d'alliance et 8,9 % en ont reçu d'autres sources (tableau 4.1.2).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, les établissements de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à avoir obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 (43,4 %). Le cas échéant, un pourcentage moindre a obtenu du capital de risque canadien (3,8 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires à ceux observés dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont obtenu du financement de sources

conventionnelles (92,9 %) ou de la part d'investisseurs « anges gardiens » (14,0 %), qu'ils ont pu compter sur des placements privés (10,6 %) ou qu'ils ont reçu du financement en vertu d'ententes de collaboration ou d'alliances (3,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui ont obtenu du capital de risque américain ou venant d'autres pays, ou qui ont eu recours à une émission initiale ou secondaire publique.

Cuir et chaussures. – Dans cette filière, le pourcentage d'établissements qui ont obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (68,7 %). C'est dans des pourcentages similaires à ceux observés dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont obtenu du financement de sources conventionnelles (93,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui ont reçu du financement de toutes autres sources.

Papier et carton. – Cette filière est celle où le pourcentage d'établissements qui a obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 est le moins élevé (28,9 %). C'est dans des pourcentages similaires à ceux observés dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont obtenu du financement de sources conventionnelles (89,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de

la filière qui ont reçu du financement de toutes autres sources.

Sidérurgie et ses dérivés. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à avoir obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 (60,3 %). Le cas échéant, un pourcentage moindre a obtenu du capital de risque canadien (4,6 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires à ceux observés dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont obtenu du financement de sources conventionnelles (95,1 %) ou de la part d'investisseurs « anges gardiens » (9,5 %) ou qu'ils ont pu compter sur des placements privés (8,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui ont obtenu du capital de risque américain ou venant d'autres pays, qui ont eu recours à une émission initiale ou secondaire publique, ou qui ont obtenu du financement au moyen d'ententes de collaboration ou d'alliance.

Aéronautique. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (53,3 %) que les établissements de cette filière ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004. Le cas échéant, un pourcentage moindre que dans le secteur de la fabrication en a obtenu de sources conventionnelles (73,8 %); en revanche, la proportion de ceux qui en ont obtenu d'autres sources¹⁹ est des plus élevés (29,9 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui ont reçu du financement de toutes les autres sources.

Matériel de communication. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (54,5 %) que les établissements de cette filière ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004. Le cas échéant, un pourcentage moindre que dans le secteur de la fabrication en a obtenu de sources conventionnelles (73,0 %), tandis qu'un pourcentage supérieur a obtenu du capital de risque canadien (27,9 %) ou a reçu du financement d'autres sources (16,5 %)²⁰.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui ont obtenu du capital de risque américain ou venant d'autres pays, qui ont eu recours à une émission initiale ou secondaire publique, ou qui ont obtenu du financement au moyen d'ententes de collaboration ou d'alliance.

Meubles. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (49,6 %) que les établissements de cette filière ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004. Le cas échéant, tous en ont obtenu de sources conventionnelles, tandis qu'un pourcentage moindre que dans le secteur de la fabrication ont pu compter sur des placements privés (5,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui ont obtenu du capital de risque canadien, américain ou venant d'autres pays, qui ont eu recours à une émission initiale ou secondaire publique, ou qui ont obtenu du financement au moyen d'ententes de collaboration ou d'alliance.

Véhicules automobiles. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (49,8 %) que les établissements de cette filière ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004. Le cas échéant, un pourcentage plus élevé que dans le secteur de la fabrication en a obtenu de sources conventionnelles (98,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui ont obtenu du capital de risque américain ou venant d'autres pays, qui ont eu recours à une émission initiale ou secondaire publique, qui ont obtenu du financement au moyen d'ententes de collaboration ou d'alliance ou d'autres sources.

Analyse détaillée

Un établissement du secteur de la fabrication sur deux (51,0 %) a obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : cuir et chaussures (68,7 %), sidérurgie et ses dérivés (60,3 %) et édition (58,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (43,4 %), papier et carton (28,9 %) et construction non résidentielle (43,6 %).

Plus de 9 établissements sur 10 (93,3 %) qui ont obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 en ont obtenu de sources conventionnelles. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : meubles (100,0 %), agriculture et élevage (100,0 %), construction non résidentielle (100,0 %), foresterie et première transformation du bois (96,9 %), édition (96,4 %) et véhicules automobiles (98,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aéronautique (73,8 %), matériel de communication (73,0 %) et services publics provinciaux (72,5 %).

Environ le dixième des établissements ayant obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 (10,6 %) ont obtenu du capital de risque canadien. Le pourcentage est supérieur

19. Il s'agit ici de la catégorie « autres sources » et non pas de l'ensemble des sources autres que conventionnelles.

20. *Idem.*

parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (26,4 %), matériel de communication (27,9 %) et agriculture et élevage (24,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (3,8 %), sidérurgie et ses dérivés (4,6 %) et édition (3,9 %).

1,5 % des établissements ayant obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 ont obtenu du capital de risque américain. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (4,6 %).

0,5 % des établissements ayant obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 ont obtenu du capital de risque venant d'autres pays.

Un peu plus du dixième des établissements qui ont obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 (11,5 %) en ont obtenu d'investisseurs « anges gardiens » ou de la part de la famille. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (16,7 %).

Un peu moins du dixième des établissements qui ont obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 (9,5 %) ont pu compter sur des

placements privés. Le pourcentage est supérieur dans les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (19,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (6,1 %), meubles (5,1 %) et édition (3,9 %).

Moins de un pour cent des établissements ayant obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 ont eu recours à une émission initiale publique (0,6 %) ou à une émission secondaire publique (0,6 %).

3,4 % des établissements ayant obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 en ont obtenu au moyen d'ententes de collaboration ou d'alliances. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (11,8 %).

8,9 % des établissements ayant obtenu du financement externe au cours de la période 2002-2004 en ont obtenu d'autres sources. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aéronautique (29,9 %), matériel de communication (16,5 %) et services publics provinciaux (25,9 %).

4.2 Recours à un programme de soutien gouvernemental au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Au cours de la période 2002-2004, plus de la moitié (55,0 %) des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement²¹. Le recours à d'autres types de programme de soutien gouvernemental est moins répandu : près du quart (25,2 %) des établissements ont eu recours à un programme de soutien à la formation, un peu plus d'un établissement sur dix (12,6 %), à un programme de subvention pour la recherche et développement, un peu moins du dixième (8,2 %), à des services de soutien et d'assistance technologique, moins du dixième (7,7 %), également, à des services d'information, moins de un sur 20 (4,1 %), à un programme d'aide en matière de capital de risque et environ un sur 20 (5,4 %), à d'autres programmes (tableaux 4.2.1 à 4.2.7).

Les établissements ont recours à des programmes et services du gouvernement fédéral et du gouvernement

du Québec²² dans des proportions assez voisines, mais généralement, la proportion est un peu plus élevée dans le cas des programmes et services du gouvernement du Québec. Toutefois, les établissements du secteur de la fabrication ont un peu plus souvent recours à un programme de crédit d'impôt ou à un programme de subvention pour la recherche et développement du gouvernement fédéral (52,4 % et 9,4 % des établissements) qu'aux mêmes types de programmes offerts par le gouvernement du Québec (45,3 % et 7,9 % des établissements). Soulignons que le recours à un programme de soutien à la formation du gouvernement du Québec (23,3 %) est beaucoup plus répandu que le recours à ce type de programme offert par le gouvernement fédéral (4,9 %).

21. Sachant que 45,0 % n'y ont pas eu recours.

22. Dans le questionnaire d'enquête, le répondant est appelé à signaler le recours à des programmes offerts par le gouvernement fédéral ou à des programmes offerts par le gouvernement provincial et territorial. Nous supposons que, dans le second cas, il s'agit de programmes offerts par le gouvernement du Québec.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – En comparaison avec ceux du secteur de la fabrication, les établissements de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à avoir eu recours

- à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement (43,2 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (37,6 %) ou par le gouvernement du Québec (35,1 %);
- à un programme d'aide en matière de capital de risque (1,7 %);
- à des services d'information offerts par le gouvernement du Québec (4,2 %);
- à un programme de soutien à la formation (21,1 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (3,0 %) ou par le gouvernement du Québec (18,9 %).

En revanche, ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir eu recours

- à un programme de subvention pour la recherche et développement offert par le gouvernement du Québec (11,7 %);
- à des services de soutien et d'assistance technologique en général (10,7 %), dont ceux offerts par le gouvernement fédéral (6,3 %);
- à d'autres programmes en général (8,5 %), dont ceux offerts par le gouvernement fédéral (4,4 %).

Cependant, c'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont eu recours

- à un programme de subvention pour la recherche et développement en général (13,6 %), dont un programme offert par le gouvernement du Québec (8,7 %);
- à un programme d'aide en matière de capital de risque offert par le gouvernement fédéral (1,2 %);
- à des services de soutien et d'assistance technologique offerts par le gouvernement du Québec;
- à des services d'information en général (6,3 %), dont ceux offerts par le gouvernement fédéral (4,1 %);
- à d'autres programmes gouvernementaux offerts par le gouvernement du Québec (5,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours à un programme d'aide gouvernementale en matière de capital de risque offert par le gouvernement du Québec.

Cuir et chaussures. – En comparaison avec ceux du secteur de la fabrication, les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement en général (69,5 %), dont

un programme offert par le gouvernement du Québec (69,5 %).

Cependant, c'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont eu recours

- à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement offert par le gouvernement fédéral (55,6 %);
- à un programme de subvention pour la recherche et développement (23,8 %);
- à un programme d'aide en matière de capital de risque (9,9 %);
- à des services de soutien et d'assistance technologique (8,9 %);
- à des services d'information (8,9 %);
- à un programme de soutien à la formation en général (27,5 %), dont un programme offert par le gouvernement du Québec (27,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours, selon le palier de gouvernement, à un programme de subvention pour la recherche et développement, à un programme d'aide en matière de capital de risque, à des services de soutien et d'assistance technologique ou à des services gouvernementaux. Elle empêche également de comparer les établissements qui ont eu recours à un programme de soutien à la formation offert par le gouvernement fédéral ou qui ont eu recours à d'autres programmes gouvernementaux.

Papier et carton. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à avoir eu recours

- à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement en général (67,2 %), dont un programme offert par le gouvernement fédéral (66,2 %);
- à un programme de soutien à la formation en général (32,4 %), dont un programme offert par le gouvernement du Québec (31,2 %).

Toutefois, ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir eu recours

- à un programme de subvention pour la recherche et développement (5,7 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (4,7 %) ou par le gouvernement du Québec (4,3 %);
- à des services de soutien ou d'assistance technologique (2,5 %).

C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont eu recours

- à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement offert par le gouvernement du Québec;
- à un programme d'aide en matière de capital de risque en général (9,9 %), dont un programme offert par le gouvernement du Québec (5,2 %);

- à des services d'information en général (4,8 %), dont ceux offerts par le gouvernement du Québec (4,8 %);
- à un programme de soutien à la formation offert par le gouvernement fédéral (6,9 %);
- à d'autres programmes gouvernementaux (3,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque offert par le gouvernement fédéral, à des services de soutien ou d'assistance technologique selon le palier de gouvernement, à des services d'information offerts par le gouvernement fédéral et à d'autres programmes gouvernementaux selon le palier de gouvernement.

Sidérurgie et ses dérivés. – C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont eu recours

- à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement (56,4 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (55,7 %) ou par le gouvernement du Québec (45,8 %);
- à un programme de subvention pour la recherche et développement (15,1 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (11,9 %) ou par le gouvernement du Québec (8,9 %);
- à un programme d'aide en matière de capital de risque en général (5,2 %), dont un programme offert par le gouvernement du Québec (3,3 %);
- à des services de soutien et d'assistance technologique (9,2 %), qu'il s'agisse de services offerts par le gouvernement fédéral (4,3 %) ou par le gouvernement du Québec (7,8 %);
- à des services d'information (9,9 %), qu'il s'agisse de services offerts par le gouvernement fédéral (4,5 %) ou par le gouvernement du Québec (8,4 %);
- à d'autres programmes gouvernementaux en général (5,3 %), dont des programmes offerts par le gouvernement du Québec (3,4 %).

Cependant, les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur de la fabrication à avoir eu recours à un programme de soutien à la formation (34,1 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (9,9 %) ou par le gouvernement du Québec (30,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque offert par le gouvernement fédéral ou à d'autres programmes offerts par le gouvernement fédéral.

Aéronautique. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à avoir eu recours

- à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement (64,0 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (64,0 %) ou par le gouvernement du Québec (58,0 %);
- à un programme de soutien à la formation offert par le gouvernement fédéral (17,9 %).

Toutefois, ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir eu recours

- à des services de soutien et d'assistance technologique (3,7 %)
- à des services d'information (1,9 %).

C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont eu recours

- à un programme de subvention à la recherche et développement en général (12,4 %), dont un programme offert par le gouvernement fédéral (10,7 %);
- à un programme de soutien à la formation en général (25,2 %), dont un programme offert par le gouvernement du Québec (26,9 %);
- à d'autres programmes gouvernementaux (5,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours à un programme de subventions à la recherche et développement du gouvernement du Québec, à un programme d'aide en matière de capital de risque et, selon le palier de gouvernement, à des services de soutien et d'assistance technologique, à des services d'information et à d'autres programmes gouvernementaux.

Matériel de communication. – Au cours de la période 2002-2004, le pourcentage des établissements de cette filière qui ont eu recours aux différents programmes ou services de soutien gouvernemental est des plus élevés :

- près de 8 sur 10 (78,9 %) ont eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement, soit un programme offert par le gouvernement fédéral (78,9 %) ou un programme offert par le gouvernement du Québec (70,6 %);
- plus du tiers (36,6 %) ont eu recours à un programme de soutien à la formation en général, dont un programme offert par le gouvernement du Québec (35,2 %);
- 3 sur 10 (31,6 %) ont eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement, soit un programme offert par le gouvernement fédéral (22,4 %) ou un programme offert par le gouvernement du Québec (23,4 %);
- un peu plus du dixième (11,3 %) ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque en général, dont un programme offert par le gouvernement fédéral (9,7 %);
- un sur sept (14,0 %) a eu recours à des services gouvernementaux de soutien et d'assistance technologique en général, dont ceux offerts par le gouvernement fédéral (9,3 %);

- plus du tiers (36,6 %) ont eu recours à un programme de soutien à la formation.

De plus, les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication à avoir eu recours à des services d'information du gouvernement fédéral (13,4 %).

Cependant, c'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont eu recours

- à des services de soutien et d'assistance technologique offerts par le gouvernement du Québec (9,0 %);
- à des services d'information en général (13,4 %), dont des services offerts par le gouvernement du Québec (8,3 %);
- à un programme de soutien à la formation offert par le gouvernement fédéral (8,1 %);
- à d'autres programmes gouvernementaux (4,4 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque du gouvernement du Québec et à d'autres programmes gouvernementaux selon le palier de gouvernement.

Meubles. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, les établissements de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à avoir eu recours

- à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement (47,8 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (45,3 %) ou par le gouvernement du Québec (38,0 %);
- à des services d'information offerts par le gouvernement fédéral (2,6 %).

En revanche, ils sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication à avoir eu recours à des services d'information en général (11,3 %), dont ceux offerts par le gouvernement du Québec (11,3 %).

C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont eu recours

- à un programme de subvention à la recherche et développement (11,0 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (6,5 %) ou par le gouvernement du Québec (9,7 %);
- à un programme d'aide en matière de capital de risque (3,5 %);
- à des services de soutien et d'assistance technologique (8,3 %), qu'il s'agisse de services offerts par le gouvernement fédéral (4,3 %) ou par le gouvernement du Québec (5,4 %);
- à un programme de soutien à la formation (24,7 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par

le gouvernement fédéral (6,2 %) ou par le gouvernement du Québec (20,0 %);

- à d'autres programmes gouvernementaux en général (6,0 %), dont des programmes offerts par le gouvernement du Québec (4,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque selon le palier de gouvernement et à d'autres programmes gouvernementaux offerts par le gouvernement fédéral.

Véhicules automobiles. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, les établissements de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à avoir eu recours

- à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement (65,3 %), qu'il s'agisse d'un programme offert par le gouvernement fédéral (59,1 %) ou par le gouvernement du Québec (56,5 %);
- à un programme de subvention à la recherche et développement (18,4 %).

Toutefois, ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir eu recours à des services d'information (4,7 %).

C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont eu recours

- à un programme de subvention pour la recherche et développement du gouvernement fédéral (12,0 %) ou du gouvernement du Québec (8,3 %);
- à un programme d'aide en matière de capital de risque (5,6 %);
- à des services de soutien et d'assistance technologique (11,5 %), qu'il s'agisse de services offerts par le gouvernement fédéral (5,5 %) ou par le gouvernement du Québec (6,1 %);
- à un programme de soutien à la formation en général (23,5 %), dont un programme offert par le gouvernement du Québec (20,5 %);
- à d'autres programmes gouvernementaux (6,7 %) qu'il s'agisse de programmes offerts par le gouvernement fédéral (3,7 %) ou par le gouvernement du Québec (5,7 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont eu recours, selon le palier de gouvernement, à un programme d'aide en matière de capital de risque ou à des services d'information. Elle empêche également de comparer les établissements qui ont eu recours à un programme de soutien à la formation offert par le gouvernement fédéral.

Analyse détaillée

Programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement

Plus de la moitié (55,0 %) des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004. En effet, 45,0 % des établissements indiquent ne pas avoir eu recours à un tel programme. Ce pourcentage est supérieur (le recours à un programme de crédit d'impôt est donc moins généralisé) parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et vêtements (56,8 %), construction résidentielle (55,0 %), meubles (52,2 %), agriculture et élevage (69,2 %), construction non résidentielle (57,4 %), foresterie et première transformation du bois (52,7 %) et pêche et produits de la mer (78,5 %). Il est moindre (le recours à un programme de crédit d'impôt est donc plus répandu) parmi les établissements d'au moins cinq filières : cuir et chaussures (30,5 %), papier et carton (32,8 %), aéronautique (36,0 %), matériel de communication (21,1 %) et véhicules automobiles (34,7 %).

Plus d'un établissement du secteur de la fabrication sur deux (52,4 %) a eu recours à un programme de crédit d'impôt du gouvernement fédéral pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : papier et carton (66,2 %), aéronautique (64,0 %), matériel de communication (78,9 %) et véhicules automobiles (59,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et vêtements (37,6 %), construction résidentielle (43,1 %), meubles (45,3 %), agriculture et élevage (30,8 %), construction non résidentielle (41,9 %), foresterie et première transformation du bois (46,3 %) et pêche et produits de la mer (17,6 %).

45,3 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : cuir et chaussures (69,5 %), aéronautique (58,0 %), matériel de communication (70,6 %) et véhicules automobiles (56,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et vêtements (35,1 %), construction résidentielle (36,2 %), meubles (38,0 %), agriculture et élevage (24,5 %), construction non résidentielle (34,0 %), foresterie et première transformation du bois (37,6 %) et pêche et produits de la mer (21,5 %).

Programme de subvention pour la recherche et développement

Un peu plus du dixième (12,6 %) des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004. En effet, 87,4 % des établissements indiquent ne pas avoir eu recours à un tel programme. Ce pourcentage est supérieur (le recours à un programme de subventions est donc moins généralisé) parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (90,6 %), papier et carton (94,3 %), agriculture et élevage (97,0 %), foresterie et première transformation du bois (94,1 %) et édition (95,8 %). Il est moindre (le recours à un programme de subventions est donc plus répandu) parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (68,4 %) et véhicules automobiles (81,6 %).

Près du dixième (9,4 %) des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme de subvention du gouvernement fédéral pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (11,7 %), matériel de communication (22,4 %) et services publics provinciaux (18,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (7,1 %), papier et carton (4,7 %), foresterie et première transformation du bois (2,8 %) et édition (3,5 %).

7,9 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme de subvention du gouvernement du Québec pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (23,4 %) et pêche et produits de la mer (17,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (5,6 %), papier et carton (4,3 %), foresterie et première transformation du bois (4,7 %) et édition (3,0 %).

Programme d'aide en matière de capital de risque

Moins du vingtième (4,1 %) des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme d'aide gouvernementale en matière de capital de risque au cours de la période 2002-2004. En effet, 95,9 % des établissements indiquent ne pas avoir eu recours à un tel programme. Le pourcentage est supérieur (le recours à un programme d'aide en matière de capital de risque est donc moins généralisé) parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (98,3 %) et édition (98,8 %). Le pourcentage est moindre (le recours à un

programme d'aide en matière de capital de risque est donc plus répandu) parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (94,1 %) et matériel de communication (88,7 %).

1,7 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (9,7 %).

2,7 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (5,0 %).

Services de soutien et d'assistance technologique

Moins du dixième des établissements (8,2 %) ont eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique au cours de la période 2002-2004. En effet, 91,8 % des établissements indiquent ne pas avoir eu recours à de tels services. Le pourcentage est supérieur (le recours à des services de soutien et d'assistance technologique est donc moins généralisé) parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (94,4 %), papier et carton (97,5 %), aéronautique (96,3 %), construction non résidentielle (96,0 %), foresterie et première transformation du bois (94,7 %) et édition (96,6 %). Le pourcentage est moindre (le recours à des services de soutien et d'assistance technologique est donc plus répandu) parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (89,3 %), matériel de communication (86,0 %) et pêche et produits de la mer (82,4 %).

4,4 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (6,3 %) et matériel de communication (9,3 %).

5,4 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : pêche et produits de la mer (17,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (2,7 %) et édition (2,7 %).

Services d'information

Moins du dixième des établissements (7,7 %) ont eu recours à des services d'information au cours de la période 2002-2004. En effet, 92,3 % des établissements indiquent ne pas avoir eu recours à de tels services. Le pourcentage est supérieur (le recours à des services d'information est donc moins généralisé) parmi les établissements d'au moins trois filières : aéronautique (98,1 %), construction résidentielle (98,6 %) et véhicules automobiles (95,3 %). Le pourcentage est moindre (le recours à des services d'information est donc plus répandu) parmi les établissements d'au moins trois filières : meubles (88,7 %), services publics provinciaux (85,9 %) et pêche et produits de la mer (74,7 %).

4,9 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à des services d'information du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (13,4 %) et pêche et produits de la mer (18,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : meubles (2,6 %).

5,9 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à des services d'information du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : meubles (11,3 %), services publics provinciaux (12,6 %), agriculture et élevage (15,1 %) et pêche et produits de la mer (25,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (4,2 %) et édition (2,6 %).

Programme de soutien à la formation

Près du quart (25,2 %) des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme de soutien à la formation au cours de la période 2002-2004. En effet, 74,8 % des établissements indiquent ne pas avoir eu recours à un tel programme. Le pourcentage est supérieur (le recours à un programme de soutien à la formation est donc moins généralisé) parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (78,9 %), construction non résidentielle (79,2 %) et édition (83,2 %). Il est moindre (le recours à un programme de soutien à la formation est donc plus répandu) parmi les établissements d'au moins trois filières : papier et carton (67,6 %), sidérurgie et ses dérivés (65,9 %) et matériel de communication (63,4 %).

4,9 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme de soutien à la formation du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : sidérurgie et ses dérivés (9,9 %) et aéronautique (17,9 %). Il est moindre parmi les

établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (3,0 %), construction non résidentielle (2,9 %) et foresterie et première transformation du bois (2,4 %).

Près du quart (23,3 %) des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à un programme de soutien à la formation du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : papier et carton (31,2 %), sidérurgie et ses dérivés (30,8 %), matériel de communication (35,2 %) et agriculture et élevage (33,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (18,9 %) et édition (13,9 %).

Autres programmes gouvernementaux

Environ le vingtième des établissements (5,4 %) ont eu recours à d'autres programmes gouvernementaux au cours de la période 2002-2004. En effet, 94,6 % des établissements indiquent

ne pas avoir eu recours à d'autres programmes. Le pourcentage est supérieur (le recours à d'autres programmes est donc moins généralisé) parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (96,7 %) et foresterie et première transformation du bois (96,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (91,5 %) et pêche et produits de la mer (81,1 %).

1,8 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à d'autres programmes du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (4,4 %).

4,1 % des établissements du secteur de la fabrication ont eu recours à d'autres programmes du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (2,1 %) et foresterie et première transformation du bois (1,9 %).

Tableau 4.1.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	51,0 A	50,0	51,9
Métaux primaires non ferreux	46,2 B	39,6	52,8
Aliments et boissons	52,9 A	49,2	56,7
Textile et vêtements	43,4 A	40,9	45,9
Cuir et chaussures	68,7 B	59,2	78,1
Construction résidentielle	54,1 A	51,8	56,5
Papier et carton	28,9 A	24,3	33,6
Sidérurgie et ses dérivés	60,3 A	56,4	64,1
Aéronautique	53,3 B	41,4	65,2
Matériel de communication	54,5 B	47,9	61,2
Meubles	49,6 A	45,5	53,7
Services publics provinciaux	58,5 B	48,9	68,0
Agriculture et élevage	48,5 B	39,4	57,5
Construction non résidentielle	43,6 A	39,3	47,9
Foresterie et première transformation du bois	50,7 A	47,3	54,1
Édition	58,9 A	55,1	62,6
Véhicules automobiles	49,8 B	44,8	54,8
Pêche et produits de la mer	58,8 B	48,3	69,3
Hors filières	51,5 A	49,8	53,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.1.2

Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, selon la source du financement, par filière industrielle, Québec

	Sources conventionnelles			Capital de risque canadien			Capital de risque américain		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	93,3 A	92,7	94,0	10,6 A	9,8	11,4	1,5 A	1,1	1,9
Métaux primaires non ferreux	93,6 A	87,6	99,6	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	95,5 A	93,1	98,0	26,4 A	22,0	30,9	4,6 A	2,0	7,1
Textile et vêtements	92,9 A	90,7	95,1	3,8 A	2,1	5,5	x	x	x
Cuir et chaussures	93,8 B	86,1	100,0	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	94,6 A	93,0	96,1	8,0 A	5,8	10,2	x	x	x
Papier et carton	89,3 A	83,7	95,0	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	95,1 A	91,7	98,4	4,6 A	1,8	7,4	x	x	x
Aéronautique	73,8 B	57,6	90,1	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	73,0 B	65,5	80,5	27,9 B	19,9	35,8	x	x	x
Meubles	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	72,5 B	63,0	82,0	14,0 B	6,0	22,0	x	x	x
Agriculture et élevage	100,0 A	-	-	24,7 B	11,7	37,7	x	x	x
Construction non résidentielle	100,0 A	-	-	14,5 B	8,7	20,3	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	96,9 A	94,6	99,1	x	x	x	x	x	x
Édition	96,4 A	94,6	98,1	3,9 A	1,6	6,2	x	x	x
Véhicules automobiles	98,2 A	95,9	100,0	12,3 B	6,4	18,2	x	x	x
Pêche et produits de la mer	93,4 B	81,8	100,0	x	x	x	x	x	x
Hors filières	92,5 A	91,3	93,7	12,9 A	11,4	14,5	0,9 A	0,3	1,6
	Capital de risque venant d'autres pays			Investisseurs « anges-gardiens » et familles			Placements privés		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	0,5 A	0,3	0,7	11,5 A	10,8	12,3	9,5 A	8,7	10,2
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	10,1 A	7,0	13,2	19,6 A	15,4	23,9
Textile et vêtements	x	x	x	14,0 A	11,4	16,5	10,6 A	8,4	12,8
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	13,1 A	11,1	15,2	6,1 A	4,4	7,9
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	9,5 A	5,7	13,3	8,2 A	4,7	11,8
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	13,8 B	7,6	20,1	11,9 B	5,1	18,6
Meubles	x	x	x	9,0 A	5,0	13,0	5,1 A	1,9	8,2
Services publics provinciaux	x	x	x	12,8 B	6,3	19,2	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	8,7 A	4,2	13,2	8,7 A	4,2	13,2
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	16,7 A	13,2	20,2	8,9 A	6,0	11,7
Édition	x	x	x	7,8 A	4,8	10,8	3,9 A	1,6	6,2
Véhicules automobiles	x	x	x	14,7 B	8,5	20,9	15,4 B	9,8	21,1
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	x	x	x	12,3 A	10,7	13,8	10,5 A	9,0	12,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.1.2 (suite)

Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, selon la source du financement, par filière industrielle, Québec

	Émission initiale publique			Émission secondaire publique		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	0,6 A	0,4	0,9	0,6 A	0,4	0,9
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x
Hors filières	0,9 A	0,3	1,5	1,1 A	0,5	1,7
	Ententes de collaboration, alliances			Autres sources		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	3,4 A	3,0	3,8	8,9 A	8,2	9,7
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	13,7 B	5,1	22,2
Aliments et boissons	x	x	x	6,1 A	3,3	8,8
Textile et vêtements	3,2 A	1,6	4,8	11,5 A	8,5	14,6
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	3,2 A	1,9	4,5	8,4 A	6,2	10,6
Papier et carton	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	5,1 A	1,6	8,7
Aéronautique	x	x	x	29,9 B	14,0	45,8
Matériel de communication	x	x	x	16,5 B	10,2	22,9
Meubles	x	x	x	7,2 A	4,1	10,2
Services publics provinciaux	x	x	x	25,9 B	16,5	35,3
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	9,2 A	4,1	14,3
Foresterie et première transformation du bois	11,8 A	8,6	14,9	x	x	x
Édition	x	x	x	5,3 A	2,2	8,4
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x
Hors filières	3,4 A	2,5	4,2	8,4 A	7,1	9,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec

	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	52,4 A	51,5	53,3	45,3 A	44,4	46,2	45,0 A	44,1	45,9
Métaux primaires non ferreux	56,7 B	50,0	63,4	50,1 B	43,3	57,0	41,7 B	35,0	48,3
Aliments et boissons	51,7 A	47,9	55,4	43,4 A	39,8	47,0	45,5 A	41,7	49,3
Textile et vêtements	37,6 A	35,4	39,8	35,1 A	32,8	37,4	56,8 A	54,5	59,2
Cuir et chaussures	55,6 B	45,4	65,8	69,5 B	60,4	78,6	30,5 B	21,4	39,6
Construction résidentielle	43,1 A	40,8	45,5	36,2 A	33,9	38,5	55,0 A	52,6	57,4
Papier et carton	66,2 B	61,0	71,4	51,8 B	45,7	57,9	32,8 B	27,6	37,9
Sidérurgie et ses dérivés	55,7 A	51,8	59,7	45,8 A	41,8	49,7	43,6 A	39,7	47,5
Aéronautique	64,0 B	55,9	72,0	58,0 B	49,5	66,6	36,0 B	28,0	44,1
Matériel de communication	78,9 B	73,6	84,2	70,6 B	63,5	77,7	21,1 B	15,8	26,4
Meubles	45,3 A	41,4	49,3	38,0 A	34,1	41,9	52,2 A	48,3	56,2
Services publics provinciaux	48,5 B	39,5	57,5	49,9 B	40,8	59,0	48,4 B	39,1	57,6
Agriculture et élevage	30,8 B	22,3	39,2	24,5 B	15,6	33,4	69,2 B	60,8	77,7
Construction non résidentielle	41,9 A	37,6	46,3	34,0 A	29,8	38,2	57,4 A	53,1	61,8
Foresterie et première transformation du bois	46,3 A	43,0	49,7	37,6 A	34,2	40,9	52,7 A	49,4	56,0
Édition	49,6 A	45,8	53,4	46,2 A	42,0	50,4	46,9 A	43,2	50,6
Véhicules automobiles	59,1 A	54,2	64,0	56,5 A	51,7	61,4	34,7 A	30,1	39,4
Pêche et produits de la mer	17,6 B	8,7	26,5	21,5 B	11,8	31,1	78,5 B	68,9	88,2
Hors filières	64,0 A	62,4	65,5	54,2 A	52,6	55,9	33,6 A	32,1	35,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2.2

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec

	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	9,4 A	8,9	9,9	7,9 A	7,4	8,4	87,4 A	86,8	88,0
Métaux primaires non ferreux	12,7 A	7,4	18,0	7,9 A	3,4	12,4	87,3 A	82,0	92,6
Aliments et boissons	10,4 A	8,4	12,4	9,1 A	6,9	11,3	84,8 A	82,4	87,3
Textile et vêtements	11,7 A	10,0	13,3	8,7 A	7,3	10,2	86,4 A	84,7	88,2
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	76,2 B	65,2	87,1
Construction résidentielle	7,1 A	5,8	8,4	5,6 A	4,4	6,7	90,6 A	89,1	92,0
Papier et carton	4,7 A	1,7	7,8	4,3 A	2,0	6,6	94,3 A	91,2	97,4
Sidérurgie et ses dérivés	11,9 A	8,9	14,9	8,9 A	6,3	11,5	84,9 A	82,1	87,8
Aéronautique	10,7 B	0,0	21,7	x	x	x	87,6 B	77,0	98,3
Matériel de communication	22,4 B	17,4	27,4	23,4 B	16,3	30,4	68,4 B	61,7	75,0
Meubles	6,5 A	4,1	8,9	9,7 A	6,9	12,4	89,0 A	86,1	92,0
Services publics provinciaux	18,0 B	11,2	24,8	9,8 A	4,4	15,2	80,4 B	73,4	87,4
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	97,0 A	92,5	100,0
Construction non résidentielle	7,8 A	4,9	10,6	6,7 A	4,2	9,2	89,2 A	86,1	92,4
Foresterie et première transformation du bois	2,8 A	1,2	4,5	4,7 A	3,0	6,5	94,1 A	92,1	96,0
Édition	3,5 A	1,8	5,2	3,0 A	1,3	4,6	95,8 A	93,9	97,7
Véhicules automobiles	12,0 A	8,2	15,8	8,3 A	5,1	11,5	81,6 A	77,5	85,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x	17,6 B	8,7	26,5	79,0 B	69,7	88,2
Hors filières	10,5 A	9,5	11,5	8,2 A	7,3	9,1	86,0 A	84,9	87,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2.3

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec

	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	1,7 A	1,5	1,9	2,7 A	2,4	3,0	95,9 A	95,6	96,3
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	98,4 A	95,4	100,0
Aliments et boissons	x	x	x	4,0 A	2,4	5,6	95,6 A	93,9	97,3
Textile et vêtements	1,2 A	0,4	2,0	x	x	x	98,3 A	97,4	99,1
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	90,1 B	80,2	100,0
Construction résidentielle	2,0 A	1,0	2,9	5,0 A	3,9	6,1	94,1 A	92,9	95,3
Papier et carton	x	x	x	5,2 A	3,0	7,5	94,8 A	92,5	97,0
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	3,3 A	1,7	4,9	94,8 A	93,0	96,6
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	9,7 A	5,2	14,2	x	x	x	88,7 A	84,0	93,4
Meubles	x	x	x	x	x	x	96,5 A	94,3	98,7
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	95,3 A	91,4	99,1
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	3,1 A	1,1	5,0	94,3 A	91,6	97,1
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	3,6 A	2,1	5,0	95,5 A	93,9	97,0
Édition	x	x	x	x	x	x	98,8 A	97,5	100,0
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	94,4 A	91,1	97,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	96,1 A	89,0	100,0
Hors filières	2,0 A	1,5	2,5	2,3 A	1,8	2,9	96,1 A	95,5	96,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2.4

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec

	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	4,4 A	4,0	4,8	5,4 A	5,0	5,8	91,8 A	91,3	92,3
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	93,6 A	89,1	98,1
Aliments et boissons	3,2 A	1,7	4,7	2,7 A	1,4	4,0	94,4 A	92,6	96,3
Textile et vêtements	6,3 A	4,8	7,8	6,2 A	4,6	7,9	89,3 A	87,6	91,0
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	91,1 B	83,6	98,6
Construction résidentielle	3,5 A	2,4	4,6	5,6 A	4,5	6,7	92,9 A	91,6	94,1
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	97,5 A	94,9	100,0
Sidérurgie et ses dérivés	4,3 A	2,2	6,4	7,8 A	5,2	10,4	90,8 A	88,1	93,6
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	96,3 A	92,6	100,0
Matériel de communication	9,3 A	5,3	13,3	9,0 A	5,4	12,6	86,0 A	81,2	90,8
Meubles	4,3 A	1,9	6,6	5,4 A	3,0	7,8	91,7 A	88,8	94,6
Services publics provinciaux	6,7 A	1,7	11,6	x	x	x	90,3 A	85,1	95,6
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	91,4 A	85,5	97,3
Construction non résidentielle	x	x	x	3,3 A	1,0	5,6	96,0 A	93,7	98,4
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	4,2 A	2,6	5,8	94,7 A	92,8	96,5
Édition	x	x	x	2,7 A	1,5	3,8	96,6 A	95,2	98,1
Véhicules automobiles	5,5 A	2,4	8,5	6,1 A	3,0	9,1	88,5 A	84,7	92,3
Pêche et produits de la mer	x	x	x	17,6 B	8,7	26,5	82,4 B	73,5	91,3
Hors filières	6,1 A	5,3	6,9	6,7 A	5,9	7,5	89,9 A	89,0	90,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2.5

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services d'information au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec

	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	4,9 A	4,5	5,3	5,9 A	5,5	6,4	92,3 A	91,8	92,8
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	93,4 A	88,8	98,1
Aliments et boissons	4,3 A	2,7	6,0	5,2 A	3,4	7,0	93,7 A	91,8	95,6
Textile et vêtements	4,1 A	2,8	5,4	4,2 A	2,8	5,5	93,7 A	92,2	95,2
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	91,1 B	83,6	98,6
Construction résidentielle	4,5 A	3,3	5,7	6,5 A	5,1	7,9	92,0 A	90,6	93,4
Papier et carton	x	x	x	4,8 A	1,7	7,8	95,2 A	92,2	98,3
Sidérurgie et ses dérivés	4,5 A	2,2	6,9	8,4 A	5,8	11,1	90,1 A	87,2	92,9
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	98,1 A	94,5	100,0
Matériel de communication	13,4 A	8,0	18,7	8,3 A	3,8	12,9	86,6 A	81,3	92,0
Meubles	2,6 A	0,9	4,3	11,3 A	8,3	14,4	88,7 A	85,6	91,7
Services publics provinciaux	9,5 A	4,5	14,5	12,6 A	7,2	18,1	85,9 A	80,4	91,5
Agriculture et élevage	x	x	x	15,1 B	7,4	22,9	84,9 B	77,1	92,6
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	98,6 A	97,6	99,7
Foresterie et première transformation du bois	3,2 A	1,7	4,7	6,6 A	4,8	8,4	92,9 A	91,1	94,7
Édition	4,7 A	2,4	7,0	2,6 A	0,8	4,4	94,8 A	92,4	97,1
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	95,3 A	92,9	97,7
Pêche et produits de la mer	18,0 B	8,6	27,4	25,3 B	15,1	35,6	74,7 B	64,4	84,9
Hors filières	6,5 A	5,7	7,3	5,7 A	5,0	6,5	91,7 A	90,8	92,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2.6

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de soutien à la formation au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec

	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	4,9 A	4,5	5,3	23,3 A	22,6	24,1	74,8 A	74,1	75,6
Métaux primaires non ferreux	6,6 A	2,1	11,1	22,2 B	16,5	27,8	76,2 B	70,5	82,0
Aliments et boissons	3,5 A	2,0	4,9	21,9 A	19,0	24,9	76,9 A	73,9	79,9
Textile et vêtements	3,0 A	2,1	3,8	18,9 A	16,9	20,9	78,9 A	76,8	81,0
Cuir et chaussures	x	x	x	27,5 B	17,0	38,0	72,5 B	62,0	83,0
Construction résidentielle	5,2 A	4,1	6,3	22,7 A	20,7	24,7	75,8 A	73,7	77,8
Papier et carton	6,9 A	3,6	10,1	31,2 B	26,1	36,4	67,6 B	62,4	72,9
Sidérurgie et ses dérivés	9,9 A	7,1	12,7	30,8 A	27,0	34,5	65,9 A	62,1	69,8
Aéronautique	17,9 B	6,9	28,9	26,9 B	16,5	37,4	73,1 B	62,6	83,5
Matériel de communication	8,1 A	3,9	12,4	35,2 B	28,9	41,4	63,4 B	57,2	69,6
Meubles	x	x	x	25,5 A	22,0	29,1	74,5 A	70,9	78,0
Services publics provinciaux	6,2 A	2,0	10,4	20,0 B	12,9	27,1	75,3 B	67,8	82,7
Agriculture et élevage	x	x	x	33,0 B	24,6	41,4	67,0 B	58,6	75,4
Construction non résidentielle	2,9 A	1,3	4,4	19,4 A	15,8	23,0	79,2 A	75,8	82,6
Foresterie et première transformation du bois	2,4 A	1,4	3,4	25,7 A	22,7	28,6	74,3 A	71,4	77,3
Édition	4,1 A	2,3	5,8	13,9 A	11,4	16,5	83,2 A	80,5	86,0
Véhicules automobiles	x	x	x	20,5 A	16,5	24,4	76,5 A	72,4	80,7
Pêche et produits de la mer	x	x	x	25,8 B	15,2	36,3	74,2 B	63,7	84,8
Hors filières	5,7 A	4,9	6,5	24,5 A	23,0	25,9	73,2 A	71,7	74,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2.7

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à d'autres programmes gouvernementaux au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement, par filière industrielle, Québec

	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	1,8 A	1,6	2,1	4,1 A	3,7	4,4	94,6 A	94,2	95,0
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	93,8 A	89,8	97,8
Aliments et boissons	1,6 A	0,4	2,8	2,1 A	0,7	3,4	96,7 A	95,2	98,3
Textile et vêtements	4,4 A	3,3	5,5	5,3 A	4,2	6,4	91,5 A	90,1	92,8
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	2,1 A	1,2	3,0	3,8 A	2,8	4,9	94,3 A	93,2	95,4
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	96,8 A	94,7	98,8
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	3,4 A	1,7	5,2	94,7 A	92,7	96,6
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	94,7 B	86,4	100,0
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	95,6 A	92,6	98,6
Meubles	x	x	x	4,1 A	2,5	5,7	94,0 A	92,1	96,0
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	95,0 A	90,5	99,4
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	97,0 A	92,5	100,0
Construction non résidentielle	x	x	x	3,8 A	1,7	5,8	96,2 A	94,2	98,3
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	1,9 A	1,0	2,9	96,9 A	95,6	98,3
Édition	x	x	x	4,1 A	2,3	5,8	95,9 A	94,2	97,7
Véhicules automobiles	3,7 A	1,6	5,8	5,7 A	3,1	8,2	93,3 A	90,5	96,1
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	81,1 B	70,9	91,3
Hors filières	1,4 A	1,0	1,7	4,8 A	4,0	5,5	94,5 A	93,8	95,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

